

Analyse écocritique de l'œuvre de Samuel de Champlain

by

Eric Des Enffans d'Avernas

A thesis
presented to the University of Waterloo
in fulfillment of the
thesis requirement for the degree of
Master of Arts
in
French

Waterloo, Ontario, Canada, 2016

© Eric Des Enffans d'Avernas 2016

AUTHOR'S DECLARATION

I hereby declare that I am the sole author of this thesis. This is a true copy of the thesis, including any required final revisions, as accepted by my examiners.

I understand that my thesis may be made electronically available to the public.

Résumé

Notre thèse de maîtrise se consacre à une analyse écocritique des *Voyages* de Samuel de Champlain. En utilisant l'édition d'Éric Thierry, auteur qui a établi, annoté et présenté en français moderne l'œuvre de Champlain dans quatre livres (*Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, 2008; *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, 2009; *Au secours de l'Amérique française*, 2011; *Espion en Amérique*, 2013), nous montrons, dans un premier chapitre, que les outils de l'écocritique du XXI^e siècle sont utiles dans une étude portant sur des récits de voyages du XVII^e siècle et peuvent nous permettre de mieux saisir, à plusieurs siècles de distance, comment la nature et les singularités de la Nouvelle-France ont pu influencer la description effectuée par un Européen. Dans le deuxième chapitre, nous étudions comment Champlain comprend le monde naturel de son époque en explorant le rapport entre les humains et la nature (géographie, animaux, hiver) qui les entoure. Nous soulignons finalement dans le troisième chapitre comment Champlain perçoit les peuples autochtones du Canada afin de comparer la perspective européenne à celle des indigènes.

Une approche écocritique nous permet non seulement d'analyser le rapport entre les humains et la nature à l'époque de Champlain, mais aussi de nous faire repenser à nos actions et à notre propre rapport à l'environnement aujourd'hui. En se concentrant sur l'époque des premières rencontres entre les Européens et les peuples indigènes, qui ont une conception unique du monde naturel, nous pouvons mettre en question la façon dont nous vivons actuellement et développer une meilleure conscience environnementale.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur, Guy Poirier, pour sa patience infinie pendant la rédaction de cette thèse. Depuis mon premier contrat comme assistant de recherche en 2014, nous avons travaillé ensemble sur le récit de voyage écrit un peu partout dans le monde. D'ailleurs, c'est ce poste-là qui m'a poussé vers le programme de maîtrise! Je suis très content d'avoir continué ce travail dans ma thèse et de (on verra!) poursuivre mon intérêt pour ce genre littéraire dans un programme de doctorat.

Merci également à tous les professeurs du Département d'Études françaises. Même si je n'ai pas suivi un de vos cours ou nous n'avons pas beaucoup travaillé ensemble, votre présence dans le département a contribué à une image très positive du département tout au long de mes études à l'Université de Waterloo. Je pense, de plus, que l'on ne peut pas écrire une section de « Remerciements » sans remercier Kathleen St. Laurent et Murielle Landry pour leur travail indispensable au département. Merci à vous!

J'aimerais finalement remercier mes amis, ma famille et Holly qui m'encouragent toujours à faire de mon mieux. L'écriture d'une telle thèse est une épreuve individuelle, mais sans l'enthousiasme des autres, ce serait tellement moins amusant. J'espère que je vous encourage un peu aussi.

Dédicace

Le capitaine Nemo me montra de la main cet amoncellement prodigieux de pintadines, et je compris que cette mine était véritablement inépuisable, car la force créatrice de la nature l'emporte sur l'instinct destructif de l'homme.

Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*

À vous.

Table des matières

AUTHOR’S DECLARATION.....	ii
Résumé.....	iii
Remerciements.....	iv
Dédicace.....	v
Table des matières.....	vi
Table d’illustrations	viii
Introduction.....	1
Chapitre I : Théorie et méthodologie.....	5
1.1 La nature aujourd’hui.....	6
1.2 L’écocritique.....	8
1.3 La question de la méthodologie en écocritique.....	12
1.4 Les limites de l’écocritique dans l’étude des textes d’Ancien Régime	16
2.1 L’environnement et la relation de voyage	21
2.2 La nature vue par Montaigne, et par Champlain.....	24
3.1 Autres études.....	27
3.2 Les éditions de l’œuvre de Champlain.....	30
3.3 Présentation de nos analyses.....	33
Chapitre II : La nature décrite par Champlain.....	35
1.1 Descriptions de la nature.....	36
1.2 L’eau	38
1.2.1 Voie de communication	38
1.2.2 Sécurité et danger.....	41
1.3 La terre.....	47
1.3.1 Le jardin.....	51
1.3.2 La ville européenne.....	54
1.4 Les animaux.....	57
1.4.1 La chasse.....	59
1.5 L’hiver.....	64
2.1 Iconographie	67

3.1 Perspective écocritique	72
Chapitre III : Le ‘Sauvage’	77
1.1 Les autochtones du Canada.....	78
1.2 Le « portrait de l’Indien »	80
1.3 Le « Sauvage » : celui qui vit dans la forêt.....	88
1.4 Le « Sauvage » : passeur d’information à propos de la nature	93
2.1 Iconographie	99
3.1 Perspective écocritique	106
Conclusion	111
Bibliographie.....	116

Table des illustrations

Figure 1: « Habitation de l'Ile Ste-Croix ».....	69
Figure 2: « Défaite des Iroquois au lac Champlain ».....	100
Figure 3: « La chasse aux cerfs chez les Hurons »	103

Introduction

Depuis les années soixante, le cadre de l'écocritique s'est étendu dans de nombreuses directions. S'attaquant dans un premier temps à la pollution humaine des lieux naturels, l'écocritique du XXI^e siècle examine plus généralement le rapport entre les humains et leur environnement. Afin de mieux comprendre ce rapport, il faut dans un premier temps nuancer le sens qu'a le mot « nature » aujourd'hui. On peut la percevoir de deux manières : la nature où les humains sont et la nature où les humains ne sont pas. Autrement dit, il existe une « nature humaine » qui correspond aux lieux où se trouvent les humains et une nature « non humaine » qui correspond au monde hors du contact humain¹.

On a tendance aujourd'hui à imaginer que la nature se trouve à l'extérieur des grandes concentrations d'humains. La campagne, la forêt, la montagne, la mer et l'étendue sauvage se trouvent à l'extérieur des milieux urbains. Pour y accéder, il faut quitter la ville. La présence humaine dans cette nature sauvage est souvent fugace, car l'humain n'y fait que passer, sans y vivre. Plus l'endroit naturel est loin des villes, moins il attire l'être humain. La « nature non humaine » est dans ce sens plus pure, dénuée de l'altération humaine, et fait partie de notre imaginaire d'un monde naturel vierge et lointain.

L'autre type de nature, la « nature humaine », est plus inclusif. En réalité, tout est naturel au sens large. Les grandes villes, les gratte-ciel, les machines et les meubles font partie de notre monde, et toutes ces inventions sont l'œuvre d'une espèce animale. Comme une termite qui construit sa propre habitation en utilisant des ressources naturelles, les humains manipulent l'environnement qui les entoure grâce aux métiers et aux outils inventés et appropriés par l'homme. Il s'agit d'un processus beaucoup plus avancé chez les humains que chez les termites, bien entendu, mais il demeure au fond le même. Les centres urbains que l'on crée font autant

¹ Voir par exemple Kathleen R. Wallace et Karla Armbruster, *Beyond Nature Writing*, p. 4.

partie de la nature qu'une forêt tropicale dépourvue de la présence humaine. Or, dans la pensée familière, 'être dans la nature' veut dire plutôt 'être aussi loin que possible' des villes.

Dans le cadre de l'approche écocritique, il faut plutôt voir les humains comme des êtres vivants faisant partie d'un rapport symbiotique, complexe et dynamique avec l'environnement qui les entoure, y compris les immeubles et les rues d'une ville. Cette appartenance humaine à une entité beaucoup plus vaste mais toujours vivante est la raison pour laquelle nos actions, volontaires ou involontaires, affectent directement le présent et notre avenir. Il se peut donc que la « nature non humaine » n'existe pas réellement, ou n'existe qu'à peine, parce que les effets de l'activité humaine résonnent mondialement, surtout grâce à la globalisation. Comprendre ainsi le rapport intime entre les humains et le monde nous permet d'agir de façon appropriée et efficace afin d'empêcher et, éventuellement, d'arrêter les dommages environnementaux. Si l'on considère la nature comme fragile aujourd'hui, cette fragilité ne devrait-elle pas affubler le monde entier ?

Notre thèse nous permettra, dans les pages qui vont suivre, d'élaborer une perspective écocritique afin d'étudier le passé. Notre étude se portera sur le début de la présence française en Amérique du Nord, et plus précisément dans la vallée du fleuve Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs. Nous savons que les autochtones que décrit Samuel de Champlain au XVII^e siècle avaient un rapport particulier avec la nature très différent de celui des Européens. Alors que les Européens étaient issus d'une culture sédentaire qui utilisait déjà d'abondantes ressources naturelles afin d'obéir aux besoins du marché de cette époque préindustrielle, on se méfiait pourtant de la forêt. Les Français vont alors entrer en contact avec une culture nomade, ne connaissant que le troc pour la survie et non pour la richesse, et qui vit de façon fort simple de ce que lui offre la nature. Les passages de Champlain décrivant la nature et les autochtones nous

permettent donc de voir le Canada avant l'apparition de la dichotomie de la « nature humaine » et la « nature non humaine » que nous connaissons aujourd'hui, et nous offrent l'occasion de réfléchir sur la façon dont nous vivons ce rapport actuellement. En se tenant à distance de ce que l'on peut appeler la « nature non humaine », nous nous éloignons de la nature qui est, en réalité, omniprésente, autrement dit l'environnement.

Dans cette thèse, nous poursuivrons deux objectifs. Dans un premier temps, nous comptons démontrer que les outils de l'écocritique du XXI^e siècle sont utiles dans une étude portant sur des relations de voyage du XVII^e siècle et peuvent nous permettre de mieux saisir, à plusieurs siècles de distance, comment la nature et les singularités de la Nouvelle-France ont pu influencer la description effectuée par un Européen. Nous comptons aussi, dans un deuxième temps, analyser comment Samuel de Champlain comprend et décrit le monde naturel de son époque en explorant le rapport entre les humains et la nature qui les entoure. Son point de vue nous montrera certains aspects de son propre rapport à la nature ainsi que ceux de ses compatriotes et des autochtones. Nous soulignerons notamment comment il perçoit la géographie des lieux qu'il explore, les animaux, les saisons, les habitations des autochtones et les ressources naturelles. L'usage des outils de l'écocritique dans un texte plus ancien pose certainement des problèmes, mais les défis qui se présentent feront partie de la méthodologie et de l'application de la théorie au genre viatique de l'Ancien Régime.

Chapitre I
Théorie et méthodologie

1.1 La nature aujourd'hui

De nos jours, les dictionnaires affirment que la distinction entre la « nature humaine » et la « nature non humaine » existe toujours. *Le Petit Robert* nous permet de trouver une définition de « la nature » qui reflète la pensée populaire : « Nature » dans le sens du monde physique est « l'ensemble de tout ce qui existe », mais plus précisément « [c]e qui, dans l'univers, se produit spontanément, sans intervention humaine ; tout ce qui existe sans l'action humaine » et un « milieu où vit l'être humain² ». L'humain est donc plutôt un visiteur dans le milieu du monde naturel qui a toujours existé, bien avant l'histoire humaine. La nature est dans ce sens plus grande que l'humain, et l'œuvre humaine n'en fait pas partie.

« Environnement » est un terme du champ lexical de la nature qui est employé très fréquemment aujourd'hui. Contrairement à la nature, l'environnement est littéralement les alentours physiques, définition qu'adopte Samuel de Champlain à l'époque ; de nos jours le mot fait partie surtout du discours « vert ». Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, « environnement », dans le domaine de l'écologie, est l'« ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines³ ». Dans ce sens « l'environnement » partage une des significations de « la nature » : un milieu dans lequel les humains vivent. Il faut noter que cette définition inclut la culture humaine, mais pourtant distingue toujours entre les caractéristiques naturelles et humaines. « L'environnement » englobe donc tout, mais ne réunit pas forcément les humains au monde de la nature ; « la nature » signifie toujours surtout le monde non humain. En outre, l'ajout des « activités humaines » comme séparées des organismes vivants affirme un anthropocentrisme toujours existant ; tous les humains comprendraient qu'ils sont également des organismes vivants. L'écocritique sert à

² Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *Le Petit Robert*, p. 1674.

³ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, p. 703.

remettre en question de telles significations qui gardent les humains au-dessus des autres êtres vivants et les séparent du monde naturel.

À l'époque de Champlain, les Grandes découvertes ont élargi le monde connu, les explorateurs et les cartographes étant les pionniers cherchant à repousser les frontières de l'univers. Aujourd'hui, grâce en partie aux découvertes d'autrefois et à la mondialisation des XX^e et XXI^e siècles, le monde se rétrécit et se globalise, la réalité de la dégradation de l'environnement devenant de plus en plus apparente. Avec l'essor de l'écologie, nous sommes de plus en plus conscients de l'environnement et de sa conservation, et les initiatives des années récentes pour la protection de la planète gagnent du terrain dans l'objectif du développement durable du monde.

Nos rapports avec notre environnement sont mille fois plus compliqués qu'autrefois. Nous sommes plus conscients de l'impact négatif de notre façon de vivre et des effets éventuellement positifs des énergies renouvelables. Pour arriver à une société complètement durable qui respecte l'environnement, la réalité est qu'il faut du temps, et notre attitude ne change que lentement. Si l'idéal est de cesser l'usage des combustibles fossiles et de mettre fin au réchauffement planétaire de façon permanente, la transition est à peine amorcée.

Le paradoxe réside dans cette lenteur, car même si l'on aimerait améliorer l'état de l'environnement, l'on continue à consommer des produits non durables et à agir de façon nuisible pour la planète pour des raisons économiques. Pour beaucoup de gens, en Amérique du Nord au moins, acheter une voiture électrique ou payer pour le recyclage des produits électroniques n'est pas une option. Grâce aux initiatives scientifiques et technologiques des options durables existent, mais le travail maintenant est de les rendre plus accessibles. De toute façon, le travail du spécialiste de l'écocritique est d'encourager une prise de conscience des

problèmes environnementaux afin de faciliter l'intégration d'une nouvelle façon de vivre et de voir le monde.

1.2 L'écocritique

L'écocritique a été créée par une biologiste et poète qui a fait voir, grâce à son œuvre poétique, les effets négatifs de l'œuvre humaine sur la nature. Grâce à son livre *Silent Spring*, Rachel Carson a développé un discours visant la conservation de l'environnement en soulignant par exemple comment l'industrie chimique faisait peu de cas de la pollution qu'elle produisait. Son livre a donné naissance au mouvement écologique, aux organisations de conservation et aux lois protectrices qui ont fait et continuent à faire boule de neige en ce qui concerne la conscience environnementale, la durabilité et les effets à long terme de nos actions. Ces changements réels de la pensée et des actions provenant d'une œuvre littéraire illustrent parfaitement l'objectif ultime de l'écocritique, c'est-à-dire de produire, grâce à une forme de littérature, de véritables résultats positifs sur l'environnement.

Les premiers travaux de l'écocritique, dans la foulée de Rachel Carson, se penchaient sur des textes qui décrivent la « nature non humaine ». Selon Greg Garrard, « Many early works of ecocriticism were characterised by an exclusive interest in Romantic poetry, wilderness narrative and nature writing, but in the last few years ASLE [Association for the Study of Literature and Environment] has turned towards a more general cultural ecocriticism⁴ ». Depuis la dernière décennie du XX^e siècle, l'écocritique évolue et devient ainsi de plus en plus culturelle. Ken Hiltner rappelle cette transformation et note un essor de l'intérêt pour les problèmes environnementaux qui nous affectent directement au présent : « because concern over our

⁴ Greg Garrard, *Ecocriticism*, p. 5.

present environmental crisis is now fueling ecocritical interests, twenty-first-century ecocritics (who sometimes refer to themselves as second- or even third-wave ecocritics) often see texts that romanticize untouched environments as offering limited insight into our present crisis⁵ ». Ainsi, les chercheurs se servant de l'écocritique de nos jours ne se limitent pas à la « nature non humaine » et explorent les environnements des villes et des paysages construits.

En 2001, Karla Armbruster et Kathleen R. Wallace identifient un des grands défis de l'écocritique contemporaine. Selon elles, « one of its [ecocriticism's] central conceptual challenges [is] understanding nature and culture as interwoven rather than as separate sides of a dualistic construct⁶ ». Cela renforce la déconstruction de la dichotomie de la « nature humaine » et « non humaine » et souligne une approche plus inclusive, voire totalement inclusive, de l'environnement. Autrement dit, la nature n'est pas seulement les forêts, les montagnes et les océans où les humains ne vivent pas. La nature dans sa dimension universelle comprend l'environnement et les humains. L'emploi du mot « culture » est un autre aspect important de cette perspective, signifiant plus clairement les constructions ainsi que les actions humaines ; quasiment synonyme, la « nature humaine » peut par contre être interprétée comme les « environs modifiés ou améliorés par les humains ». Armbruster et Wallace continuent comme suit : « A viable ecocriticism must continue to challenge dualistic thinking by exploring the role of nature in texts more concerned with human cultures, by looking at the role of culture in nature, and by attending to the nature-focused text as also a cultural-literary text⁷ ». L'écocritique doit donc, d'après Armbruster et Wallace, éviter de se concentrer uniquement sur les textes qui ont comme sujet la nature afin de ne pas en exclure les humains. Si nous considérons la nature

⁵ Ken Hiltner, *Ecocriticism: the essential reader*, p. viii.

⁶ Armbruster et Wallace, *Beyond Nature Writing: Expanding the Boundaries of Ecocriticism*, p. 4.

⁷ Armbruster et Wallace, *Beyond Nature Writing*, p. 4.

comme extérieure à l'humanité, nous ne sommes que des observateurs aveugles du véritable environnement.

La théorie de Timothy Morton illustre bien ce développement de la perspective écocritique. Dans son *Ecology without Nature*, Morton aborde une pensée écologique en soulignant que le sens familier de 'nature' doit changer si nous voulons améliorer notre façon de vivre : « *Ecology without Nature* argues that the very idea of 'nature' which so many hold dear will have to wither away in an 'ecological' state of human society. Strange as it may sound, the idea of nature is getting in the way of properly ecological forms of culture, philosophy, politics, and art⁸ ». Pour Morton, donc, la notion même de nature pose des problèmes ; il faut redéfinir la « nature » et ce qui est « naturel » afin de vivre de manière plus écologique. Autrement dit, si nous voulons exister de façon viable, durable et en harmonie avec le monde naturel, il faut laisser tomber l'idée qu'il existe une nature « non humaine » ; bien au contraire, les humains font autant partie de la nature que le reste des espèces de la planète. Dans ce cas-ci, la nature s'étend même au-delà de notre atmosphère et du système solaire, mais les soucis de l'écologie demeurent pour le moment à l'intérieur du microcosme que l'on appelle la terre. L'objectif de l'écocritique est donc de montrer qu'il faut être plus conscient de la totalité de ce microcosme.

Cette perspective théorique qui vise à réduire l'anthropocentrisme est beaucoup plus importante dans l'écocritique profonde. Les partisans de ce mouvement croient en une valeur intrinsèque de la nature, et, plus précisément, que cette valeur est indépendante de l'utilité du monde « non humain » pour des fins humaines ; il s'agit d'un mouvement « écocentriste [qui] propose de préserver la nature pour elle-même indépendamment de son rapport à l'homme⁹ ». Ils disent également que l'humanité n'a pas le droit de nuire à la diversité et à la disponibilité des

⁸ Timothy Morton, *Ecology without Nature*, p. 1.

⁹ Jérôme Blanchet-Gravel, *Le Retour du bon sauvage*, p. 20.

ressources naturelles, hormis pour satisfaire les besoins fondamentaux¹⁰. Cette valeur attribuée à la « nature non humaine » affirme que les ressources naturelles ne sont pas destinées uniquement aux humains, mettant donc les humains au même niveau que les animaux. Ce point de vue promeut aussi une diminution de la population humaine pour le bénéfice de l'environnement qui ensuite se rétablirait¹¹. Radical, ce mouvement affirme que les humains ne sont pas supérieurs à la nature et qu'il faut une grande restructuration pour parvenir à un équilibre avec le monde naturel.

Greg Garrard souligne le renversement de l'anthropocentrisme que propose l'écologie profonde comme la raison principale pour laquelle ce mouvement est digne de l'adjectif 'profonde' :

whereas 'shallow' approaches take an instrumental approach to nature, arguing for preservation of natural resources only for the sake of humans, deep ecology demands recognition of intrinsic value in nature. It identifies the dualistic separation of humans from nature promoted by Western philosophy and culture as the origin of environmental crisis, and demands a return to a monistic, primal identification of humans and the ecosphere. The shift from a human-centred to a nature-centred system of values is the core of the radicalism attributed to deep ecology [...]¹².

Les partisans de l'écologie profonde perçoivent donc le rapport entre les humains et la nature avec cette dernière au centre. Alors que l'écocritique contemporaine essaye plus simplement de voir la culture humaine comme faisant partie de l'ensemble de la nature, l'écologie profonde met la nature au centre de tout, soulignant qu'il faut revenir au passé primordial pour le bien-être de

¹⁰ Arne Naess, « The Deep Ecological Movement », dans George Sessions (dir.), *Deep ecology for the twenty-first century*, p. 68. En 2015, cet article a été republié dans un collectif (Ken Hiltner (dir.), *Ecocriticism: the Essential Reader*, Routledge, New York, 2015) et comprend les mêmes principes mais plus détaillés de l'écologie profonde. Il semble donc que, selon Naess et Sessions, cette perspective garde la même position vingt ans plus tard.

¹¹ Naess, « The Deep Ecological Movement », dans George Sessions (dir.), *Deep ecology for the twenty-first century*, p. 68. Voir le quatrième principe.

¹² Garrard, *Ecocriticism*, p. 24.

la planète. Ce retour en arrière n'est pas, par contre, l'objectif premier de l'écocritique¹³, et bien que cette vision radicale aille sans doute trop loin pour notre étude, l'idée de la valeur intrinsèque de la nature qu'avance l'écologie profonde nous sera utile dans les chapitres qui suivent.

Afin de bien comprendre les multiples facettes de l'écocritique, il faut aussi mentionner l'usage du terme « critique environnementale » que préfèrent certains auteurs pour désigner la même perspective. Lawrence Buell, par exemple, explique qu'il emploie ce dernier terme parce qu'il suggère une évolution, qu'il saisit mieux l'aspect pluridisciplinaire de cette perspective et que le mot « environnement » correspond mieux au rapport complexe entre humain et nature¹⁴. Ce terme répond donc au défi identifié par Armbruster et Wallace et aide à comprendre l'enchevêtrement des liens entre l'environnement et les humains qui l'habitent. De toute façon, les termes « écocritique » et « critique environnementale » sont interchangeable dans la présente étude.

La perspective écocritique dans une étude universitaire explore donc la place de la nature dans la littérature. Les auteurs contemporains employant cette perspective cherchent toujours à voir jusqu'où l'écocritique peut nous amener. Comme Morton le montre, il faut bien entendu développer une approche globale de la nature sans en soustraire l'activité humaine. Nous verrons donc, dans les prochaines pages, comment ce défi peut être relevé en développant une méthodologie appropriée.

1.3 La question de la méthodologie en écocritique

¹³ Pour une discussion qui souligne la valeur de ne pas revenir en arrière dans le contexte de l'environnement, l'œuvre humaine et l'histoire, voir David Blackbourn, *The Conquest of Nature: water, landscape, and the making of modern Germany*, London, J. Cape, 2006.

¹⁴ Lawrence Buell, *The Future of Environmental Criticism*, p. viii.

Afin d'élaborer une méthode claire pour une praxis écocritique, retournons à l'exemple des poèmes de Rachel Carson, un des meilleurs exemples de ce que représente cette perspective. Ses poèmes qui décrivent la pollution et les effets visiblement négatifs de l'industrie chimique sur la flore et la faune ont fait penser et agir les gens :

Silent Spring marshalled an impressive array of scientific evidence to show that [the success of organic pesticides such as DDT] constituted a serious threat both to wildlife and to human health, confronting the utopian claims of agricultural scientists on their own ground. Carson's scientific claims have since been largely confirmed, leading to increased public awareness of pesticide pollution, firmer state regulation and development of less persistent agricultural chemicals¹⁵.

Les images qu'évoquent Carson ont ainsi incité un déplacement majeur en ce qui concerne l'environnement et les êtres qui l'habitent. Elle a effectivement fait comprendre aux scientifiques et au public que la nature n'est pas invulnérable, que les actions humaines l'affectent directement et que l'état de sa santé peut nuire à la santé des humains. L'effort littéraire et poétique de Carson a entraîné, et d'une certaine manière continue à entraîner, des changements réels. Voilà l'objectif central de l'écocritique ; mais, comment parvenir à appliquer cette théorie ?

Cette question était le thème du colloque de 1994 de l'ASLE (*Association for the Study of Literature and Environment*). Les participants cherchaient à définir la méthode écocritique et, à travers les seize contributions, étaient essentiellement du même avis. Don Scheese, par exemple, établit un parallèle entre la théorie et la pratique de l'écocritique et celles du féminisme, soulignant l'aspect politique qui vise à provoquer des changements et des prises de conscience dans la pensée des lecteurs. À cela il ajoute la caractéristique pluridisciplinaire de la perspective qui emprunte souvent des méthodes à d'autres théories littéraires et à d'autres domaines¹⁶ et qui

¹⁵ Garrard, *Ecocriticism*, p. 2-3.

¹⁶ Don Scheese, « Some Principles of Ecocriticism », communication présentée au colloque *Western Literature Association Meeting*, Salt Lake City, Utah, le 6 octobre 1994. En ligne : http://www.asle.org/wp-content/uploads/ASLE_Primer_DefiningEcocrit.pdf.

apparaît aussi chez d'autres auteurs explorant la même question. De plus, les sciences pures influencent et sont indispensables à l'écocritique, ce qui distingue l'écocritique d'autres approches littéraires qui ne se servent pas des données et de la recherche dans le domaine scientifique¹⁷. Garrard souligne aussi l'importance du rôle de l'écologie pour l'écocritique : « Ecocriticism is unique amongst contemporary literary and cultural theories because of its close relationship with the science of ecology¹⁸ ». Donc, suivant l'exemple de Rachel Carson, l'écocritique sert à promouvoir la pensée environnementale dans l'espoir d'amoinrir les dommages à la nature causés par les humains et de vivre de plus en plus d'une façon durable tout en pensant au présent et au futur de la terre.

La clé de l'écocritique est d'analyser les rapports culturels entre la nature et les soucis environnementaux tout en tenant compte de la science de l'écologie. Garrard souligne cette caractéristique du travail du spécialiste de l'écocritique ainsi :

environmental problems require analysis in cultural as well as scientific terms, because they are the outcome of an interaction between ecological knowledge of nature and its cultural inflection. [...] Ecocriticism makes it possible to analyse critically the tropes brought into play in the environmental debate, and, more tentatively, to predict which will have a desired effect on a specific audience at a given historical juncture¹⁹.

Il s'agit donc d'une approche littéraire qui implique la science et la culture. Garrard explore quelques différents tropes nés de l'interaction entre le scientifique et le culturel dans les chapitres de son livre, tels que les animaux, les habitations, le monde et l'avenir. Dans l'étude écocritique, de tels tropes nous permettent de déconstruire ce que la nature est pour les humains afin de

¹⁷ Harry Crockett, « What is Ecocriticism? », communication présentée au colloque *Western Literature Association Meeting*, Salt Lake City, Utah, le 6 octobre 1994. En ligne :

http://www.asle.org/wp-content/uploads/ASLE_Primer_DefiningEcocrit.pdf.

¹⁸ Garrard, *Ecocriticism*, p. 5.

¹⁹ Garrard, *Ecocriticism*, p. 16.

mieux comprendre notre place dans le monde naturel et de modifier notre perspective face à la conservation de l'environnement aujourd'hui.

Simon C. Estok, dans une étude de pièces de Shakespeare, élabore une définition plus concrète d'une pratique de l'écocritique. Les cinq étapes qu'il suggère servent à promouvoir l'activisme écologique et à relier l'approche de la critique littéraire à d'autres théories d'activisme semblables, tout en la rendant compréhensible au public. Selon Estok, « an activist ecocriticism raises environmental awareness, connects with other more established 'activist' theories, recognizes and addresses questions about the tension between scholarship and activism, offers relevance to nonliterary activists, and both rejects perpetuation of things we know to be bad and suggests broad changes in behavior²⁰ ». Achever tous ces objectifs dans l'étude écocritique est peut-être trop optimiste, mais cet enchaînement d'étapes représente un idéal de l'approche. De toute façon, Estok souligne ainsi l'importance de l'activisme qui distingue l'écocritique des études thématiques sur la nature. Il va de soi qu'il faut agir pour effectuer des changements.

La première étape d'Estok est reprise en 2011 dans un article par Richard Kerridge, qui explore également l'écocritique et Shakespeare. Kerridge expose le but principal de son étude dans son introduction, qui est de faire réfléchir et de sensibiliser les gens pour faciliter l'activisme par la suite : « I want [...] to help create a 'green' sensibility, of the kind that must become mainstream if we are to have any chance of mobilizing our collective efforts to avert

²⁰ Simon C. Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans Thomas Hallock, Ivo Kamps, et Karen L. Raber (dir.), *Early Modern Ecostudies*, p. 88.

catastrophic climate change²¹ ». Kerridge suggère, donc, avec Estok que l'écocritique encourage d'abord un changement de perspective, qui amènera des changements réels.

Une étude écocritique doit donc transformer le lecteur. L'auteur de l'écocritique espère ainsi que son étude pousse ses lecteurs à être conscients de l'état de l'environnement et de notre rapport avec la nature. Si, dans l'étude d'un texte, le lecteur est amené à considérer ses propres actions, sa propre façon de vivre et son rapport avec la nature dans son propre contexte, le premier objectif de l'écocritique aura été atteint. Le spécialiste de l'écocritique cherche à remettre en question ce rapport afin d'encourager des changements réels. Le lecteur doit comprendre sa place dans la nature et le fait que ses actions provoquent des effets réels, positifs ou négatifs, volontaires ou involontaires, et qu'ils ont un impact sur le monde. De là, on cherche à atteindre un idéal où les humains n'oublient pas la valeur de la nature, même dans les centres urbains. Sinon, il est probable qu'un jour la planète ne sera plus capable de supporter la vie humaine. La prise de conscience est donc la première étape de l'écocritique.

1.4 Les limites de l'écocritique dans l'étude des textes d'Ancien Régime

Le plus grand problème avec la méthodologie de l'écocritique appliquée à des textes plus anciens est les prémices socioculturelles liées à l'idée de la nature et du discours 'vert' d'aujourd'hui. Le souci de protéger l'environnement et de vivre de façon durable n'existant pas du tout à l'époque de l'Ancien Régime, que pourrait-on gagner en analysant des auteurs qui écrivaient bien avant le mouvement écologique, dans le contexte d'une étude écocritique ? Quelles sont les limites si on emploie une théorie moderne afin d'analyser un texte de la

²¹ Richard Kerridge, « An Ecocritic's Macbeth », dans Lynne Bruckner et Dan Brayton (ed.), *Ecocritical Shakespeare*, p. 193.

Renaissance ? S'agit-il d'une approche anachronique ? Les paragraphes qui suivent aborderont ces questions et s'inspireront surtout des études écocritiques déjà faites sur Shakespeare.

Les poèmes de Rachel Carson sont l'exemple le plus clair de la présence évidente de thématiques environnementales dans la poésie contemporaine. Les spécialistes de l'écocritique ne se contentent cependant pas de l'évidence ; ils vont plus loin en essayant d'appliquer cette nouvelle théorie reflétant l'action pour l'environnement à d'autres textes. C'est ainsi que l'écocritique a été appliquée, comme le montre Timothy Morton²², à des textes qui ne se concentrent pas sur la nature elle-même. Une étude écocritique d'un texte, d'un contexte et d'une époque essaye donc de révéler des caractéristiques latentes liées à la problématique de l'environnement. Les conclusions développées nous permettent ainsi de mieux comprendre notre rapport actuel avec la nature stimulant la réflexion et encourageant la remise en question de nos actions et de nos comportements qui affectent l'environnement.

En ce qui concerne les textes anciens, le but est semblable. Même si un auteur de l'Ancien Régime n'aborde pas la question de la dégradation de l'environnement et n'exprime pas une volonté de changement de nos pratiques environnementales, le spécialiste de l'écocritique peut y trouver des idées et des informations révélant la place de la nature à l'époque. L'objectif principal n'est pas de chercher des traces historiques de la conscience environnementale, mais de souligner ce que l'on peut apprendre sur le rapport entre les humains et la nature. La prochaine étape est ensuite de considérer le rapport que nous avons aujourd'hui à la nature. Il s'agit donc d'une lecture d'un texte ancien à travers une perspective environnementale, contemporaine et culturelle.

²² Voir par exemple Morton, Timothy, *Ecology without Nature: Rethinking Environmental Aesthetics*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2007.

L'article « Doing Ecocriticism with Shakespeare » de Simon C. Estok est une étude écocritique en se servant de *Titus Andronicus*, dans lequel le personnage de Tamora mange à son insu la chair de ses fils. En soulignant le fait que l'audience sait qu'un humain s'apprête à effectuer un acte de cannibalisme, il prétend que cette scène met en question l'éthique de la consommation de la viande et encourage finalement l'activisme environnemental : « The horror is that we see the human and the nonhuman, each subject to the same rules of consumption. [...] From an ethical perspective, how do we dare sit down at the table to eat animals after watching this play?²³ ». Autrement dit, Estok suggère que les humains sont autant des animaux que le bétail, que manger les humains est choquant et, d'un point de vue éthique, qu'il ne faut donc pas manger les animaux si on ne mange pas les humains. Ainsi, Estok souligne le rapport entre les humains et les animaux, et fait réfléchir les lecteurs en associant une pratique cannibale dans le cadre d'une pièce de théâtre à nos pratiques alimentaires modernes. Pour ce qui est des impacts réels de l'écocritique, le lecteur pourrait grâce à une telle étude repenser son régime alimentaire ou mettre en question l'éthique du traitement du bétail. En bref, Estok réussit à démontrer la valeur des textes anciens comme sujet de recherche dans la perspective écocritique lorsque le lecteur réfléchit à ses propres actions.

La limite principale, par contre, de l'écocritique appliquée aux textes anciens est la terminologie²⁴. Étant donné le décalage temporel entre l'Ancien Régime et le XXI^e siècle, il faut être très conscient des mots employés. Le mot 'environnement', par exemple, ne faisait certes

²³ Simon C. Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans Thomas Hallock, Ivo Kamps, et Karen L. Raber (éd.), *Early Modern Ecocriticism*, p. 83-84.

²⁴ Estok cite ce problème, mais il n'explique que le manque de termes méthodologiques. Dans son étude, il suggère un terme pour une nouvelle branche de l'écocritique, « l'écophobie », mais il ne mentionne pas les connotations (et parfois les dénnotations) qui changent au fil du temps, et dont il faut tenir compte. Voir Simon C. Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecocriticism*, p. 77-80.

pas partie d'un discours vert à l'époque. Le dictionnaire Godefroy révèle que ce mot voulait simplement dire les environs physiques autour d'un point de référence ou, comme le verbe 'environner', l'action de physiquement faire le tour²⁵. Samuel de Champlain emploie le terme dans ce sens-là dans ses *Voyages*. Aujourd'hui, par contre, ce mot seul évoque une multitude de sens et un champ lexical incluant 'durabilité', 'sensibilité', 'protection', 'conservation', 'réchauffement planétaire' et ainsi de suite. On ne peut pas dire, donc, que Champlain pensait à l'environnement sans expliquer que, pour lui, il s'agissait des terres autour de lui et non pas de la planète entière endommagée par les humains. Alors, dans une analyse d'un texte de l'Ancien Régime, il vaut mieux préciser le sens du mot ou utiliser plutôt 'environs' afin d'éviter l'imposition d'un discours des XX^e et XXI^e siècles de façon anachronique. Dans notre thèse, nous serons donc à l'écoute des glissements de sens que pourrait provoquer un regard anachronique sur les choses.

Il faut ensuite aborder la question de l'anachronisme et du présentisme. Dans le domaine de l'histoire, l'anachronisme est un péché mortel. Dire par exemple que Champlain voulait protéger l'environnement ou qu'il était un écologiste est tout simplement faux ; c'est le contraire de l'histoire parce que ces termes et ces idées n'existaient pas à l'époque. Le travail d'un spécialiste écocritique n'est pas par contre le travail d'un historien ; il s'agit plutôt d'un travail présentiste. Autrement dit, l'écocritique vise à effectuer des changements dans le présent au lieu de tracer, expliquer et dépeindre le passé. Certes, dans la présente étude nous allons explorer et souligner la valeur de cette perspective dans un texte ancien, mais nos conclusions se concentreront sur le présent afin d'effectuer de vrais résultats.

²⁵ Frédéric-Eugène Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, t. 3, p. 317-318. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/previous/dictionnaire-godefroy/318/3/environnement>.

Alors que le présentisme implique parfois une connotation négative et une perspective restrictive, il est fondamental dans une étude écocritique. Selon Kiernan Ryan, qui aborde dans un article la question dans les études sur Shakespeare, le présentisme est effectivement très utile parce que le travail d'un critique se fait dans le présent : « [t]he greatest strength of presentism is its recognition that the present is the place from which critics must start in any encounter with Shakespeare's works. [...] What is needed is a genuine dialogue between the critic in the present and the work from the past²⁶ ». L'essentiel est donc qu'en analysant un texte ancien, il ne faut oublier ni le présent, ni la démarche écocritique et son impact sur l'environnement. En considérant l'analyse comme une lecture nouvelle du texte, on parvient à le lier au monde actuel, favorisant l'activisme environnemental. Le présentisme est ainsi une caractéristique inséparable de l'approche écocritique. Il faut cependant être toujours attentif au décalage temporel et, suivant le protocole des historiens, éviter tout anachronisme.

La dernière limite de l'étude écocritique d'un texte de l'Ancien Régime est aussi, d'une certaine façon, un atout : il s'agit d'un champ de recherche encore peu exploré. Les publications qui traitent de l'écocritique appliquée à des textes anciens sont peu nombreuses, et aucune méthodologie n'existe vraiment. Les sources françaises sont encore moins nombreuses. Pour effectuer la présente étude, il faut donc élaborer une méthodologie écocritique adaptée afin de bien montrer la valeur d'un sujet peu étudié.

Notre thèse aborde ainsi un territoire très peu exploré et pousse encore plus loin les limites de l'écocritique. Tournons-nous donc vers une époque où la rencontre de deux cultures révèle deux rapports très différents avec la nature. La prochaine section explorera la signification de la nature pour Champlain, pour les autochtones et pour nous aujourd'hui.

²⁶ Kiernan Ryan, « *Troilus and Cressida: the perils of presentism* », dans Hugh Grady and Terrence Hawkes (dir.), *Presentist Shakespeares*, p. 173.

2.1 L'environnement et la relation de voyage

La relation de voyage est un genre littéraire très intéressant dans une étude sur l'environnement, et cela pour plusieurs raisons. Pendant la période des Grandes découvertes, de nombreux voyageurs européens sont arrivés au Nouveau Monde captivés par les singularités et déterminés à relater ce qu'ils voyaient. Il s'agissait non seulement des découvertes de la flore, de la faune, des terres et des eaux américaines, mais aussi de la rencontre de deux cultures fort différentes. Les différences entre ici et là nécessitaient des descriptions écrites pour que les explorateurs puissent décrire ce qu'ils avaient vu à leurs contemporains. L'altérité provoquait la comparaison, et comme François Hartog l'affirme, « [i]ssue du monde où l'on raconte, la comparaison fait voir²⁷ ». Ces comparaisons nous permettent aujourd'hui, grâce aux récits de voyage, de voir et de revivre ce que les voyageurs ont vu et vécu, mais également de mieux comprendre la culture européenne.

L'idée de l'altérité est centrale dans le genre du récit de voyage. Elle permet non seulement de faire comprendre aux lecteurs comment le territoire lointain diffère de ce qu'ils connaissent, mais aussi de faire voir les caractéristiques indépendantes de la comparaison. Comme l'explique Marie-Christine Gomez-Géraud, « La représentation de l'espace inconnu ou étranger suppose de nommer, d'organiser. Elle entraîne aussi, immédiatement, une prise de conscience de l'altérité qui se décline à des degrés divers²⁸ ». En relatant ce qu'ils voyaient, les voyageurs ont établi une image de l'autre en « traduisant » cette réalité nouvelle grâce à la comparaison.

²⁷ François Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 355.

²⁸ Marie-Christine Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, p. 45.

En ce qui concerne les habitants du Nouveau Monde, la relation de voyage se concentre souvent sur la rencontre des indigènes. Selon Gomez-Géraud, « Ce sont ces peuples ‘sans roi, sans foi, sans loi’, sans écriture non plus, que les voyageurs mettent en scène comme les porteurs d’une parole de sagesse capable de stigmatiser les us et actes des hommes d’Occident²⁹ ». Cette voix autochtone se fait entendre à travers la relation de voyage dans le contexte européen. Grâce aux récits de voyage européens, nous pouvons donc explorer et considérer l’espace qu’occupaient les Amérindiens vus par les Européens.

Une autre caractéristique intéressante du genre de la relation de voyage est la présence de l’iconographie. Dans un premier temps, les gravures ajoutent une dimension visuelle complémentaire aux descriptions de l’autre. Les auteurs essayaient de faire une esquisse de ce qu’ils voyaient afin de renforcer leurs descriptions. Dans un deuxième temps, comme le style d’écriture, rassembler les gravures de toutes les œuvres d’un explorateur permet de tracer des développements au fil du temps de l’auteur, comme le fait Frank Lestringant pour André Thevet³⁰. S’il est vrai que « Pour l’historien, les mots sont plus fiables que les images³¹ » et qu’il faut donc se méfier de la vérité des illustrations, cela veut dire que les images ont quand même une valeur. De la même manière que les mots d’un récit peuvent cacher d’autres significations ou préjugés, les illustrations ne montrent pas forcément la réalité exacte. En analysant les images en même temps que les descriptions, nous arriverons à une compréhension plus complète de la perspective de l’époque. L’iconographie dans la relation de voyage révèle ainsi autant d’information sur le sujet dessiné que sur l’auteur lui-même.

²⁹ Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, p. 54.

³⁰ Frank Lestringant, « Les représentations du sauvage dans l’iconographie relative aux ouvrages du cosmographe André Thevet », *Bibliothèque d’Humanisme et Renaissance*, 1978, tome 40, p. 583-595. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/20675942>.

³¹ François-Marc Gagnon, « Champlain, peintre ? », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain: La naissance de l’Amérique française*, p. 307.

En analysant les textes d'un explorateur français au Nouveau Monde pendant la période de fondation de la Nouvelle-France, nous accédons à un temps où, pour les autochtones, la distinction entre la « nature humaine » et « non humaine » n'existait pas. Les Européens se sont déjà éloignés des forêts pour vivre dans des centres de culture humaine (urbains ou semi-urbains), où ils manipulent la nature à leurs fins. Un exemple de cette domination de la nature dans les habitations européennes est le jardin de la Renaissance, ce que nous allons explorer en profondeur dans le deuxième chapitre. Les autochtones, par contre, peuples nomades ou semi-sédentaires, comptaient sur la forêt qui les entourait pour survivre ; Champlain en outre considérait les 'Sauvages' comme des humains « non civilisés » faisant partie de la forêt. Les *Voyages* de Samuel de Champlain au Canada nous permettent donc de voir comment l'Européen percevait une autre culture qui, elle, ne distinguait pas entre les lieux naturels et les espaces humains. Ses descriptions nous révèlent ainsi un mélange entre sa perception de la nature et la perception de la nature des indigènes.

Puisque les mots employés par Champlain aident à comprendre sa perspective, il est important de définir ici le mot 'sauvage'. Selon le dictionnaire Godefroy, l'adjectif 'sauvage' appliqué aux animaux est ce « qui vit loin des lieux habités par les hommes ; qui vit en liberté dans les bois et les campagnes ; non apprivoisé » et pour les hommes est ce « qui vit en dehors des sociétés civilisées³² ». Ce qui est sauvage, donc, équivaut à la nature non humaine. Cela veut dire que pour Champlain, le Canada sauvage pourrait un jour être civilisé, grâce à la colonisation des Français. Son usage du substantif 'Sauvage' renvoie donc à cette image d'un humain ayant toujours une âme, pourtant qui est « non civilisé ». Ainsi, la civilisation représente un éloignement de la nature suivant l'exemple des Européens. La colonisation du Nouveau Monde

³² Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, t. 10, p. 621. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/salvage>.

écarte effectivement les autochtones de la nature en imposant les us et coutumes européens et la religion chrétienne.

Dans le contexte de l'écocritique, l'opposition entre ce qui est sauvage et ce qui est civilisé nous permet de réfléchir à cette dichotomie entre les espaces naturels et l'œuvre humaine d'aujourd'hui. Les descriptions de Champlain sont une fenêtre ouverte sur un monde sans le filtre des soucis environnementaux que nous avons aujourd'hui. Les explorateurs de la Renaissance, sans aucun doute, ne s'inquiétaient pas de la durabilité des environnements qu'ils rencontraient ; bien au contraire, Champlain n'hésitait pas à souligner la présence de ressources naturelles dans les endroits qu'il envisageait pour l'implantation européenne. Lors de la fondation de Québec en 1608, par exemple, cette ville menaçait effectivement l'équilibre enraciné entre les autochtones et leur environnement. Pourtant, ses descriptions révèlent qu'il voyait dans la nature une certaine valeur intrinsèque ; pas uniquement des terres à exploiter mais une appréciation pour la nature en soi. Les choix que fait Champlain dans son écriture, surtout les mots employés et les images dépeintes, joueront un rôle central dans notre étude écocritique.

2.2 La nature vue par Montaigne, et par Champlain

Montaigne, comme Champlain, connaît le Nouveau Monde ; pourtant, sa perception de la nature est considérablement différente de celle du fondateur de Québec. Le *Dictionnaire de Michel de Montaigne* est un bon départ pour comprendre le sens de la nature au XVI^e siècle. Dans l'article définissant « Nature – Naturalisme », Nicola Panichi montre que Montaigne souligne, de sa perspective avant-gardiste, l'universalité de la 'nature' et distingue « entre nature

et art, naturel et artificiel³³ ». Déjà on voit l'opposition entre l'œuvre humaine et tout ce qui n'est pas créé par les humains, le 'naturel'. Continuant sa réflexion, Montaigne idéalise l'image de la Mère Nature qui gouverne le monde dans lequel vivent et prospèrent les humains :

Mais « ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur nostre grande et puissante mere nature » (I.31.205-206). Art et industrie sont insuffisants sans la nature: « Nature nous a mis au monde libres et desliez; nous nous emprisonnons en certains destroits » (III.9.973). Déjà dans son avis « Au lecteur », [Montaigne] fait allusion à la « douce liberté des premieres loix de nature » où vivent quelques nations. Si nature est synonyme d'« ordre commun » (I.31.205), et d'*équité*, est sauvage et barbare tout ce qui s'écarte de cet ordre ce qui a été altéré par l'artifice de l'homme civilisé³⁴.

D'abord, Montaigne souligne la pureté de la nature sans les humains. Il ajoute que toute manifestation de la culture humaine est dépendante des ressources du monde naturel, et que les humains s'installent dans des lieux fixes. Cela veut dire qu'il est conscient du fait que la nature gouverne la vie humaine et que la demeure humaine crée un nouvel espace enfermé par ses propres murs ; les peuples indigènes du Nouveau Monde, par comparaison, vivent toujours « libres et desliez ». De plus, dans *Des cannibales*, Montaigne ajoute que « ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice, et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages³⁵ ». Il souligne ainsi que l'artifice humain (la ville en est une manifestation) nous éloigne de la nature ; la dichotomie entre la création humaine et la nature existait donc déjà en Europe au XVI^e siècle. Un parallèle se produit ainsi entre cette discussion et les soucis de l'écocritique contemporaine quant à la séparation des humains de la nature, parce que bien avant

³³ Nicola Panichi, « Nature – Naturalisme », dans Philippe Desan (dir.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, p. 707.

³⁴ Panichi, « Nature – Naturalisme » dans Philippe Desan (dir.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, p. 707-708.

³⁵ Michel de Montaigne, *Des cannibales*, p. 16.

le XV^e siècle, « Les hommes [occidentaux] ont abandonné ‘la route de la nature’, ils ont sophistiqué la nature, comme les parfumeurs ont fait avec l’huile³⁶ ».

La culture européenne s’est donc éloignée plus rapidement de la nature à compter de cette époque-là. Nous ne savons cependant pas si Champlain a lu Montaigne ou connaissait ses *Essais*, mais à travers ses descriptions de l’environnement du Canada et de l’Amérique, nous savons qu’il connaît fort bien l’importance des ressources naturelles pour le royaume français. Cela suggère donc, contrairement à la perspective de Montaigne, que Champlain croyait fermement que l’artifice humain était supérieur à la nature. De plus, les peuples autochtones n’étaient pas plus libres, selon lui, que les Européens.

Le danger dans la nature joue un rôle crucial dans la façon dont Champlain la perçoit. Selon Simon C. Estok, la peur de la nature ou « l’écophobie » est le désir de contrôler la nature et elle déclenche la conception occidentale des animaux nuisibles, des mauvaises herbes et des imperfections esthétiques³⁷. Littéralement, ces idées sont subjectives et reflètent l’importance accordée à la faune et à la flore par les humains ; certaines herbes sont mauvaises et certains animaux sont nuisibles parce que l’on n’y attribue pas assez de valeur dans tel ou tel contexte. L’exemple des pesticides, comme souligne Carson dans *Silent Spring*, illustre bien cette crainte de la nature : on a aveuglément développé une substance mortelle afin de protéger les récoltes des insectes nuisibles et il est clair que cette décision a été prise pour le bien-être des humains uniquement. Il s’agit donc d’une perception anthropocentrique qui existe toujours aujourd’hui,

³⁶ Panichi, « Nature – Naturalisme », dans Philippe Desan (dir.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, p. 708.

³⁷ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecocriticism*, p. 79, 89. Voir la deuxième note à la page 89.

perception que l'écocritique essaye de déconstruire³⁸. Dans le contexte des *Voyages* de Champlain, on retrouve plusieurs exemples de la peur et de la domination de la nature qui nous aident à comprendre la place de cette dernière dans son contexte. Champlain transporte cette perspective anthropocentrique en Nouvelle-France.

Pourtant, Champlain semble apprécier certains aspects de la nature. Comme nous le montrerons plus loin, les *Voyages* de Champlain donnent parfois des signes qu'il apprécie la nature canadienne, ce qui suggère que notre voyageur était tout de même sensible à l'environnement qu'il découvrait. De plus, il fait voir involontairement à travers ses descriptions la place qu'occupe la nature chez les autochtones et il nous amène, du même coup, à se demander ce qu'était la nature pour les Français de son époque.

3.1 Autres études

Deux types d'études nous ont permis d'élaborer nos théories sur l'œuvre de Champlain : des publications écocritiques et des analyses de l'œuvre de Champlain. Nous n'avons pas jusqu'à présent trouvé des études qui appliquent l'écocritique aux écrits de Champlain ; nous espérons pouvoir combler ce vide.

Les études écocritiques des textes anciens ne sont pas très nombreuses, mais les publications sont récentes. De nombreux spécialistes de l'écocritique ont exploré cette théorie appliquée à des œuvres de Shakespeare. La plupart des travaux sont des articles dans des collectifs tels que *Ecocritical Shakespeare* (2011) et *Early Modern Ecostudies : from the Florentine Codex to Shakespeare* (2008). Un article dans ce dernier ouvrage, intitulé « Imagining

³⁸ Voir Garrard, *Ecocriticism*, p. 6. Garrard souligne que définir les termes comme « mauvaises herbes » demande une analyse culturelle. Cette analyse culturelle est le travail des spécialistes de l'écocritique.

the Forest: Longleaf Pine Ecosystems in Spanish and English Writings of the Southeast, 1542-1709 », est particulièrement pertinent à l'étude des descriptions de la nature de Champlain parce que l'auteur explore la perception des forêts dans l'imagination des explorateurs espagnols et anglais en Amérique aux XVI^e et XVII^e siècles et inclut des analyses iconographiques. En se servant de la gravure d'une aquarelle de John White, par exemple, il souligne que les descriptions et les illustrations fournissent l'imaginaire du Nouveau Monde en Europe³⁹. De plus, deux monographies (*Back to Nature* de Robert N. Watson, 2006 et *Green Shakespeare* de Gabriel Egan, 2006), études plus longues et détaillées, servent d'exemples de méthodologie et de structure dans une analyse des textes anciens. Dans ces derniers livres, Watson et Egan montrent comment l'œuvre de Shakespeare joue un rôle dans la pensée environnementale aujourd'hui.

D'autres études écocritiques récentes abordent des sujets connexes à notre étude tels que les racines du rapport entre l'humain et la nature, l'exploration des frontières de l'écocritique et la caractéristique interdisciplinaire de l'approche. Les collectifs *Coming into Contact : Explorations in Ecocritical Theory and Practice* (2007) et *Beyond Nature Writing : Expanding the Boundaries of Ecocriticism* (2001) nous serviront d'études modèles qui repoussent les limites de l'écocritique. La première partie de ce dernier collectif, par exemple, contient cinq articles qui analysent des auteurs plus anciens avec une perspective écocritique. Par ailleurs, l'article d'Annie Rehill (2013) dans le journal des *Études en littérature canadienne* explore le sujet des coureurs des bois dans l'optique d'une perspective écocritique et se concentre sur la littérature canadienne du XX^e siècle en tenant compte de l'époque de Samuel de Champlain. Son étude

³⁹ E. Thomson Shields, Jr., « Imagining the Forest: Longleaf Pine Ecosystems in Spanish and English Writings of the Southeast, 1542-1709 », dans Thomas Hallock, Ivo Kamps et Karen L. Raber (dir.), *Early Modern Ecostudies*, p. 251-268. Cet article illustre bien à quel point une étude écocritique des récits de voyage sert à reconsidérer l'état des forêts aujourd'hui.

insiste, par exemple, sur le fait que ce sont pour la plupart de jeunes Français, attirés par une nouvelle vie dans la Nouvelle-France de Champlain, qui sont devenus coureurs des bois.

Une autre monographie, *The Conquest of Nature* (2006) de l'historien David Blackbourn, illustre bien la valeur de la 'culture humaine' dans le contexte de l'environnement. En utilisant une perspective historique, Blackbourn montre les effets écologiques de l'ingénierie fluviale en Allemagne et souligne que de nouveaux écosystèmes apparaissent alors. Il s'agit d'une histoire de la domination de la nature depuis le XVIII^e siècle ; l'auteur la raconte afin de montrer qu'il ne vaut pas la peine de retourner en arrière, comme le suggèrent les écologistes radicaux. Selon Blackbourn, l'œuvre humaine fait plutôt partie de la nature, et un retour en arrière détruirait non seulement les écosystèmes nouvellement adaptés, mais aussi une partie de l'histoire de la région. Dans le contexte d'aujourd'hui, cette étude soutient qu'il faut cesser de voir les humains et la culture humaine comme séparés de la nature, mais qu'il faut plutôt comprendre le rapport symbiotique qui nous relie à elle.

Pour ce qui est de l'iconographie et de la représentation des paysages en général, Stéphanie Chaffray aborde ce sujet dans un article qui pose aussi la question de la place des autochtones dans les paysages décrits selon la perspective européenne⁴⁰. Une étude semblable de Frank Lestringant traite également de la question des indigènes dans l'iconographie des ouvrages d'André Thevet⁴¹. Même si ces deux études iconographiques focalisent sur les XVI^e et XVIII^e siècles respectivement, elles se concentrent sur des récits de voyage européens au Canada et nous

⁴⁰ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 1-2, 2005, p. 7-52.

⁴¹ Lestringant, Frank, « Les représentations du Sauvage dans l'iconographie relative aux ouvrages du cosmographe André Thevet », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 1978, t. 40, p. 583-595. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/20675942>.

serviront comme points de départ pour l'analyse des gravures de Champlain au XVII^e siècle. Elles nous offrent également deux perspectives sur les représentations des indigènes en Amérique du Nord et en Amérique du Sud respectivement qui ajouteront à notre compréhension des illustrations de Champlain.

Quant aux études existantes sur le corpus des œuvres de Champlain, plusieurs auteurs ont publié récemment au sujet de cet explorateur grâce en partie au 400^e anniversaire de ses voyages en Nouvelle-France. Des auteurs tels que Raymonde Litalien (2004), Guy Martinière (2008), Marie-Christine Pioffet (2011), Maurice K. Séguin (2008), Éric Thierry (2004, 2007) et Denis Vaugeois (2008) ont écrit des études au sujet de la Nouvelle-France, des contemporains de Champlain et de l'impact de la présence européenne au Canada. Une des plus grandes publications du XXI^e siècle au sujet de cet explorateur au Canada, *Le rêve de Champlain* (2011) de l'historien américain David Hackett Fischer, offre une approche renouvelée de la vie et de la pluralité des compétences de Champlain. Même si l'auteur se concentre plutôt sur les aspects géopolitiques de l'œuvre du père de la Nouvelle-France et n'aborde pas directement le sujet de la nature, il s'agit d'une ressource biographique indispensable pour connaître la vie de Champlain dans le contexte de l'histoire. Son rêve, semble-t-il, ne comprend pas la nature, et se concentre plutôt sur la fondation d'une colonie européenne au Canada.

3.2 Les éditions de l'œuvre de Champlain

Samuel de Champlain a écrit ses *Voyages* il y a 400 ans. Depuis le XVII^e siècle, plusieurs éditions de ses *Voyages* ont été publiées, mais ce n'est qu'au XXI^e siècle que tous ses textes ont été rétablis en français moderne (l'édition critique de *Des Sauvages* d'Alain Beaulieu et Réal Ouellet n'en est qu'une partie). Deux auteurs ont entrepris ce travail récemment afin de rendre

les récits de Champlain plus accessibles : Mathieu d'Avignon en deux livres et Éric Thierry en quatre.

Quoique les éditions de Thierry et d'Avignon soient très semblables, deux différences principales les distinguent les unes des autres. La première est que Mathieu d'Avignon, dans son premier tome, a omis le texte décrivant les voyages de Champlain en Amérique espagnole et en Espagne de 1598 à 1601. Selon lui, « Pour diverses raisons, j'ai choisi de ne pas rééditer un récit attribué à Champlain, qui sème toujours la controverse parmi les historiens⁴² ». Il se concentre ainsi uniquement sur les *Voyages* en Nouvelle-France et semble remettre en question la crédibilité du premier voyage. Dans *Espion en Amérique* d'Éric Thierry, sa réédition du *Brief discours* de ce voyage de Champlain, il souligne plutôt que « la fiabilité [du *Brief discours*] est jugée plus ou moins grande par les historiens⁴³ ».

La deuxième différence principale est une autre omission délibérée, celle de la réédition des premiers voyages que Champlain fait publier en 1632. La décision cette fois étant prise pour simplifier le texte : « Pour des raisons pratiques, j'ai décidé de ne pas reprendre cette partie afin d'épargner aux lecteurs un nombre interminables de notes en bas de pages et d'explications au sujet des modifications apportées par l'auteur en 1632⁴⁴ ». L'édition de d'Avignon est donc plus courte et moins exhaustive que celle de Thierry, mais elle présente toujours les *Voyages* de Champlain de manière logique.

Tout cela étant pris en considération, notre thèse reposera sur l'édition préparée par Éric Thierry qui présente l'œuvre complète de Champlain. Nous avons choisi cette édition non

⁴² Mathieu d'Avignon, « Introduction », dans Samuel de Champlain, *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619*, p. 3. Voir la 7^e note en bas de page.

⁴³ Éric Thierry, « Introduction », dans *Espion en Amérique*, p. 7.

⁴⁴ Mathieu d'Avignon, « Introduction », dans Champlain, *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1620-1632*, p. 1.

seulement parce qu'elle est récente, mais aussi pour la clarté offerte par le langage et le grand nombre de précisions que l'on retrouve dans les notes de bas de page. Contrairement à celle d'Avignon, l'édition de Thierry nous permet aussi de tracer plus facilement le développement de ses descriptions et de son style d'écriture.

Les autres éditions des *Voyages* de Champlain nous seront également utiles. Une édition qui offre un texte modernisé permet de mieux saisir certains écarts de sens entre la langue de l'époque et celle d'aujourd'hui, mais nous avons tout de même fait certaines vérifications avec le texte d'origine si des questions se posaient quant au sens véritable de certains mots ; l'édition de Charles-Honoré Laverdière fait donc partie de la bibliographie de notre thèse. En combinaison avec l'édition de Thierry, l'édition d'Avignon et celle de Laverdière nous serviront de références diverses pour la compréhension des *Voyages* de Champlain.

Par ailleurs, la réédition en 1632 des textes publiés antérieurement est particulièrement utile. Il s'agit d'un point fort pour la préférence des textes établis par Thierry parce qu'il explique systématiquement et très clairement les changements qu'a fait Champlain dans les notes. Bien que la plupart de ces modifications aient été effectuées pour des raisons politiques et pour protéger la réputation de Champlain et l'entreprise de la Nouvelle-France, l'édition de Thierry nous permet de voir ce qui a changé ainsi que ce qu'il a gardé par rapport aux descriptions de la nature et des autochtones. Cette édition nous a également été utile pour voir si la perception de Champlain du monde naturel évolue tout au long de ses *Voyages*.

Quant au *Brief discours* et la controverse de la fiabilité par rapport à cette publication, même si Champlain n'a pas vu ce qu'il décrit ou s'il n'en était pas véritablement l'auteur, le texte nous offre quand même des descriptions de l'Amérique d'une perspective européenne. Comme l'explique David Hackett Fischer, « Le *Brief Discours* est précisément ce qu'il prétend

être : un texte de Samuel Champlain, Français de Saintonge, qui a rapporté à son roi les ‘choses remarquables’ qu’il avait vues de ses propres yeux en Amérique espagnole⁴⁵ ». Bien que la présente étude se concentre sur la présence européenne au Canada, l’*Espion en Amérique* d’Éric Thierry nous a été utile pour mieux comprendre le contexte des premiers voyages de Champlain ainsi que pour établir des comparaisons entre ses premières descriptions et gravures, et celles qui se trouvent dans les publications qui suivent. En préférant l’édition de Thierry, nous avons accès à un ensemble plus complet du monde de Champlain.

La publication récente et la modernisation de la langue dans l’édition ajoute aussi à l’avantage de se pencher sur les éditions de Thierry. Comme l’objectif de l’écocritique et de faire réfléchir et de répandre la pensée environnementale, une version en français moderne est utile. Thierry explique dans l’introduction de chacun des quatre volumes de son édition qu’il a comme but de rendre les *Voyages* de Champlain plus accessibles à un plus large public⁴⁶. Cela dit, comme il s’agit de la littérature de la Renaissance et du XVII^e siècle, il faut garder le contact avec le texte original. De toute façon, à la lumière des célébrations du 400^e anniversaire de l’arrivée de Champlain en Huronie, les éditions de Thierry conviennent bien à une étude écocritique de ses *Voyages*.

3.3 Présentation de nos analyses

En répertoriant les nombreuses descriptions de la nature et des autochtones que fait Champlain tout au long de ses *Voyages*, nous allons d’abord analyser des thèmes et des

⁴⁵ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 702. L’appendice C aux pages 694-702 traite de la controverse du *Brief discours*.

⁴⁶ Thierry, « Introduction », dans Champlain, *Les fondations de l’Acadie et de Québec*, p. 38; Thierry, « Introduction », dans Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 57; Thierry, « Introduction », dans Champlain, *Au secours de l’Amérique française*, p. 36; Thierry, « Introduction », dans Champlain, *Espion en Amérique*, p. 49.

singularités qui révèlent non seulement le rapport qu'a Champlain en tant qu'Européen avec la nature, mais aussi le regard que l'explorateur porte sur les autochtones. Ensuite, dans le chapitre suivant, nous explorerons la façon dont il perçoit et décrit l'eau, la terre, les animaux et l'hiver afin de reconstituer un tableau de la nature autour de lui ; nous porterons alors une attention particulière aux lexèmes et champs sémantiques. Le chapitre se terminera par une étude d'une sélection de dessins de la main de Champlain qui ont été ajoutés aux premières éditions de ses œuvres⁴⁷. Le troisième et dernier chapitre sera consacré aux descriptions des peuples autochtones, de leur façon de vivre, de leur place dans la forêt et de leur utilité pour les marchands européens. Une analyse iconographique des représentations des indigènes viendra clore cette section.

Puisque la présente étude est une relecture de l'œuvre de Champlain en utilisant l'écocritique, chacun des chapitres d'analyse se terminera par l'élaboration d'une perspective écologique et d'une action environnementale directe. Suivant la suggestion de Simon C. Estok à propos de la méthodologie activiste⁴⁸, nous allons réfléchir au rapport entre l'humain et son environnement au XVII^e afin de repenser à nos actions d'aujourd'hui. L'écocritique n'est pas uniquement une réflexion, et nos conclusions suggéreront des changements réels pour nous et pour l'environnement qui nous entoure.

⁴⁷ Dans l'introduction de *Espion en Amérique*, Éric Thierry souligne que la première édition de *Des Sauvages* n'a pas d'iconographie contrairement aux autres livres des *Voyages* de Champlain. Toutes les représentations, y compris les esquisses, ont été intégrées dans les éditions de Thierry (Samuel de Champlain, *Espion en Amérique*, Éric Thierry (dir.), p. 49).

⁴⁸ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecostudies*, p. 88.

Chapitre II

La nature décrite par Champlain

1.1 Descriptions de la nature

La perception sensorielle est un phénomène complexe. Les cinq sens et le cerveau traitent une quantité innombrable d'informations tous les jours, et les descriptions écrites ne constituent qu'une toute petite partie de l'expérience. Malgré cette perte d'information, la description écrite et le dessin étaient les seules façons de traduire une réalité d'une personne à une autre au XVII^e siècle, sans se parler. Le travail de l'auteur d'un récit de voyage était donc de traduire en mots et en esquisses ce qu'il percevait de manière compréhensible. Comme l'explique François Hartog, « Entre l'Ancien et le Nouveau Monde, la traduction est à la fois ce qui maintient et réduit la distance océane: elle est donc en même temps la marque, toujours présente, de leur coupure et leur signe, toujours repris, de leur suture⁴⁹ ». Le récit de voyage rapproche donc les deux mondes en soulignant leurs différences, et ce qui les distance en même temps. Raconter une histoire permet de transmettre des expériences personnelles et crée une esquisse d'un monde de l'ailleurs ; la nature ainsi décrite n'est qu'un élément d'un plus grand récit.

La description adopte plusieurs formes selon les époques. On peut par exemple raconter une histoire à l'oral ou à l'écrit. Même les gestes et la peinture pouvaient servir à partager un récit personnel ; Champlain a naturellement choisi la relation de voyage écrite comme moyen de faire partager ses descriptions, contenant des récits accompagnés parfois d'esquisses. Ce chapitre explore les descriptions de la nature dans les récits de Champlain et nous permettra d'élaborer une théorie quant à la façon dont il la perçoit.

Il faut garder à l'esprit, en lisant les *Voyages* de Champlain, le fait qu'il croit fortement en l'entreprise de la Nouvelle-France et essaye de convaincre l'administration royale de la continuer. Cela veut dire qu'il assemble ses récits à dessein et cible les autorités françaises, ce

⁴⁹ Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 365.

qui influence ses choix de mots et son style d'écriture. Le voyageur met l'accent sur la disponibilité des ressources naturelles qui seraient utiles à une colonie française, sur les endroits appropriés pour la fondation des habitations, et sur l'abondance de gibier et de poissons. Ce qu'il écrit est donc le résultat de choix intentionnels qui révèlent quand même ce qu'il a vu et vécu il y a quatre siècles.

Les objectifs officiels du navigateur sont exprimés dans la dédicace à la régente Marie de Médicis qui présente ses découvertes de l'Acadie. Dans cette brève lettre, Champlain souligne que l'art de naviguer sert à découvrir des terres riches et à supplanter le paganisme en Nouvelle-France où il a « toujours en désir d'y faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine [...] »⁵⁰. Il essaye ainsi de montrer les divers avantages de l'entreprise française au Canada. Comme l'explique Éric Thierry, « Marie de Médicis s'intéresse aux missions lointaines. Elle a encouragé le départ de deux jésuites en Acadie en 1611. Champlain agit ici en courtisan⁵¹ ». Cela montre que Champlain connaît ses lecteurs et qu'il organise expressément ses descriptions en fonction de l'effet qu'il veut produire chez eux.

Dans le présent chapitre, nous aborderons principalement la question de la « nature non humaine ». Bien que la perspective écocritique selon Timothy Morton définisse la nature comme incluant l'œuvre humaine, Champlain l'a comprise autrement. Il souligne très fréquemment l'utilité des singularités naturelles, mais comme nous allons voir, ses voyages montrent que la nature n'est pas pour lui uniquement une grande ressource prête à être exploitée. En analysant ses descriptions de la nature, nous allons également découvrir où se trouve sa place en tant qu'Européen dans le monde naturel des autochtones au Canada.

⁵⁰ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 47.

⁵¹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 47.

1.2 L'eau

Tout d'abord, l'eau est indispensable pour Champlain et elle est la voie par laquelle il accède au Nouveau Monde, d'autant plus que la navigation est son métier. Lui et ses compagnons dépendaient des cours d'eau non seulement pour venir au Canada et pour traverser la vallée du Saint-Laurent, mais aussi pour les provisions venant de France. Les Français ne pouvaient pas développer la colonie sans l'arrivée annuelle des navires français qui transportaient de nouveaux colons, des biens indispensables et de l'information. L'eau connectait ainsi la France à la Nouvelle-France et servait de voie de communication. Cette section explorera aussi comment les étendues et les cours d'eau représentaient à la fois la sécurité et le danger.

1.2.1 Voie de communication

Lorsque Champlain réédite ses premiers *Voyages*, il commence par une description générale de l'étendue du Canada. Dans les premiers paragraphes, il insiste d'abord sur la bonne situation et la beauté du fleuve Saint-Laurent : « Il se peut dire aussi que le pays de la Nouvelle-France est un nouveau monde et non un royaume, beau en toute perfection et qui a des situations très commodes, tant sur les rivages du grand fleuve Saint-Laurent (l'ornement du pays) qu'aux bords des autres rivières, lacs, étangs, et ruisseaux⁵² ». Sa première description du pays insiste sur la beauté parfaite des environs et souligne la singularité du fleuve Saint-Laurent comme caractéristique géographique centrale de la Nouvelle-France. Cela montre la valeur qu'accorde Champlain au fleuve ainsi qu'aux endroits habitables qui l'entourent.

En ce qui concerne les cours d'eau en tant que voies de communication, il met l'accent sur l'utilité de la géographie fluviale canadienne pour le voyageur. Il continue sa description de

⁵² Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 42.

manière élogieuse et souligne « la communication des grandes rivières et des lacs, qui sont comme des mers traversant les contrées, et qui rendent une grande facilité à toutes les découvertes, dans le profond des terres, d'où on pourrait aller aux mers de l'Occident, de l'Orient, du Septentrion, et s'étendre jusqu'au Midi⁵³ ». D'abord on peut noter l'emploi du mot 'communication' qui montre ce que représentent les cours d'eau pour Champlain : des connexions qui s'enfoncent vers l'intérieur des terres canadiennes et servent de chemins navigables. En comparant les rivières canadiennes à des mers, Champlain cherche à montrer que les eaux sont profondes, abondantes et bien navigables ; elles sont ainsi des voies de communication qui connectent les contrées canadiennes, permettant la navigation en bateau.

Il faut cependant ajouter qu'il ne mentionne pas les indigènes et leur usage semblable des cours d'eau. Champlain souligne par contre que les rivières rendent très faciles les expéditions, l'exploration et par extension la colonisation. Certes, il écrit ses *Voyages* pour les lecteurs français et non pour les autochtones, mais dans ce passage « les découvertes » font sans aucun doute référence aux activités européennes au Canada. On peut se demander où se trouve la place des Amérindiens dans ses descriptions du système fluvial du Canada. C'est comme si les cours d'eau n'étaient utiles qu'aux Européens. Cela ajoute ainsi à l'eurocentrisme de l'époque et à la perception de Champlain que les terres de la Nouvelle-France appartiennent effectivement aux Européens.

Les Européens séjournant au Canada dépendaient aussi des mers et des cours d'eau pour maintenir le contact avec la France, et les navires symbolisaient le transfert de l'information. Même si les voyages transatlantiques demandent du temps, l'information se répand rapidement. Les nouvelles du roi et de sa famille, par exemple, traversent l'Atlantique sur les navires

⁵³ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 43.

français. En mai 1607, Champlain apprend que le second fils de Henri IV est né le mois précédent, et qu'il « nous apporta de la réjouissance⁵⁴ ». Trois années plus tard, en mai également, le roi Henri IV a été assassiné et Champlain apprend cette nouvelle à Tadoussac entre juin et le début du mois d'août⁵⁵ :

quelques vaisseaux, qui étaient venus de Brouage, avaient apporté des nouvelles, que Monsieur de Saint-Luc était venu en poste de Paris et avait chassé ceux de la Religion hors de Brouage [...] et que le roi avait été tué [...]. Toutes ces nouvelles apportèrent un grand déplaisir aux vrais Français qui étaient alors en ces quartiers-là⁵⁶.

Les vaisseaux apportent bonnes et mauvaises nouvelles de France, mais également des villes comme Brouage, patrie de Champlain. Champlain en outre n'évite pas de souligner l'affection ressentie par les Français en Nouvelle-France, toujours loyaux à la couronne française.

Les lettres envoyées par bateaux étaient la seule façon de communiquer avec le Nouveau Monde à l'époque. L'image d'un navire à l'horizon, que Champlain et ses compagnons ont sans aucun doute souvent espérée, représente donc l'arrivée de nouvelles, bonnes ou mauvaises. Peu avant d'apprendre la mort d'Henri IV, il explique que « Le 4^e jour de juin, Des Marez arriva à Québec, ce qui nous réjouit fort, car nous doutions qu'il lui fût arrivé quelque accident sur la mer⁵⁷ ». Son arrivée heureuse met ainsi fin à un mystère. Une dimension temporelle s'ajoute à la communication transatlantique, à l'époque, car la colonie est isolée de l'automne au printemps. Le froid et les glaces imposent leur rythme à la transmission des nouvelles.

⁵⁴ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 145.

⁵⁵ Il semble que cette nouvelle soit reçue mi-juin. Champlain ne précise pas cependant le jour exacte, et la prochaine date qu'il note est le huitième jour d'août (Champlain, *Les fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 226-228).

⁵⁶ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 227. La « Religion » veut dire ici le protestantisme.

⁵⁷ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 226.

1.2.2 Sécurité et danger

Puisque la Nouvelle-France dépendait des provisions venant de France, il était essentiel que les voies navigables soient sûres et fiables. À travers les *Voyages*, Champlain mentionne et décrit de nombreuses rivières partout au Canada ; il loue celles qui sont larges et profondes et avertit le lecteur de celles qui sont trop petites et périlleuses à la navigation. Sa description de la rivière du Saguenay lors de son premier voyage au Canada est un exemple de cette rhétorique, notant qu'elle est une belle rivière « qui a une profondeur incroyable⁵⁸ » et décrivant les nombreux affluents qui se jettent dans la rivière. La profondeur et les conditions de navigation des rivières sont toujours des caractéristiques favorables dans ses descriptions des cours d'eau.

Pour Champlain, les rivières n'étaient pas uniquement des cours d'eau. Lorsqu'il décrit par exemple la rivière de la Petite-Nation, il souligne ses attributs positifs : « nous en trouvâmes une autre [rivière] fort belle et spacieuse [...]. Cette rivière est fort plaisante, à cause des belles îles qu'elle contient et des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent⁵⁹ ». Champlain présente d'abord la beauté et la largeur pour souligner qu'elle est sûre pour les grands navires. La beauté est donc liée, au moins en partie, à son utilité. De plus, cette description révèle ensuite que Champlain voit la rivière comme l'artère principale sur laquelle se situent les belles îles et autour de laquelle se trouvent les terres et les forêts (et les bois clairs sont beaux parce qu'ils facilitent le déplacement des Européens). L'importance qu'accorde Champlain aux cours d'eau se révèle dans ses descriptions de l'eau car c'est la rivière qui contient les îles et qui traverse les contrées canadiennes. Si elle n'était pas assez spacieuse, il n'aurait pas pu la suivre pour la décrire. Les systèmes fluviaux sont donc centraux aux découvertes françaises au Canada, voire à l'entreprise entière.

⁵⁸ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 148.

⁵⁹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 75.

Si l'eau n'est pas belle ou sûre, elle est effrayante ou dangereuse dans ses descriptions ; comme Champlain est un marin, il reconnaît facilement ces caractéristiques des cours d'eau. Lors d'un voyage en Acadie, il note « un port fort dangereux à cause des basses et bancs, où nous voyons briser de toutes parts. [...] Il y descend une rivière qui est assez belle, où, à marée basse, il y a quelque 3 pieds et demi d'eau. [...] Ce lieu serait très beau, si le havre était bon⁶⁰ ». Les jugements ici renforcent le fait que, pour Champlain, une rivière est belle selon sa commodité ; dans ce cas, l'intérieur de la rivière serait un bel endroit si le havre n'était pas si dangereux. Il lie ainsi la sécurité et l'utilité des voies navigables à la beauté. Un cours d'eau est beau pour Champlain surtout s'il est accessible, large et profond. De sa perspective, ses descriptions sont logiques ; ses *Voyages* visent à intéresser les Français à l'entreprise de la Nouvelle-France, et il doit savoir quelles rivières sont de bonnes voies navigables et lesquelles ne sont pas sûres.

En plus du danger des zones navigables, les rivières à portage peuvent aussi présenter des risques. Les « sauts » notamment rendent les rivières dangereuses à traverser. En 1611, Champlain décrit les rapides de Lachine et le danger qui s'y trouve. Un jour, un jeune Français appelé Louis, amateur de chasse, essaye avec deux autochtones de les traverser afin d'atteindre l'île des Hérons. Champlain décrit l'épisode dramatique comme s'il y était :

Ils se laissèrent donc tomber dans le courant. Et comme ils furent dans la chute du saut, ils en voulurent sortir et jeter leurs charges, mais il n'était plus temps, car la vitesse de l'eau les maîtrisait ainsi qu'elle voulait, et ils se retrouvèrent aussitôt dans les bouillons du saut qui leur faisaient faire mille tours en haut et en bas. [...] Enfin, la raideur de l'eau les lassa de telle façon que ce pauvre Louis, qui ne savait nager en aucune façon, perdit tout jugement et, le canot étant au fond de l'eau, il fut contraint de l'abandonner, [...] et ainsi mourut-il misérablement⁶¹.

⁶⁰ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 102

⁶¹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 245.

La personnification de la vitesse de l'eau dans cette description est très intéressante. Les verbes 'maîtriser' et 'vouloir' en particulier montrent que, pour Champlain, la nature a une volonté et est capable de surpasser la force l'être humain. Champlain en tant que colonisateur européen domine normalement la nature en profitant des ressources naturelles ; ce passage révèle cependant que la nature nord-américaine est parfois plus forte que l'homme (et que parfois les humains n'ont pas de contrôle sur la nature). Le fait que Louis ne sache pas nager renforce le rapport qu'avaient les Européens avec l'eau à l'époque. Les mers et les cours d'eau leur permettaient de se rendre au Canada de manière sûre, mais l'eau pouvait à tout instant les trahir. Ainsi, Champlain fait ressortir l'image de la fragilité de l'humain face à la volonté de la nature.

Le chasseur français n'était pas seul dans le canot. Deux autochtones l'ont accompagné, l'un d'eux s'est noyé aussi et l'autre a survécu et a pu raconter l'épisode aux Français plus tard. Champlain n'a donc pas été témoin de cet épisode et décide le lendemain de visiter le lieu. Selon lui, ils sont allés

pour voir l'endroit où ils s'étaient perdus et aussi si nous trouverions les corps, et je vous assure que quand il me montra le lieu, les cheveux me hérissèrent en la tête de voir ce lieu si épouvantable et je m'étonnais comment les défunts avaient été si hors de jugement de passer un lieu si effroyable, pouvant aller par ailleurs, car il est impossible d'y passer [...], et une partie dudit saut était toute blanche d'écume, qui montrait le lieu le plus effroyable, avec un bruit si grand que l'on eût dire que c'était un tonnerre, comme l'air retentissait du bruit de ces cataractes⁶².

L'emploi des mots comme 'épouvantable' et 'effroyable' soulignent la peur qu'il ressent en voyant les cascades, mais l'essentiel dans ce passage est le côté personnel de la description. Lorsqu'il écrit 'je vous assure', Champlain établit un pacte plus intime entre lui et son lecteur pour souligner la témérité du jeune français. Ce faisant, il se rapproche de l'humain qui lit son texte mais garde la distance entre lui et la nature qui lui fait peur. Il décrit le lieu de façon

⁶² Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 246.

dramatique en soulignant que tout le monde serait d'accord au sujet du danger qui s'y trouve, et sa réaction corporelle démontre la crainte réelle ; l'erreur de l'amateur de chasse servait depuis lors comme exemple de la vulnérabilité humaine par rapport à certains lieux naturels dangereux. Ainsi se manifeste la distinction entre les Européens et la nature : Champlain affirme dans cette description qu'il faut que les humains se méfient de certains endroits et de certaines situations pour leur sécurité. Il ajoute à l'image un effet sonore terrifiant, le bruit des rapides en tonnerre retentissant, bruit que ne peuvent qu'imaginer les lecteurs.

Ce récit de l'eau dangereuse a plusieurs strates. Il s'agit d'abord d'une description faite par Outetoucos, l'autochtone qui a survécu, mais Champlain ne mentionne cela qu'à la fin du récit. Il décrit ensuite ses propres réponses émotionnelles de manière plus intime que d'habitude. Il contourne de cette façon, volontairement ou non, la narration de l'indigène afin de s'impliquer dans un épisode auquel il n'a même pas assisté. Ainsi Champlain se montre plus important dans ce récit que le rescapé. Certes, le lecteur français s'identifie beaucoup plus facilement aux sentiments d'un autre Français, mais cette description repousse vers la marge les autochtones de la Nouvelle-France. Même si Champlain comprend qu'ils fassent partie intégrante du monde naturel du Canada, les lecteurs vont continuer à voir le monde de façon eurocentrique.

Selon Simon C. Estok, l'écophobie est une peur de la nature qui amène l'humain à vouloir la contrôler⁶³. Champlain évoque cette peur en décrivant les rapides de Lachine et la mort du jeune chasseur, notamment avec les mots descriptifs tels qu'« effroyable » et « épouvantable ». Pour Champlain, la nature dans ses excès engendre ainsi la peur, et le Français qui meurt est une image de témérité face à la nature canadienne. Comme Champlain prend le temps pour noter où se trouve l'eau dangereuse (c'est-à-dire l'eau peu profonde ou les rapides

⁶³ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecostudies*, p. 79.

épouvantables), le danger fait partie de ce qui vaut le coup d'être défini. Estok souligne cependant que l'écophobie est une haine irrationnelle de la nature⁶⁴ ; la peur que Champlain décrit est par contre rationnelle, confirmée par la mort du jeune Français. Ses *Voyages* montrent quand même que la peur de la nature existait dans la conception européenne à l'époque, et justifiera plus tard le besoin de dominer la nature.

Les étangs marécageux font aussi partie de la géographie fluviale du Canada. Les thèmes du danger et de la peur sont souvent associés aux endroits marécageux, des « lieux et déserts fort affreux et non fréquentés⁶⁵ » qui contiennent un péril unique : les moustiques. Pendant une guerre contre les Iroquois, Champlain et une troupe d'autochtones traversent des marécages où il note « la quantité des moustiques qui était si épaisse qu'elle ne nous permettait point presque de reprendre notre haleine, tant ils nous persécutaient et si cruellement que c'était chose étrange⁶⁶ ». Il dépeint alors l'image des étangs marécageux comme des lieux indésirables, voire dangereux, remplis d'insectes nuisibles sans merci qui ne conviennent pas à la vie humaine, d'où le danger et la peur.

Champlain reconnaît cependant une caractéristique positive des marécages canadiens. En 1615, Champlain hiverne à Cahiagué, village des Arendarhonons au bord du lac Simcoe, aujourd'hui dans la province de l'Ontario⁶⁷. Dans la description de la géographie de la région qui l'entoure, il souligne que « ce pays est abondant en prairies, palus et marécages qui servent pour

⁶⁴ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecostudies*, p. 89.

⁶⁵ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 202.

⁶⁶ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 218.

⁶⁷ Selon le Dictionnaire biographique du Canada, le village de Cahiagué se trouvait près de l'actuelle ville de Hawkestone, Ontario. Voir Elsie McLeod Jury, « ATIRONTA (circa 1615) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1. En ligne:

http://www.biographi.ca/fr/bio/atironta_1615_1F.html.

la nourriture desdits animaux⁶⁸ ». Cela montre qu'il comprend l'utilité de ces endroits dangereux pour les humains parce qu'ils servent à nourrir les animaux. La subsistance des animaux qu'il chasse s'avère importante, pour lui, mais ce passage montre quand même qu'il comprend que les lieux non humains, voire ceux qui sont nuisibles aux humains, importent à d'autres êtres vivants. Même s'il a tendance à distinguer entre l'œuvre humaine et la nature, il reconnaît l'existence d'attributs qui relie la sphère humaine et la sphère animale, dans un écosystème plus large.

L'eau est donc, pour les Européens venus au Canada à cette époque, une voie de transport et de communication indispensable. Elle occupe aussi un espace central dans la géographie canadienne, le fleuve Saint-Laurent étant l'artère principale devant permettre le déploiement de l'entreprise de la Nouvelle-France, et assurer les échanges et le troc. Comme le montre Hervé Baudry (en citant *Le Theatre d'Agriculture* d'Oliviers de Serres de 1605), « [l'admirable] et universelle fonction économique de l'eau nous introduit dans le règne de la Nature 'boutique', profuse de biens au service de la santé humaine⁶⁹ », ce qui souligne l'utilité cherchée par les Européens à l'époque. Afin de bien profiter de ce que les systèmes fluviaux offrent, il faut les maîtriser autant que possible. L'œuvre de Champlain, notamment sa cartographie et ses descriptions des cours d'eau, facilite les allers-retours des colonisateurs entre la France et le Canada. Ses descriptions des rivières et des lacs de Nouvelle-France préviennent des dangers qui guettent les explorateurs et les colonisateurs. Lors de ses *Voyages*, cependant, il apprend et fait voir que la maîtrise complète de la nature fluviale n'est pas possible. Pour Champlain, le système des rivières est ainsi l'artère principale de la Nouvelle-France ; il s'agit de la caractéristique géographique qui permet le déplacement et le fleuve contient un nombre fabuleux d'îles. L'eau a

⁶⁸ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 152.

⁶⁹ Baudry, Hervé, « Les singularités campagnardes dans la littérature de voyage au XVIème siècle », dans *Essais sur La Campagne à la Renaissance*, p. 83.

aussi un côté esthétique pour Champlain qui est bien illustré par son admiration particulière de la région du lac qui porte son nom⁷⁰. Par rapport aux cours d'eau canadiens plutôt pratiques, ceux de la France ne s'enfoncent pas aussi profondément dans les terres et étaient plus dangereux et moins nombreux. La mer également représentait à la fois la connexion entre l'Europe et le Canada et l'isolement des deux continents ; une sorte de « coupure-suture », comme Hartog décrit la traduction entre l'ancien et le nouveau⁷¹. La première rencontre européenne au Canada advient en fait entre le voyageur et l'eau, toujours avant que l'on ne mette pied à terre. Négocier les mers et les rivières, acte souvent périlleux, est la première étape de la découverte de nouvelles terres.

1.3 La terre

Champlain voit la terre de manière semblable à sa perception de l'eau au Canada. Tout comme les cours d'eau, la terre est importante pour le transport et pour la prochaine étape de la colonisation de la Nouvelle-France : la fondation des habitations européennes. Bien que les rivières amènent les navires européens au cœur des contrées canadiennes, l'objectif ultime est de prendre possession du territoire et d'y établir une colonie à la manière européenne. Pour ce faire, il fallait aussi trouver des terres fertiles. Champlain note donc, dans ses récits, les lieux appropriés à la culture. Comme le décrit Hervé Baudry dans une étude des singularités des campagnes dans les récits de voyage, « Rien ne réjouit plus le voyageur des XVIème et XVIIème

⁷⁰ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 307.

⁷¹ Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 365.

siècles que le spectacle d'une campagne abondante, 'riante'. Elle est comme une nature humanisée et nourricière⁷² ».

Au début des voyages de Champlain au Canada, le voyageur explique lui-même sa perspective sur les bonnes terres. Il s'agit d'une série d'îles « qui sont basses, couvertes d'arbres, et fort agréables, remplies de grandes prairies, et de force gibier⁷³ ». Il note donc la disponibilité des ressources naturelles utiles aux Français. La présence des prairies les rend parfaites pour l'agriculture, notamment « pour la nourriture du bétail » comme il le souligne plus tard⁷⁴. De plus, Champlain montre que la terre est bonne lorsqu'elle contient des bois « assez clairs, ce qui fait que l'on pourrait traverser aisément⁷⁵ », car une forêt épaisse est dangereuse selon la perspective européenne.

Ce n'est cependant pas seulement la richesse qui rend les terres agréables pour Champlain ; leur situation est aussi importante. Il décrit en 1613 une île habitée par les Algonquins dont il loue les caractéristiques géographiques : « Cette île [qui ne s'expose aux inondations] est forte de situation, car à ses deux bouts, et à l'endroit où la rivière se jette dans le lac, il y a des sauts fâcheux, et l'âpreté de ceux-ci la rend forte, et ils [les Algonquins] s'y sont logés pour éviter les courses de leurs ennemis⁷⁶ ». L'île est donc bonne pour les habitations parce qu'elle est bien protégée contre la force de l'eau. De plus, les cascades à l'embouchure de la rivière servent de protection contre les nations ennemies. Champlain reconnaît cette utilité, mais concède plus tard que la chasse n'y est pas bonne et que la terre cultivable est pauvre⁷⁷. De sa

⁷² Baudry, Hervé, « Les singularités campagnardes dans la littérature de voyage au XVIème siècle », dans *Essais sur La Campagne à la Renaissance*, p. 82.

⁷³ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 166.

⁷⁴ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 117.

⁷⁵ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 156.

⁷⁶ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 81-82.

⁷⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 82.

perspective, la capacité de pouvoir cultiver une terre riche est indispensable à l'établissement d'une habitation européenne au Canada.

Comme dans ses descriptions des cours d'eau, si la terre n'est pas fertile et belle, Champlain la considère déserte, âpre ou fâcheuse. Plus loin dans la rivière des Outaouais, il traverse un pays particulièrement indésirable :

un pays désagréable, rempli de sapins, de bouleaux et de quelques chênes, avec force rochers, et en plusieurs endroits un peu montagneux, au surplus fort désert, et stérile, et peu habité [...]. Il est vrai qu'il semble que Dieu a voulu donner à ces terres affreuses et désertes quelque chose en sa saison, pour servir de rafraîchissement à l'homme et aux habitants de ces lieux. Car je vous assure qu'il se trouve le long des rivières, si grande quantité de bleuets, qui est un petit fruit fort bon à manger, et force framboises, et autres petits fruits, et en telle quantité, que c'est merveille⁷⁸.

Cette description montre que les terres sont désagréables lorsqu'elles ne sont pas cultivables. Si l'endroit ne comporte pas assez de ressources naturelles pour les colonies françaises, il n'est donc pas suffisamment bon. Nous voyons aussi dans ce passage que Champlain souligne que même Dieu a jugé ce pays trop âpre et affreux, et y a volontairement fait pousser des fruits délicieux. Accompagné par le syntagme 'je vous assure', ce passage montre que Champlain s'adresse de nouveau aux lecteurs européens tout en confirmant la véracité de son observation, soulignant le côté eurocentrique de ses œuvres. Même si des autochtones y vivent, la terre n'est pas assez séduisante pour les colons français.

L'utilité des terres est certainement importante, mais elle n'est pourtant pas le seul attribut que note Champlain ; il mentionne rarement le plaisir de tout simplement voir des paysages. En décrivant les affluents du Saint-Laurent, une certaine admiration ressort pour plusieurs îles « désertes, qui sont délectables à voir, où en la plupart il y a grande quantité de

⁷⁸ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 115-116.

vignes et autres fruits sauvages⁷⁹ ». On associe l'adjectif « délectable », aujourd'hui, plutôt à la nourriture, mais en français de l'époque le mot faisait plus simplement référence à « ce qui fait plaisir à quelqu'un »⁸⁰. Dans ce sens-là, Champlain reconnaît une valeur intrinsèque à ces îles, malgré la pauvreté des terres. Certes, la délectation qu'il ressent peut être liée à la présence des vignes et des fruits, mais il souligne en premier lieu que ce sont des îles désertes, et ajoute grâce à une proposition subordonnée d'autres renseignements. Cette notion de la « nature intrinsèque » reviendra plusieurs fois sous la plume de Champlain.

Pourtant, Éric Thierry, dans une note explicative, montre que dans l'édition de 1627 des *Voyages*, Champlain change complètement cette description, omettant effectivement le plaisir ressenti de voir un lieu intrinsèquement intéressant et le remplaçant par une description plus objectivement géographique « suivant les rapport et résolution que m'en ont faits ceux qui y vont [...] »⁸¹. Il n'est pas clair pour quelle raison il a décidé de ne plus raconter cette description personnelle. Cela dit, puisque les éditions ultérieures ont pour objectif premier de faire continuer l'entreprise de la Nouvelle-France, il a peut-être jugé ses sentiments personnels pas assez convaincants. De toute façon, il s'est montré initialement intéressé par les îles et, par extension, à la nature en soi.

Champlain perçoit donc la terre du Canada comme une ressource vierge et ses descriptions soulignent les endroits naturels prêts pour l'agriculture. De la même manière, et reflétant l'objectif de ses *Voyages*, il décrit des systèmes fluviaux afin de faire voir aux lecteurs la disponibilité des prairies pour l'avenir de la Nouvelle-France ; c'est la raison pour laquelle il « se préoccupe toujours de considérations économiques [...], matérielles [...], politiques et

⁷⁹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 153.

⁸⁰ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, t. 9, p. 295. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/delecter>.

⁸¹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 153. Voir note en bas de page.

défensives⁸² ». Il semble, de plus, supprimer et dissimuler volontairement une admiration pour l'étendue canadienne qui ressort à travers ses descriptions. Il voit et décrit néanmoins le Canada comme un territoire vaste dont les terres cultivables n'attendent que le génie européen. Comme le souligne David Hackett Fischer, « Champlain avait une esthétique différente de la nôtre [du tourisme d'aujourd'hui], sans parler de ses préoccupations immédiates⁸³ », car il prévoyait le futur établissement des colonies françaises.

1.3.1 Le jardin

La notion de la terre cultivable est essentielle pour l'image du Canada que dépeint Champlain. Lors de ses premiers voyages en Nouvelle-France, il énumère et décrit quelques arbres qu'il reconnaît comme suit : « Tout le reste est un pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres, comme des chênes, des cyprès, des bouleaux, des sapins et des trembles, et d'autres arbres fruitiers sauvages, et des vignes, ce qui fait que, selon mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres⁸⁴ ». Le Canada se montre dans ce passage comme une étendue sauvage qui ressemble pourtant aux pays européens. En cultivant la terre d'Amérique à la manière européenne, le pays deviendra aussi beau que la France. Afin de ce faire, les Français doivent implanter leur civilisation. On peut déduire que, pour Champlain, cultiver la terre équivaut à transformer la matière sauvage en œuvre de civilisation. Il suggère ainsi qu'en cultivant les terres, les Européens peuvent transformer les paysages selon la vision française.

⁸² Myriam Marrache-Gouraud, « L'écrivain à sa table de travail : Ouvrir l'espace, rapporter l'immensité », dans Samuel de Champlain, *Voyages au Canada*, Myriam Marrache-Gouraud (dir.), p. 151.

⁸³ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 284.

⁸⁴ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 152.

L'entreprise de la Nouvelle-France reflète le désir de 'cultiver' le pays, et l'image du jardin ressort dans une autre dédicace de Champlain destinée au roi Louis XIII qui accompagne le récit de voyage de 1615. Selon le voyageur, « Même si les fruits que les arbres portent sont de Dieu, ils sont à celui qui est seigneur du sol où ils sont plantés et qui les a arrosés, et entretenus, avec un soin particulier⁸⁵ ». Il souligne ici la revendication française des terres au Canada et, plus précisément, que les Français sont les nouveaux seigneurs qui devraient entretenir le jardin que représente la Nouvelle-France. L'image de « faire fleurir le lys⁸⁶ » que l'on trouve dans la dédicace à la reine mère s'intègre également dans cette image du jardin. Les Français prennent possession du territoire sans se soucier de la conception autochtone du monde.

En 1605, Champlain débarque avec le Sieur du Mons au bord d'une rivière (qui serait située, aujourd'hui, dans le Maine) pour voir le jardinage des Almouchiquois et en faire une description. Il détaille la façon dont les autochtones plantent les 'trois sœurs' (le maïs, la courge et le haricot) et souligne que les « fèves du Brésil [...] s'entrelacent autour dudit blé qui lève de la hauteur de 5 à 6 pieds et tiennent le champ fort net de mauvaises herbes⁸⁷ ». L'aspect le plus important dans ce passage du point de vue écocritique est l'idée des mauvaises herbes, qui est une construction humaine. En réalité, une herbe qui est mauvaise est une plante qui ne devrait pas, selon le jugement de l'homme, pousser là où elle se trouve. L'intérêt d'enlever de telles herbes provient du désir de protéger les autres plantes qui sont plus utiles aux humains. Les mauvaises herbes sont donc celles que l'humain juge indésirable.

De la perspective de Champlain, il est clair que l'absence de mauvaises herbes permet au potager de pousser le mieux possible. Cela nous montre ainsi que Champlain classe les plantes et

⁸⁵ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 100.

⁸⁶ Voir la dédicace à la reine régente Marie de Médicis, Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 47.

⁸⁷ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 93.

les mauvaises herbes selon les besoins humains. Cette classification fondée sur l'utilité pour les humains ajoute à l'image du rapport anthropocentrique entre Champlain en tant qu'Européen et la nature canadienne. Par rapport aux autochtones, les Français cultivent plus activement leurs jardins et disciplinent la nature à leur besoin de façon à ce qu'ils la dominent.

De plus, un jardin sain exige pour lui du travail afin de le rendre plus net ; si cultiver équivaut à civiliser comme dans l'image du jardin de la Nouvelle-France, supprimer les « mauvaises herbes » fait partie des contraintes de la civilisation humaine. En continuant les découvertes de la côte des Almouchiquois, Champlain décrit un harpon que ses hôtes lui ont donné et qu'il prend « par curiosité, où l'os était attaché de chanvre, à mon opinion, comme celui de France, et me dirent qu'ils en cueillaient l'herbe dans leur terre sans la cultiver, en nous montrant la hauteur comme de 4 à 5 pieds⁸⁸ ». Toujours comparant les plantes canadiennes à celles de France, Champlain souligne trois choses : la présence de plantes utiles non cultivées, la fertilité des terres canadiennes et la possibilité d'améliorer l'agriculture grâce aux techniques françaises. En mentionnant le fait que les Almouchiquois ne cultivent pas le chanvre qui s'y trouve, il met l'accent sur le côté moins civilisé de l'agriculture canadienne par rapport à celle de l'Europe. Pour Champlain, cela sert à tenter ses compatriotes et à montrer que les terres canadiennes sont fécondes (et profiteraient de l'agriculture française).

Champlain implante déjà le jardin à la française au Canada, mais à l'intérieur des limites des habitations européennes. Il s'agit d'un « domaine clos et modelé par l'homme, un décor familial⁸⁹ » par rapport à la nature sauvage qui l'entoure. Non seulement Champlain mentionne plusieurs jardins que construisent ses compatriotes, mais il prend parfois en charge son propre jardin. Dans les gravures des habitations de l'île de Sainte-Croix, de Port-Royal et de Québec se

⁸⁸ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 101

⁸⁹ Françoise Joukovsky, *Paysages de la Renaissance*, p. 24.

trouvent la représentation de plusieurs jardins géométriques de l'époque, ce qui souligne la vision et la culture européennes des villes apportées par les Français ; il y en a un à Québec qui est appelé le « Jardin du sieur de Champlain⁹⁰ ». Même s'ils font office de potager au Canada, les esquisses renvoient aux jardins européens qui rappellent les loisirs de la noblesse ainsi que les espaces naturels conçus par les humains. Il se fait ainsi « le promoteur du jardin à la française en Amérique⁹¹ ». De plus, si le jardin est, pour les Européens, « [l]e prolongement direct de la maison, la ceinture qui s'enroule autour du village ou du château⁹² », il n'en est pas autrement en Nouvelle-France alors qu'il constitue une partie de l'habitation. Cette nature « fabriquée » ou « humaine » illustre bien la place de la nature dans la société européenne et la séparation entre les natures « humaine » et « non humaine ».

Champlain n'hésite pas à dépeindre les autochtones comme étant plus proches de la nature, occupant un espace différent de l'espace européen. Cela ne veut pas dire, par contre, que le jardinage autochtone était supérieur ou inférieur à celui de Champlain et de ses compatriotes. Ce que nous savons, cependant, est que Champlain reconnaît l'efficacité des trois sœurs pour une meilleure croissance du potager au Canada, même si les autochtones ne cultivaient pas de la même manière. Les autochtones ont sans aucun doute reconnu cette efficacité aussi, mais il n'est pas clair s'ils avaient la même notion des « mauvaises herbes » qui ne sont pas utiles aux humains. Il est cependant évident que Champlain prétend qu'ils pourraient mieux cultiver. Comme tout portrait des autochtones de l'époque, notre seul témoin est l'écriture européenne.

1.3.2 La ville européenne

⁹⁰ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 174. La gravure de l'habitation de l'île de Sainte Croix se trouve à la page 77 et celle du Port-Royal se trouve à la page 112.

⁹¹ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 287.

⁹² Françoise Joukovsky, *Paysages de la Renaissance*, p. 15.

Comme l'habitation est le centre de la présence européenne sur la terre ferme, il est important de considérer comment Champlain représentait les villes. Sa perception du rapport entre les villes et la nature ressort notamment dans une description de la ville de Gênes dans l'édition de 1632 de ses *Voyages* : « Gênes, l'une des plus superbes villes du monde, édifiée dans un pays environné de montagnes, fort désert et si infertile que les habitants sont contraints de faire apporter la terre de dehors pour cultiver leurs jardins d'alentour [...] »⁹³. Le jardin représente une forme de nature contrôlée par les humains qui se trouve à l'intérieur de la ville. La terre vient de l'extérieur, mais les humains doivent travailler afin de la rendre fertile. En transférant cette façon de vivre et de construire des villes de l'Europe à la Nouvelle-France, la présence européenne au Canada menace et transforme l'équilibre du rapport entre l'humain et la nature.

Champlain propose ensuite une description semblable de Marseille qui renforce cette image de la nature contrôlée par l'homme : « La ville de Marseille, qui autrefois n'était qu'un marécage, environné de collines et de montagnes assez fâcheuses, néanmoins par succession de temps a rendu son territoire fertile et est devenue fameuse et grandement marchande. Ainsi plusieurs petites colonies ayant la commodité des ports et des havres, se sont accrues en richesses et réputations »⁹⁴. Champlain souligne ainsi la présence indésirable et fâcheuse du marais qui disparaît après les changements entrepris par la ville de Marseille. Le fait qu'elle devient « fameuse » et « grandement marchande » renforce l'importance du commerce du point de vue des Européens. Le lien qu'il fait entre la réputation positive, l'accumulation de richesses et le développement de la ville souligne également l'intérêt du voyageur pour le commerce. De plus, cet exemple sert pour Champlain à montrer que même des terres stériles peuvent être

⁹³ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 42.

⁹⁴ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 42.

transformées en une ville prospère, pourvu que l'accès à l'eau soit sûr et fiable, ce qui renforce aussi la dépendance aux cours d'eau et à la mer. Comme il souligne les nombreuses colonies qui « se sont accrues en richesses et réputation » grâce en partie aux ports et aux havres commodes, Champlain fait souvent allusion aux sites possibles pour l'établissement des habitations. Il laisse ainsi entendre que le développement des colonies en Nouvelle-France peut se faire facilement, comme on l'avait déjà fait en Europe.

Un emploi rhétorique ressort également de la description de Marseille de Champlain : il personnifie la ville. Selon le passage, c'est la ville elle-même qui « a rendu son territoire fertile », qui œuvre afin d'altérer le paysage qui l'entoure. Avant cette transformation, elle « n'était qu'un marécage », un lieu naturel. Ainsi, l'action humaine transforme le lieu en ville qui se développe par la suite ; la ville est à la fois un espace physique et un être vivant qui vit et évolue selon la volonté des humains. La ville s'émancipe à la fois des mains de l'humain et de la nature ; elle ne fait plus partie des collines et des montagnes qui l'entourent. La vie est donc au centre de la ville et l'âme. Tout cela montre que Champlain voit ainsi les villes, et en encourageant le même développement au Canada, il y perpétue la séparation entre la ville et la nature, selon la vision sociale européenne.

La terre représente donc, pour Champlain, un lieu en devenir, prêt à accueillir la ville européenne. Son entreprise en Nouvelle-France a comme objectif d'effectuer cette implantation permanente. Tandis que les habitations autochtones se trouvent au cœur des forêts, celles des Européens s'éloignent de la nature. De sa perspective, le pays est un jardin que les Français doivent entretenir. Les jardins à l'intérieur des villes, plantés et arrangés géométriquement par la main française, représentent d'autant plus la manipulation de la nature. Champlain souligne néanmoins que la beauté de la terre dépend de l'eau qui la rend accessible aux navires français.

Pourvu qu'une voie navigable permette aux Français de débarquer sans encombre en Nouvelle-France, les colonisateurs ont le pouvoir, s'ils le veulent bien, de prendre contrôle d'un espace et de le transformer afin de le rendre utile à leurs besoins.

1.4 Les animaux

La description des animaux que l'on trouve dans les *Voyages* de Champlain suit le même modèle d'énumération que les caractéristiques utiles de l'eau et de la terre. En fait, un des thèmes les plus récurrents tout au long de ses récits est la présence et l'abondance des animaux au Canada. Champlain énumère à plusieurs reprises les diverses espèces de mammifères, d'oiseaux et de poissons qu'il observe. En créant un inventaire des animaux, il rappelle aux Français la grande abondance de ressources naturelles qui se trouvent au Canada, ressources prêtes à être utilisées par les colonisateurs de la Nouvelle-France.

Sa perception des animaux apparaît surtout lors de son premier voyage dans la vallée du Saint-Laurent. Après avoir énuméré les îles, les arbres et les fruits de la région, Champlain note qu'il y a « aussi plusieurs bêtes sauvages comme des orignaux, cerfs, biches, daims, ours, porcs-épics, lapins, renards, castors, loutres, rats musqués, et quelques autres sortes d'animaux que je ne connais point, lesquels sont bons à manger, et desquels vivent les Sauvages⁹⁵ ». L'essentiel de cette liste est que toutes les espèces sont nombreuses et sont toutes bonnes à manger. En ajoutant que les indigènes s'en servent aussi pour vivre, il souligne l'habitabilité des terres canadiennes. Il s'agit donc d'un inventaire d'animaux qui pourrait être consommés par les Français avant l'arrivée du bétail.

⁹⁵ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 159.

Mais il existe également dans ses descriptions des animaux moins désirables, le moustique étant le plus récurrent. Lorsque le sieur de Mons décide de construire des logements à l'île Sainte-Croix en 1604, Champlain explique que « Chacun s'y employa si vertueusement qu'en peu de temps elle fut mise en défense, bien que les moustiques (qui sont des petites mouches) nous apportassent beaucoup d'incommodité au travail, car il y eut plusieurs de nos gens qui eurent le visage si enflé par leurs piqûres qu'ils ne pouvaient presque pas voir⁹⁶ ». Les moustiques sont donc des insectes nuisibles qui empêchent le travail des colonisateurs. Bien qu'il n'emploie pas explicitement le mot « nuisible », il ne mentionne jamais une utilité des moustiques pour les Français. Il prend néanmoins le temps d'expliquer ce que sont les moustiques. Il s'agit d'une singularité curieuse. Il semble donc que cet insecte soit propre au Canada et vaille la peine d'être décrit.

Champlain associe également (et justement) les moustiques aux endroits marécageux. En 1613, dans le pays des Algonquins, par exemple, il souligne la singularité des moustiques canadiens : « nous nous reposâmes sur le bord d'un étang, qui était assez agréable, et fîmes du feu pour chasser les moustiques qui nous molestaient fort, l'importunité desquels est si étrange qu'il est impossible d'en pouvoir faire la description⁹⁷ ». Ce passage montre que Champlain et sa bande réagissent contre les moustiques qui les importunent, soulignant non pas uniquement l'aspect nuisible de ces insectes, mais aussi leur singularité ; il n'arrive pas vraiment à trouver les mots pour décrire leur effet sur les hommes. Cela suggère que la force des moustiques est une particularité canadienne et montre qu'il était parfois difficile pour Champlain de traduire adéquatement certaines réalités de l'étranger. De plus, bien que les étangs soient plutôt inopportuns pour Champlain, il note que cet étang est quand même agréable. Cela montre non

⁹⁶ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 73.

⁹⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 79.

seulement qu'il apprécie dans une certaine mesure ce lieu naturel, mais aussi que les moustiques font partie des caractéristiques des étangs qui lui font obstacle. La notion d'un animal « nuisible » comme la présente Champlain s'inscrit dans la même construction humaine que les « mauvaises » herbes, ce premier étant indésirable de la perspective de l'humain.

L'acte de contrôler les mauvaises herbes et de se méfier des animaux nuisibles renvoie à l'idée de l'écophobie. D'après Estok : « [Ecophobia] is about power and control; it is what makes looting and plundering of animal and nonanimal resources possible⁹⁸ ». Autrement dit, la peur de la nature justifie la prise de contrôle des ressources naturelles, et engendre des notions telles que « mauvaises herbes » et « animaux nuisibles ». Il s'agit d'un point de vue anthropocentrique qui ignore la santé d'autres êtres vivants et de la planète entière. Comme l'écocritique vise à se débarrasser de la dichotomie entre la nature et la culture, et de l'anthropocentrisme, l'écophobie nous permet de comprendre d'où vient le désir de se mettre au-dessus de la nature. Les *Voyages* de Champlain nous montrent qu'en propageant ces pensées au Canada, les Européens ont nui à l'équilibre naturel entre les Amérindiens et leur environnement.

En somme, les animaux sont surtout intéressants pour Champlain pour leur utilité. Si le grand nombre d'animaux surprend les Français, c'est bien à cause du désir d'y chasser. Le narrateur les énumère expressément et mentionne souvent lesquels se chassent ou ressemblent aux animaux d'Europe. Lui et ses compatriotes nomment d'ailleurs plusieurs lieux selon la présence de tel ou tel animal, comme le faisaient les autochtones⁹⁹.

1.4.1 La chasse

⁹⁸ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare » dans *Early Modern Ecocriticism*, p. 89.

⁹⁹ Tels que « l'île aux Cormorans » (Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 59) et « l'île aux Hérons » (Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 245).

Avant d'aborder la question de la chasse vue par Champlain au Canada, il faut souligner le fait qu'en France, à l'époque, la chasse était un loisir réservé à la noblesse. Depuis le XIV^e siècle, des lois en France limitaient la chasse et favorisaient le privilège des rois et des nobles, et elle est devenue une activité culturelle ; selon Françoise Joukovsky, la chasse dans la forêt est un instinct qui « s'éveille en tout homme de la Renaissance qui y pénètre¹⁰⁰ ». La richesse des forêts au Canada permettait donc aux Français d'accéder à un territoire que l'on pouvait exploiter sans restriction, notamment pour les fourrures.

Champlain, dans les *Voyages*, confirme l'importance de la chasse en mentionnant très souvent la présence de la « grande quantité de gibier¹⁰¹ » et énumère toutes les espèces d'animaux qu'il connaît. Puisque son propos était avant tout de montrer la richesse des terres du Canada pour promouvoir la colonisation de la Nouvelle-France, il revient plusieurs fois sur l'abondance des ressources naturelles pour convaincre l'administration royale d'investir dans l'établissement colonial. Dans sa réédition des premiers voyages, il souligne explicitement la liberté qui se trouve de l'autre côté de l'Atlantique : « Ainsi peut-on juger le plaisir que les Français auront en ces lieux lorsqu'ils y habiteront, vivant dans une vie douce et tranquille, avec toute liberté de chasser, de pêcher, de se loger et de s'accommoder selon sa volonté, y ayant de quoi s'occuper l'esprit à faire bâtir, défricher les terres, labourer des jardinages, y planter [...] en telle étendue de terre et en telle quantité que l'on voudra¹⁰² ». Pour Champlain et pour ses compatriotes, il est clair que la chasse fait partie du plaisir qui vient avec cette 'vie tranquille' en Nouvelle-France. De plus, il souligne que ce territoire serait disponible aux Français, ignorant l'importance du pays pour les autochtones. La volonté française de colonisation ressort aussi

¹⁰⁰ Françoise Joukovsky, *Paysages de la Renaissance*, p. 13.

¹⁰¹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 137.

¹⁰² Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 46.

dans ce passage, affirmant que les Français peuvent s'y établir, y habiter, y pêcher et y chasser s'ils le veulent. Cela renforce le fait que Champlain croyait que les Français avaient le droit, voire le devoir, de s'installer au Canada et d'apprendre aux peuples canadiens comment vivre à la française (de manière dite « civilisée ») en ignorant les besoins des communautés déjà établies sur le territoire.

Pour les autochtones, par contre, la chasse n'est pas un loisir ; il s'agit plutôt d'une question de survie. Lors d'une expédition dans les territoires iroquois en 1609, Champlain note que les autochtones n'établissent pas de ronde de nuit, autour de leur camp, pratique qu'il juge mauvaise. Les indigènes expliquent « qu'ils ne pouvaient veiller, et qu'ils travaillaient assez de jour à la chasse, d'autant que quand ils vont en guerre, ils divisent leurs troupes en trois, à savoir une partie pour la chasse séparée en plusieurs endroits¹⁰³ ». Cela montre non seulement que la chasse est du travail essentiel pour les peuples autochtones, mais aussi qu'elle diffère de la chasse sportive des Européens. Certes, Champlain comprenait que la chasse autochtone servait à se nourrir, mais, pour lui, protéger le camp, même la nuit, était plus important.

Même si la chasse autochtone se fait plutôt par nécessité, il souligne un certain plaisir de chasser à la manière canadienne lorsqu'il y participe. À l'automne 1615, Champlain observe et décrit une chasse aux cerfs très efficace ; il en fera d'ailleurs une esquisse qui sera le sujet d'une analyse iconographique plus tard dans notre thèse. À la fin de la description qu'il en donne apparaît son amusement pour l'activité :

Je vous assure qu'il y a un singulier plaisir en cette chasse, qui se faisait de deux jours en deux jours, et ils firent si bien qu'en trente-huit jours que nous y fûmes ils prirent cent vingt cerfs, desquels ils se donnent bonne curée, réservant la graisse pour l'hiver, en usant de celle-ci comme nous faisons du beurre, et un peu

¹⁰³ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 195-196.

de chair qu'ils emportent dans leurs maisons pour faire des festins entre eux, et des peaux, ils en font des habits¹⁰⁴.

On ne sait pas à travers la description de cette chasse si les autochtones s'amusez autant que Champlain, mais il est clair qu'il souligne surtout son plaisir en tant qu'observateur européen. En décrivant cette chasse, Champlain se montre pourtant impressionné par l'efficacité des autochtones, en louant par exemple leur capacité de fabriquer de nombreux produits provenant des cerfs. L'emploi du mot « curée » est aussi très important. D'après le Dictionnaire Godefroy, la curée est la « portion de la bête qu'on abandonne aux chiens quand ils l'ont prise »¹⁰⁵. Autrement dit, c'est la portion que les Européens ne mangent pas ; Champlain compare ainsi les autochtones aux chiens de chasse (renforçant l'idée qu'ils ne sont pas « civilisés ») et souligne comment la chasse se fait différemment au Canada. L'utilisation par les autochtones de différentes parties de l'animal (graisse, viande, peaux) semble de toute façon l'intriguer, sans pourtant lui permettre de bien saisir l'importance de la chasse. Ce passage, combiné avec la gravure, illustre une fois de plus l'abondance du gibier afin d'intéresser les chasseurs de France et les nobles, qui connaissent bien cette activité, et révèle des différences entre la chasse autochtone et la chasse européenne.

Le récit qui suit la description de la chasse au cerf ajoute à cette image séduisante. Il s'agit d'un épisode où Champlain s'est égaré dans la forêt :

Au commencement que l'on était sorti pour aller chasser, je m'engageai tellement dans les bois pour poursuivre un certain oiseau qui me semblait étrange [...]. Le désir que j'avais de le tuer me fit le poursuivre d'arbre en arbre fort longtemps, jusqu'à ce qu'il s'envolât à bon escient, et en perdant toute espérance, je voulus retourner sur mes brisées, où je ne trouvai aucun de nos chasseurs, qui avaient

¹⁰⁴ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 137-138.

¹⁰⁵ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, vol. 9, p. 262-263. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/cuiriee>.

toujours gagné du pays jusqu'à leur clos, et tâchant de les rattraper, allant ce me semblait droit où était ledit clos, je me trouvai égaré parmi les forêts¹⁰⁶.

Il est si intensément attiré par cet « oiseau étrange » qu'il se sépare de son groupe d'autochtones et se perd pendant quelques jours ; le mot « étrange » renforce l'altérité du Canada en présentant des particularités canadiennes. Cela montre non seulement le plaisir que trouve Champlain en chassant, mais aussi le fait qu'il n'est qu'un visiteur qui dépend de la connaissance autochtone des environs. Il ira même, dans un autre passage, à louer la capacité d'un indigène en particulier « qui savait si bien retrouver le lieu d'où il partait que c'était une chose étrange à voir¹⁰⁷ ». Étant donné que Champlain, en décrivant les forêts, préfère celles qui sont claires et traversables, cette capacité autochtone lui est d'autant plus impressionnante.

La chasse, pour les nations autochtones, faisait partie intégrale de leur culture et de leur alimentation ; Champlain souligne par contre, ciblant les Français, le plaisir et l'abondance de la chasse au Canada. Il s'agit pour lui d'une des caractéristiques séduisantes de la Nouvelle-France qu'il mentionne souvent afin d'intéresser les Français à son entreprise. Ce qu'il ne considère pas, en revanche, c'est l'impact qu'aura la chasse à l'européenne dans l'espace américain. Champlain n'y réfléchit pas et il pense uniquement aux besoins de ses compatriotes français. Les nouvelles activités européennes au Canada pourraient et vont (nous le savons maintenant) ainsi bouleverser le rapport établi entre les amérindiens et leur environnement, sans susciter la protestation de celui qui se fit pourtant admirer des tribus autochtones.

À travers ses récits de voyage, Champlain se montre observateur, voyageur et explorateur. Il tente de partager les singularités du Canada, afin de souligner la grande richesse des terres et des eaux qui s'y trouvent. Mais, en gardant à l'esprit avec ses lecteurs européens son

¹⁰⁶ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 139.

¹⁰⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 141.

dessein ultime, il est aussi un colonisateur qui veut imposer la culture européenne et rendre accessibles à la France les ressources naturelles du Nouveau Monde. Il domine alors à la fois la nature et la culture autochtone. Champlain ne parvient pas à s'éloigner, dans ses récits, de la conception européenne opposant la civilisation à la nature ; il ignore d'ailleurs l'identité amérindienne qui n'a pas de place dans sa propre version de la nature. Sa vision renvoie à l'image du jardin européen que représente la Nouvelle-France pour les Français et que les colonisateurs entretiennent sans les autochtones. S'il pose parfois son regard sur certaines pratiques comme la façon dont les chasseurs amérindiens utilisent toutes les parties de l'animal tué, c'est plutôt pour l'aspect singulier du phénomène. La même chose pourrait d'ailleurs être associée à certains animaux, et notamment à cet oiseau « étrange » qui l'entraîne dans la forêt. Jusqu'à quel point cette étrangeté des choses jouera un rôle dans l'établissement colonial, si les colonisateurs cherchent à imposer au Canada leur mode de vie français ? L'histoire nous donnera quelques leçons à cet égard, puisque l'établissement des Français se fera selon ces grands axes déjà définis : les villes et les seigneuries rappelleront l'imaginaire du jardin, mais certains colons se rapprocheront pourtant des autochtones par le métissage et les altérités de troc.

1.5 L'hiver

La thématique de l'hiver, lorsque l'on vit au Canada, s'impose d'elle-même. De plus, la saison est une singularité du Canada que Champlain doit mentionner afin d'être crédible et elle transforme considérablement le paysage canadien. L'hiver n'est pas un lieu ni un être vivant ; il s'agit d'une saison où les changements climatiques extrêmes nécessitent des adaptations. La dimension temporelle de l'hiver, qui gèle littéralement et figurativement la communication entre le Nouveau Monde et la France, s'ajoute aux changements notables de saisons. Champlain et les

Français connaissaient l'hiver, mais comme les descriptions de Champlain le montrent, l'hiver canadien est bien plus difficile que celui de la France.

Champlain compare également l'hiver en Nouvelle-France avec la saison que ses compatriotes connaissent, comme il le fait avec toutes ses descriptions. Dans un chapitre consacré à l'hivernage à l'île de Sainte Croix en 1604-1605, il explique que « L'hiver nous surprit plus tôt que nous n'espérions [...]. Les froidures furent âpres et plus excessives qu'en France, et de beaucoup plus de durée, et il n'y plut presque point cet hiver¹⁰⁸ ». Comparé à l'hiver de la France, celui du Canada est donc plus cruel. Champlain note également la transformation considérable des saisons lors du même hivernage. D'après lui : « Il était malaisé de reconnaître ce pays sans y avoir hiverné, car y arrivant en été tout y est fort agréable, à cause des bois, beaux pays et bonnes pêcheries de poissons de plusieurs sortes que nous y trouvâmes. Il y a six mois d'hiver en ce pays¹⁰⁹ ». L'été est donc agréable et beau par rapport à l'hiver, ce qui est souligné par la transformation du paysage. Cela montre cependant que Champlain comprend que le long hiver fait partie du Canada, et pour y vivre il faut bien se préparer.

En revanche, il ne s'arrête pas souvent sur les caractéristiques négatives de l'hiver canadien. Lorsqu'il décrit son premier hivernage sur l'île de Sainte Croix, il ne partage pas trop de détails à propos des mois d'hiver, d'autant plus qu'il ne consacre que deux courts paragraphes pour décrire le temps entre le 20 décembre et le 16 mars. Il ne mentionne que quelques détails d'un hiver moins « âpre qu'il avait été l'année d'auparavant, ni les neiges si grandes, ni de si longue durée » et deux jours de temps remarquables. Le paragraphe suivant commence au mois de mars, alors que les navires pouvaient encore embarquer¹¹⁰. Certes, tout ralentit en hiver et les

¹⁰⁸ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 84.

¹⁰⁹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 86.

¹¹⁰ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 114.

voyages s'arrêtent à cause des glaces, mais ce passage montre que les *Voyages* de Champlain se concentrent sur la caractéristique viatique de la découverte. Pendant l'hiver, l'activité des colonisateurs s'arrête. En ce qui concerne le rapport à la nature, le cycle des saisons, un processus naturel, rythme en quelque sorte l'activité européenne au Canada.

Il est certain que l'hiver au Canada est difficile, mais Champlain essaye quand même de le rendre plus heureux. En plus de souligner les hivers plus courts et légers, il décrit l'hiver de 1606-1607 sur l'île de Sainte-Croix comme ayant été joyeux : « Nous passâmes cet hiver fort joyusement et fîmes bonne chère, par le moyen de l'ordre de Bon-Temps que j'y établis, que tout un chacun trouva utile pour la santé et plus profitable que toutes les sortes de médecines dont on eût pu user¹¹¹ ». Même avant de décrire l'ordre, il est évident que Champlain cherche à soulager les douleurs de l'hiver, surtout malgré la « maladie de la terre » qu'il ne décrit que brièvement dans le chapitre suivant.

En tout cas, la description qu'il donne de l'ordre de Bon-Temps nous aide à comprendre ce que c'était l'hiver selon la perspective de Champlain. Selon lui, chaque jour les membres de l'ordre choisissaient de façon cérémonieuse un autre membre « qui serait le mieux et apporterait la plus belle chasse. Nous ne nous en trouvâmes pas mal, ni les Sauvages qui étaient avec nous¹¹² ». D'abord, cela montre que Champlain et ses compatriotes essayent de combattre l'oisiveté en hiver, parce qu'ils croient que la chasse est bonne pour la santé. Ce passage évoque également cette activité d'une perspective européenne, qui est toujours une activité de plaisir de l'élite (dans ce cas, ceux faisant partie de l'ordre de Bon-Temps). De plus, il ajoute que même en hiver la chasse peut se faire avec succès, soulignant non seulement l'abondance de gibier au Canada, mais aussi que l'hiver canadien n'est pas si terrible.

¹¹¹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 144.

¹¹² Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 144.

Un autre passage dans la réédition de 1632 des *Voyages* révèle le rôle important de l'hiver. Comme l'édition Thierry nous permet de voir les changements que Champlain fait entre sa dernière édition et les précédentes, nous pouvons identifier des cas où la suppression des mots est révélatrice. Lorsque Champlain décrit le pays au nord de Cahigué pendant l'hiver, il mentionne qu'il est « fort plaisant en son printemps¹¹³ », mais dans l'édition de 1632, le syntagme « en son printemps » est supprimé¹¹⁴. Puisque l'édition de 1632 a été faite pour rassembler l'expérience du voyage de façon plus convaincante pour la continuation de l'entreprise de la Nouvelle-France, cette suppression suggère que Champlain ne voulait pas laisser croire aux lecteurs que le pays n'était beau que durant les saisons plus chaudes.

Pour Champlain, l'hiver est donc une réalité difficile de la vie en Nouvelle-France. Pendant l'hiver, les gens meurent et la nourriture est moins disponible. Il ne s'attarde pas trop sur les caractéristiques négatives qu'il inclut dans ses descriptions et n'hésite pas à souligner les avantages de l'hivernage. Il a beau décrire l'hiver d'un point de vue positif, les courts passages descriptifs et les moments difficiles confirment que l'on ne peut pas échapper aux risques hivernaux. Comme le danger des eaux courantes et peu profondes, l'hiver représente ainsi une force naturelle débridée, hors du contrôle des humains découvrant le Canada.

2.1 Iconographie

Les dessins faits par Champlain nous permettent d'analyser une autre dimension du monde de la Nouvelle-France. Chaque gravure est un portrait d'un ou de plusieurs endroits vus par Champlain. Mais comme dans son écriture, il choisit en esquissant des dessins à propos de son sujet. Il faut donc garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une représentation

¹¹³ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 152.

¹¹⁴ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 261.

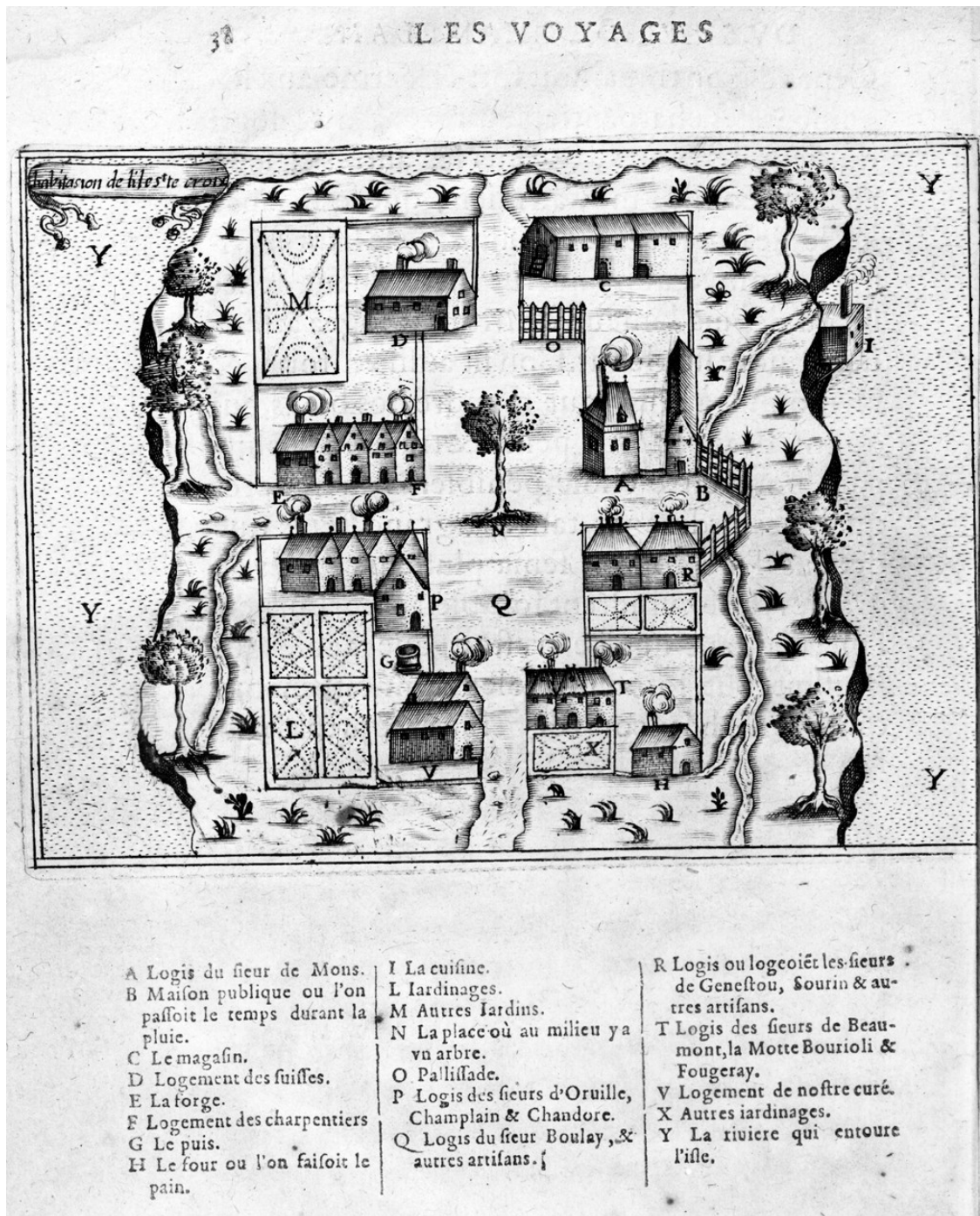
parfaite de l'espace ni d'un instantané. Les gravures montrent un idéal afin de faire voir aux lecteurs ce qu'il considère comme digne d'être représenté. Il dessine parfois des scènes très dynamiques (telles que des batailles et des cérémonies autochtones) et essaye de tout montrer dans un seul portrait. Comme son texte intégral, ses représentations sont ainsi un sommaire de ce qui se passe et de ce qu'il voit au Canada. Même si elles sont peut-être « en défaut par rapport à la 'réalité'¹¹⁵ » ou que le graveur insère des « erreurs ethnographiques¹¹⁶ » (c'est-à-dire des ajouts qui n'appartiennent pas à Champlain), il faut tenir compte de la valeur qui réside dans ce que Champlain voit et ce qu'il veut montrer.

À travers ses *Voyages*, Champlain produit de nombreuses illustrations dépeignant des sujets variés qui peuvent se classer en trois catégories principales : les cartes, les habitations et les autochtones. Dans le cadre de ce chapitre traitant surtout du rapport entre les Européens et la nature, nous avons choisi d'analyser une gravure de l'habitation de l'île de Sainte-Croix, fondée par le Sieur Dugua de Mons en 1604 :

¹¹⁵ François-Marc Gagnon, « Champlain, peintre ? », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain: La naissance de l'Amérique française*, p. 304.

¹¹⁶ Gagnon, « Champlain, peintre ? », dans *Champlain: La naissance de l'Amérique française*, p. 307.

Figure 1
 « Habitation de l'île Ste-Croix »



D'abord, notons que l'habitation est construite en forme de rectangle. Tous les jardins et les bâtiments, sauf la cuisine, qui se situe près du fleuve et fait usage de l'eau courant, se trouvent à

l'intérieur des limites définies (c'est-à-dire les palissades qui entourent les constructions). Hormis les quelques jardins, la seule plante visible à l'intérieur de l'habitation est un arbre tout au centre. À l'extérieur se trouve de l'herbe qui pousse partout. Ce contraste suggère qu'à l'intérieur de l'habitation les colonisateurs ont défriché la terre pour la nettoyer. Ils créent ainsi un nouvel espace sculpté par les humains et séparé de la terre non cultivée de l'extérieur. Comme nous avons vu dans ses descriptions de Gênes et de Marseille, la construction de cette habitation repousse effectivement la nature hors de la demeure humaine.

Les nombreux jardins de l'habitation de l'île de Sainte-Croix symbolisent l'enfermement des plantes qui poussent dans un espace clos, contrôlé par les humains. Même si les plantes sont d'origine canadienne (car il en a sans aucun doute apporté de l'Europe), ce sont les Européens qui gèrent leur croissance. De plus, chacun des jardins dans la gravure a été planté de manière géométrique, « une conception raffinée, rappelant les jardins classiques de France¹¹⁷ ». L'importation de ce modèle européen est surprenant, dans un pays aussi vaste, mais laisse entendre que les Européens ont besoin de ce contrôle sur la nature. La distinction entre l'espace habité et les espaces naturels hors de l'habitation est bien marquée, et l'homme européen ne peut ainsi faire partie intégrante de la nature.

L'arbre au centre de l'habitation, cependant, semble s'opposer à cette séparation et semble suggérer que la nature « non humaine » se trouve toujours à l'intérieur des palissades ; au contraire, sa position n'est pas sans signification. Au-dessous de la gravure Champlain note que le centre est « La place où au milieu y a vn arbre ». Si nous reprenons la seule définition du mot « place » du Dictionnaire Godefroy (qui est très générale), une place est un « lieu assigné à une

¹¹⁷ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 287.

personne, à une chose, à un usage¹¹⁸ ». L'adjectif « assigné » veut donc dire qu'un humain décide de la valeur du lieu, et cela montre que l'arbre sert à quelque chose pour les habitants, sans aucun doute comme point de rendez-vous ou de référence. Selon le *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*, une « place » dans le sens que Champlain emploie, sans doute, est plus précisément un « [e]space découvert, lieu public¹¹⁹ », où l'on plantait souvent un « arbre de mai¹²⁰ ». L'emplacement de l'arbre a sans doute un aspect esthétique, mais cela est également une valeur humaine. De plus, le fait que six autres arbres semblables se trouvent à la périphérie de l'île, on peut supposer que les colonisateurs en ont coupé plusieurs autres pour faire de la place pour les bâtiments et les jardins. Celui du centre reste debout toujours par hasard parce qu'ils ont décidé d'y laisser l'espace ouvert pour le carrefour.

Une autre caractéristique intéressante de cette gravure est la perspective. Toute l'île est représentée sur un seul plan, et il semble qu'elle suit la forme rectangulaire de l'habitation. La carte géographique à la page précédente dans l'édition Thierry montre que l'île n'a pas les mêmes angles droits et nous savons que l'île, aujourd'hui, n'a pas cette forme¹²¹. De plus, il n'est pas facile de déchiffrer si les limites de l'île sont des falaises ou des plages alignées avec la rivière. Il réduit ainsi les caractéristiques physiques de l'île au plan qui représente le mieux l'habitation, déformant effectivement la géographie de la terre. Même s'il est difficile ou

¹¹⁸ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, vol. 10, p. 346. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/place>.

¹¹⁹ « Place », *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*, uOttawa. En ligne : <http://www.atilf.fr/dect>.

¹²⁰ Selon Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, vol. 2, p. 102.

¹²¹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 74. Pour une image aérienne récente de l'Île Sainte-Croix, voir ce lien de l'Université de Maine : <https://umaine.edu/canam/files/2009/10/st-croix-photov2-copy.jpg>.

impossible de montrer la topographie, l'essentiel est que Champlain essaye de montrer dans cette esquisse la demeure européenne et non pas la nature.

Le fait que Champlain choisit l'habitation comme sujet de la gravure est également important. Cela affirme non seulement que Champlain accorde de l'importance à l'habitation et à son organisation, mais aussi qu'il pense que les lecteurs seraient intéressés par cet aspect de l'entreprise de la Nouvelle-France. Il avait sans aucun doute raison, car ses lecteurs reconnaîtront les caractéristiques européennes de l'habitation et comprendront comment lui et ses compatriotes parviennent à vivre au Canada. La gravure représente l'ensemble de la résidence européenne, mais en la dessinant, Champlain fait ressortir sa propre perspective sur la place de la nature à l'époque.

La gravure de l'île de Sainte-Croix confirme que les habitations au Canada suivent le modèle de la ville européenne vue par Champlain. Elle renforce le fait que les colonisateurs manipulent la nature et s'en éloignent dès leur première tentative d'implantation. Les jardins, à l'intérieur de l'habitation et cultivés à la manière européenne, et le défrichement de la terre affirment également le contrôle qu'ils exercent sur l'environnement qui les entoure afin de le rendre « familier »¹²². En construisant l'habitation de cette façon, Champlain et les colonisateurs ouvrent la voie au développement des grandes villes européennes qui mettent l'accent sur l'efficacité et mettent à l'écart la nature, illustrant bien le rapport entre les Européens et leur environnement.

3.1 Perspective écocritique

¹²² J'évoque ici de nouveau le jardin comme « un décor familier » selon Françoise Joukovsky, *Paysages de la Renaissance*, p. 24.

Nous avons montré dans ce chapitre comment Champlain décrit certains éléments naturels et l'écophobie est le concept qui apparaît le plus souvent dans les *Voyages*. D'après Simon C. Estok¹²³, il faut expliquer, afin de définir l'écophobie, que ce qui inquiète Champlain influence sa façon d'agir et d'écrire. Dans ses descriptions de l'eau, de la terre, des animaux et de l'hiver, les mots employés révèlent des niveaux de peur variés envers les différentes singularités de la vie au Canada. Il avertit ses lecteurs du danger au Canada en soulignant les rapides « épouvantables » ou les terres « affreuses » ; il affirme ainsi que les humains devraient se méfier de ces endroits pour leur sécurité, même si les autochtones y survivent parfois. Champlain démonise en quelque sorte certains aspects de cette nature dont on doit se méfier, en faisant un espace dont l'Européen doit s'exclure. Il montre également à plusieurs reprises comment se protéger contre la nature effroyable au Canada. Les habitations servent à abriter les colonisateurs dans un contexte familial et les jardins potagers leur permettent de contrôler la croissance des plantes comestibles qu'ils connaissent. C'est l'inconnu canadien qui fait peur aux Européens, ce qui conduit à combattre la nature en y établissant le connu.

La construction des habitations pour les colonisateurs au Canada crée un nouvel espace : une demeure européenne où les habitants vivent à leur façon. Une nouvelle perspective par rapport à celle des indigènes s'implante et s'enracine dans cet espace, menaçant le mode de vie équilibré des autochtones. C'est ainsi que la dichotomie entre la culture humaine et la nature sauvage s'établit au Canada. Certes, les autochtones avaient leur propre empreinte sur leur environnement, mais la distinction claire que fait Champlain entre la nature et l'humain confirme que les Européens vivaient autrement que les autochtones. Étant donné que la demeure canadienne se trouve, selon sa perspective, « dans la forêt », la ville européenne (qui transforme

¹²³ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecocriticism*, p. 88.

la nature pour l'exploiter) nuit à l'équilibre environnemental canadien. Au fil du temps, l'espace autochtone rapetissera par rapport à l'essor de la présence européenne qui le mettra de côté, comme la nature sauvage. Pour les colonisateurs et les autres Européens, l'espace canadien devient territoire d'exploitation tributaire de l'Europe.

Un autre concept essentiel à l'étude écocritique de Champlain est son regard 'colonisateur'. Non seulement il est venu au Nouveau Monde dans le but d'établir une colonie tributaire du royaume français, mais ses *Voyages* sont écrits de façon à présenter des arguments pour la colonisation du Canada. Comme nous avons vu, le Canada devait séduire grâce à l'inventaire infini de ressources naturelles et de terres cultivables dont il souligne l'existence tout au long de ses récits. Il s'agit d'un discours hyperbolique ; Champlain invente à un certain point une nature paradisiaque qui incitera, il l'espère, ses lecteurs à considérer la colonisation et le prolongement de la France. Que ce soit en décrivant les nombreuses rivières, la fertilité de la terre, l'abondance de gibier, même les hivers agréables, il montre à ses lecteurs que le Canada est rempli de richesses utiles aux Français, et, de plus, que Dieu les a choisis pour peupler et coloniser cette terre nouvelle¹²⁴. Cette posture s'explique par son rôle d'explorateur, mais son point de vue et ses attentes offrent une vision utilitaire du Canada. C'est cette perspective anthropocentrique qui nous a été léguée et de laquelle il faut sortir ; nous sommes témoins aujourd'hui des effets négatifs de la surexploitation des ressources naturelles telles que le combustible fossile, le bois et l'eau. Le bassin inépuisable de ressources naturelles que décrit Champlain n'existait cependant pas et n'existe toujours pas. Champlain, par son discours hyperbolique, est ainsi l'un des responsables de la soif des Européens pour les richesses au Nouveau Monde ; même le titre d'un monde « nouveau » suggère qu'il est exploitable par

¹²⁴ Dans une lettre au Cardinal Richelieu. Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 40.

l'Ancien Monde au mépris de tout ce qui y existait avant les Grandes découvertes. L'avidité des Européens ne pouvait que conduire ce « nouveau » continent à sa perte.

La perspective de Champlain à titre de marin n'est cependant pas uniquement négative. Lorsqu'il décrit les lacs et les rivières du Canada, il accorde une grande importance aux systèmes fluviaux. Il souligne que la terre, les îles et toute l'entreprise de la Nouvelle-France dépendent de l'eau. Les rives, où se situent toutes les habitations, deviennent un lieu intermédiaire entre l'eau (qui réduit la distance entre les continents) et les forêts (dont les Européens se méfient). Même les régions marécageuses, moins appropriées pour la demeure humaine, jouent un rôle important pour la vie animale au Canada. Cela renforce le concept d'un écosystème dynamique, même si Champlain ne reconnaît pas que l'étendue de ce rapport dépasse la sphère humaine et même s'il le voit toujours à travers l'optique du colonisateur cherchant l'utilité. L'importance de l'hydrosphère persiste aujourd'hui, mais en voyant les systèmes hydrologiques comme des voies de l'activité humaine, comme Champlain, nous écartons en quelque sorte le rôle central qu'ils jouent dans les écosystèmes à travers le monde.

La force de la nature, au Canada, est incontournable. De nombreuses descriptions impliquent une nature qui a le pouvoir de détruire. L'idée centrale est que la nature, dans le Nouveau Monde, domine l'être humain au point de provoquer l'écophobie. La réponse de Champlain à l'hiver, par exemple, était d'établir des habitations et une société en parallèle en fonction de l'écophobie. En transposant le mode de vie européen au Canada, Champlain et ses compatriotes établissent les prémices d'une société liée à l'exploitation des ressources naturelles (à savoir le bois pour les habitations et le réchauffage, le potager, le gibier et l'accès aux voies navigables et de transport) pour y recréer une vie à l'europpéenne. Ses *Voyages* nous servent d'exemple du traitement de la nature avant le développement de la conscience environnementale.

Les *Voyages* de Champlain nous permettent de juxtaposer la rencontre des cultures au XVII^e siècle et les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui. L'écocritique permet de déconstruire l'anthropocentrisme afin de faire reconnaître la valeur de la nature et de montrer que les humains et les villes en font autant partie que les animaux et les forêts. Une lecture de Champlain aujourd'hui nous offre l'occasion de repenser nos idées préconçues à propos de l'environnement en soulignant l'état du monde avant l'arrivée des Européens (de nos ancêtres) en Amérique. Contrairement à la nature vue de la perspective européenne, le monde naturel dans l'univers autochtone n'était pas séparé des humains et de leurs actions. La question se pose ainsi quant à la place des autochtones à l'époque de l'implantation française, alors qu'ils faisaient partie intégrale de la nature. Si Champlain perçoit la nature surtout selon son utilité, quel espace occupent les autochtones dans la vision européenne de la Nouvelle-France, et quel est leur propre rapport à la nature ? L'arrivée des Européens au Canada a certainement bouleversé l'équilibre entre l'humain et la nature, mais à quel point est-ce que ces changements persistent aujourd'hui ? Qu'est-ce que nous pourrions apprendre des autochtones de l'époque des Grandes découvertes ? Le prochain chapitre explorera ces questions.

Chapitre III

Le 'Sauvage'

1.1 Les autochtones du Canada

Comme les particularités de la nature, la représentation des peuples autochtones du Canada fait toujours partie de la tentative de Champlain dans ses *Voyages* de convaincre l'administration royale d'investir dans l'entreprise de la Nouvelle-France ; il s'agit bien entendu d'un « territoire déjà occupé¹²⁵ » et il fallait décrire les habitants indigènes. À plusieurs reprises, il détaille les mœurs, les coutumes et les habits des différentes nations afin de montrer aux Français comment les Amérindiens parviennent à vivre dans un monde et un climat différents de ceux de la France. Dans son optique de colonisateur, il souligne surtout les caractéristiques étrangères qui mettent l'accent sur l'aspect moins « civilisé » de ces peuples du Canada. Apprendre aux autochtones comment vivre à la française, de sa perspective, les guidera vers une meilleure vie, et pour ce faire il faut y établir la culture européenne. Comme Éric Thierry l'affirme, « Champlain restera convaincu que la colonisation, la francisation et l'évangélisation doivent être menées de concert¹²⁶ ».

Les autochtones canadiens ont un statut spécial dans les descriptions de Champlain surtout parce qu'ils sont humains, comme lui. Il affirme qu'au Canada se trouve « un nombre infini d'âmes¹²⁷ » qui devrait avoir la connaissance du christianisme, soulignant qu'il reconnaît une parenté fondamentale de l'humanité. Comme le montre Michel Bideaux dans un article à propos de l'Amérindien tel que décrit par Champlain, sa perception des indigènes du Nouveau Monde évolue au fil du temps. Dans ses premières descriptions des indigènes de la Guadeloupe, il « suggère de l'Indien l'image d'une bête traquée, mais ce statut aux confins de l'animalité ne se maintiendra pas, car le narrateur en évoque bientôt un autre: celui de l'esclavage (des

¹²⁵ Alain Beaulieu et Réal Ouellet, « Introduction », dans Champlain, *Des Sauvages*, p. 22.

¹²⁶ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 146. Il le souligne également aux pages 48-49 et 100 dans Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*.

¹²⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 123.

‘naigres’) et de la victime du conquérant espagnol¹²⁸ ». Ce chapitre montrera que les descriptions effectuées par Champlain des autochtones canadiens se distinguent de celles des indigènes des Antilles. La différence entre cultures indigènes est une raison pour laquelle il fait publier *Des Sauvages*, consacré à la description des Amérindiens du Canada (et qui est, d’ailleurs, sa première publication traitant de ses voyages au Canada¹²⁹). Lors de ses *Voyages*, une amitié basée sur l’assistance réciproque se développe entre Champlain et certaines nations autochtones : il les aide à faire la guerre contre leurs ennemis et les autochtones aident les Français à découvrir, à survivre et à établir des connexions économiques. Même si Champlain et ses compatriotes regardent de haut les autochtones, leur connaissance du pays est indispensable à l’entreprise de la Nouvelle-France.

Le terme « sauvage », que Champlain emploie constamment dans ses *Voyages*, a une étymologie intéressante par rapport aux autochtones qui « vivent dans la forêt ». D’autant plus que le terme a comme origine le mot latin « *silva* » ou « forêt », l’emploi du mot « sauvage » a deux significations importantes à l’époque de Champlain. Selon la première acception du mot dans le dictionnaire Godefroy, il s’agit d’un adjectif qui parle « des animaux, qui vit loin des lieux habités par les hommes ; qui vit en liberté dans les bois et les campagnes, non apprivoisé¹³⁰ ». Être « sauvage », pour Champlain, veut dire « débridé, loin de la civilisation (européenne) » et peut qualifier les animaux, les plantes et même les lieux. L’autre emploi de « Sauvage » comme substantif dans les *Voyages* parle plutôt « des hommes, qui [vivent] en

¹²⁸ Michel Bideaux, « L’Indien de Champlain: objet ethnologique ou sujet de colonisation? », dans Gilles Thérien (dir.), *Les figures de l’Indien*, p. 248.

¹²⁹ Samuel de Champlain, *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l’an mil six cent trois [...]*, Paris, Claude de Monstr’oeil, 1603.

¹³⁰ Godefroy, *Dictionnaire de l’ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, vol. 10, p. 621. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/salvage>.

dehors des sociétés civilisées¹³¹ ». Que ce soit un adjectif ou un substantif, « sauvage » veut dire être physiquement séparé de la civilisation que les Européens connaissaient depuis longtemps. Autrement dit, la forêt (et les autres lieux naturels inhabités) et les autochtones qui y vivent représentent fondamentalement, pour Champlain, le « non civilisé ». Les habitations européennes au Canada se démarquent de la demeure sylvestre des autochtones au moment de leur établissement.

Le chapitre précédent a exploré la nature canadienne vue par les Européens ; ce chapitre se concentre sur le rapport triparti entre l'Amérindien de la perspective de Champlain, les colonisateurs français et l'environnement qui les entoure. Dans un premier temps, nous montrerons comment Champlain représente les autochtones. Puisque nous utilisons l'approche écocritique, nous soulignerons dans un deuxième temps la place de la nature par rapport aux peuples indigènes lors de ses *Voyages*. La dernière section au sujet de l'iconographie contiendra une analyse de deux illustrations représentant les autochtones, la guerre et la chasse.

1.2 Le « portrait de l'Indien »

Lors de ses voyages au Canada, Champlain rencontre plusieurs nations autochtones qui sont différentes les unes des autres. Il les regroupe toutes sous un seul terme : « Sauvage ». Il note parfois des caractéristiques physiques marquantes, ce qui est utile pour faire la distinction entre les nations, mais à travers ses textes se développent des attributs généraux des autochtones canadiens. Même le mot « Sauvage » fait référence au monde non civilisé, ce qui ajoute avant tout à l'image des autochtones qui appartiennent plus à la forêt que les Européens. Ses

¹³¹ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, vol. 10, p. 621. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/salvage>.

descriptions nous permettent de constituer un portrait des indigènes, tel qu'il les perçoit, en tant que perspective européenne de l'époque.

Dans ses premières descriptions des autochtones durant sa première année au Canada, par exemple, Champlain note que les peuples souriquois, etchemins et almouchiquois « démontraient être fort contents » et que les Almouchiquois en particulier sont « des gens dispos, bien formés de leur corps¹³² ». Plus tard, lorsqu'il rencontre les nations de la Huronie, il souligne la présence d'une « grande quantité d'hommes forts et robustes, qui montrent n'avoir l'esprit tant sauvage [...]»¹³³ ». Pour Champlain, même si quelques nations agissent plus conformément aux attentes des Européens, elles sont donc toujours qualifiées de l'adjectif « sauvage ». Les caractéristiques de force et d'habileté des « Sauvages » reviennent aussi très souvent tout au long de ses *Voyages*, et il s'agit de l'éloge le plus récurrent que fait Champlain des indigènes canadiens.

Champlain a cependant tendance à dénigrer les autochtones à cause de leurs habitudes et de leur religion. De la perspective de Champlain, qui compare toujours la culture canadienne à celle de l'Europe, ils ne ressemblent pas aux peuples civilisés de son continent : « Ce sont des gens qui, pour la plupart, n'ont point de loi, selon ce que j'ai pu voir, avec tout plein d'autres fausses croyances¹³⁴ ». Il ajoute aussi que, quant aux nations sédentaires qui avaient tendance à cultiver au lieu de chasser, « ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu¹³⁵ ». Champlain explique aux lecteurs que, par exemple, le père Joseph le Caron décide d'aller hiverner chez les peuples sédentaires pour évaluer leur capacité à adopter le christianisme. Comme Champlain souligne que le mode de vie de ces peuples est plus proche de celui des Européens que les nations

¹³² Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 93.

¹³³ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 111.

¹³⁴ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 179.

¹³⁵ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 106.

nomades¹³⁶, cela montre que les Européens croyaient que les nations huronnes seraient plus faciles à convertir au christianisme.

Puisque le catholicisme était la religion des monarques français, la question de la religion se présente fréquemment dans les *Voyages* de Champlain. À plusieurs reprises, Champlain déplore l'absence de religion 'propre' au Canada, ce qui confirme selon lui le manque de civilisation chez les autochtones et renforce l'image des humains non civilisés. Il ajoute de plus que « c'est un grand dommage que tant de pauvres créatures vivent et meurent sans avoir la connaissance de Dieu¹³⁷ », soulignant la perspective européenne de l'état pitoyable de ces peuples. Cela dit, en suggérant l'implantation française permanente dans les pays des indigènes, Champlain décrit leurs réflexions et dit lui-même que « Leurs discours me semblaient d'un bon sens naturel, qui montre le désir qu'ils ont de connaître Dieu¹³⁸ ». Cela montre que Champlain croit à un certain point que les autochtones seraient capables d'apprendre et d'adopter la foi chrétienne. Il faut cependant que les Français les secourent, et ce n'est que les rois, les princes et les ecclésiastiques qui ont le pouvoir de les aider¹³⁹.

Champlain considère donc l'existence des autochtones comme lamentable. Selon lui, « Leur vie est misérable au regard de la nôtre, mais heureuse entre eux qui n'en ont pas goûté de meilleure, croyant qu'il ne s'en trouve pas de plus excellente¹⁴⁰ ». Pour Champlain, cette affirmation justifie la propagation de la foi et s'ajoute aux raisons de la colonisation française du Canada. Cette remarque rappelle aussi une autre idée bien européenne : le désir de toujours vouloir davantage. Cet accent mis sur le gain pourrait aujourd'hui être comparé au besoin de

¹³⁶ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 111.

¹³⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 123.

¹³⁸ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 166.

¹³⁹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 166-167.

¹⁴⁰ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 156.

consommer. De plus, il se montre prêt à imposer cette pensée au Canada : « je crois que promptement ils seraient réduits à être de bons chrétiens si l'on habitait leur terre, ce qu'ils désireraient pour la plupart¹⁴¹ ». Champlain croit ainsi que les autochtones seraient plus heureux et plus riches s'ils avaient plus d'ambition. Il pensait aveuglément que la vie européenne était supérieure à la vie autochtone et qu'il fallait essayer de transformer les autochtones en Français. Cela indique sa confiance en l'entreprise de la Nouvelle-France qui implique la francisation des indigènes du Canada.

Les mots que Champlain choisit révèlent parfois la place que les Amérindiens occupent selon sa perspective. Par exemple, il emploie souvent des adjectifs possessifs comme « nos Sauvages¹⁴² » pour signifier les autochtones qui accompagnent les Français. Même si, par exemple, « les 'Sauvages' qui venaient avec nous » est moins simple, cela suggère quand même la possession, sinon une domination européenne sur les autochtones qui sont les instigateurs des entreprises d'exploitation. Une phrase ajoutée après le récit de la chasse où Champlain s'égaré dans la forêt renforce cette notion : « Depuis, Darontal était fort soigneux de moi quand j'allais à la chasse, me donnant toujours un Sauvage pour m'accompagner¹⁴³ ». Cela montre que le chef autochtone voulait aider Champlain à chasser en lui donnant un guide. Dans le cas de la description de Champlain ses choix de mots montrent que l'accompagnement des autochtones est indispensable et que faire la chasse à la française ne les importune pas.

Champlain souligne aussi la caractéristique « sauvage » ou « non civilisée » des autochtones lorsqu'il décrit leur façon de manger durant ou après un hiver ardu. En arrivant au Canada en mai, ses compatriotes

¹⁴¹ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 146.

¹⁴² Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 137, par exemple.

¹⁴³ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 251.

se mirent à habiller trois outardes et deux lapins qu'ils avaient apporté et en jetèrent les tripailles à bord, sur lesquelles se ruèrent ces pauvres Sauvages et, ainsi que des bêtes affamées, ils les dévorèrent sans les vider, et raclaient avec les ongles la graisse dont on avait suifé notre vaisseau, et la mangeaient gloutonnement comme s'ils y eussent trouvé quelque grand goût¹⁴⁴.

D'abord, il présente la réaction des autochtones affamés, qui semble le dégoûter, comme déplorables. Il les compare à des animaux en les appelant des « bêtes affamées » et en soulignant leur manière grossière de manger. Le fait que les autochtones mangent la graisse qui enduit le vaisseau étonne sans aucun doute ses lecteurs. Ce passage montre trois choses : que les hivers ardues rendent rare la nourriture, que les autochtones n'hésitent pas à manger ce que rejettent les Européens et que Champlain et ses compatriotes dédaignent de tels comportements.

Ce type de description soulève la question de la possession de biens et de l'espace intermédiaire qu'occupent les autochtones dans un récit semblable qui se déroule à Québec en 1609. Pendant l'hiver de cette année-là, quelques Montagnais arrivent à l'habitation et se mettent en péril pour chercher du secours à cause de la famine. Les Européens leur permettent de se loger provisoirement, et Champlain décrit comment ils se comportent de manière déplaisante, en insistant de nouveau sur leurs pratiques alimentaires :

Comme ils se cabanaient, ils avisèrent une charogne [d'une truie et d'un chien] qu'il y avait près de deux mois que j'avais fait jeter pour attirer des renards [qui] avaient enduré toutes les rigueurs des temps chaud et froid. Quand le temps s'adoucissait, elle puait si fort que l'on ne pouvait rester auprès d'elle. Néanmoins, ils ne laissèrent de la prendre et emporter en leur cabane, où aussitôt ils la dévorèrent à demi cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goût. [...] Ils firent encore une chose aussi misérable que la première. J'avais fait mettre une chienne au haut d'un arbre, qui servait d'appât aux martres et oiseaux de proie, où je prenais plaisir, d'autant qu'ordinairement cette charogne en était assaillie. Ces Sauvages allèrent à l'arbre, et ne pouvant monter dessus à cause de leur faiblesse, ils l'abattirent, et aussitôt enlevèrent le chien, où il n'y avait que la peau et les os, et la tête puante et infecte, qui fut incontinent dévoré¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 68.

¹⁴⁵ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 183.

Comme dans le passage précédent, Champlain souligne la répugnance de leurs actions et le fait qu'ils semblent trouver que les charognes pourries ont un bon goût. Pour reprendre encore la définition du dictionnaire Godefroy du mot « dévorer » que Champlain emploie plutôt que « manger », le verbe veut dire « se repaître de (sa proie), en parlant d'un animal ; déchirer, mettre en pièces¹⁴⁶ ». Il compare ainsi, de nouveau, les actions des indigènes canadiens à celles des animaux. Les notions européenne et autochtone de la possession s'opposent aussi dans ces deux récits. Champlain a expressément fait monter un appât près de l'habitation afin d'attirer les bêtes sauvages. Selon sa description, les autochtones démontent et mangent les charognes sans considération de la propriété ou de l'usage que voulait en faire le Français, ce que Champlain juge « misérable ». Il semble donc que, sous la plume de Champlain, les autochtones n'ont pas la même conception de la possession que les Européens, car ils se servent des biens européens comme s'ils n'appartenaient à personne. De plus, dans cette description ressort l'image de l'espace intermédiaire occupé par l'autochtone. Champlain semble d'abord souligner que les visiteurs se comportent en partie comme des Européens, surtout en « se cabanant » près de l'habitation européenne et en cuisant (partiellement) la charogne pour la manger. Les animaux mangent leur proie crue et les Européens mangent le gibier cuit ; en insistant qu'ils la « dévorèrent à demi cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goût », Champlain situe les autochtones entre animal et Européen. En soulignant également que la viande « demi cuite » leur a un « meilleur goût », un parallèle s'établit entre la cuisson et la civilisation. Il s'agit ainsi d'un exemple où Champlain montre que les autochtones profiteraient de vivre à l'européenne, mais qu'ils occupent pour l'instant un espace

¹⁴⁶ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, vol. 9, p. 374. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/dévorer>.

intermédiaire entre la nature sauvage et l'humanité civilisée. Le fait que Champlain prenne le temps de décrire ces récits et de présenter les actions des autochtones comme déplorables suggère qu'il est étonné par l'étrangeté de leurs actions, nonobstant le danger de manger une charogne avariée. Ses lecteurs auraient sans aucun doute les mêmes sentiments. Même s'il dénigre les autochtones dans ce récit, Champlain les présente de manière pitoyable pour inciter les Français à s'intéresser à secourir les « pauvres » humains qui vivent sans la civilisation ; ils sont semblables aux Européens, mais ils ont aussi de nombreuses caractéristiques semblables aux animaux, selon les *Voyages*. D'après David Hackett Fischer, Champlain « observa la misère des Montagnais avec une grande tristesse, ainsi que leurs écarts d'humeur qui allaient de l'exaltation à un désespoir profond¹⁴⁷ », soulignant une certaine admiration pour les autres nations autochtones. Ce passage affirme également que la chasse pour Champlain est une activité de plaisir, et les autochtones ne comprenaient peut-être pas que l'appât faisait partie de ce loisir européen. Selon ce passage, il semble aussi que Champlain ne comprenne pas les mœurs alimentaires des autochtones qui s'inscrivent à l'opposé de celles des Européens.

Un autre changement intéressant dans ses éditions ultérieures des *Voyages* révèle sa perception des indigènes. Dans sa première édition de *Des Sauvages* de 1603, Champlain décrit les comportements généraux des Algonquins, Etchemins et Montagnais :

Tous ces peuples pâtiennent tant quelquefois qu'ils sont presque contraints de se manger les uns les autres, à cause des grandes froidures et neiges, car les animaux et gibier, desquels ils vivent, se retirent aux pays plus chauds. Je tiens que qui leur montrerait à vivre, et enseignerait le labourage des terres et autres choses, ils l'apprendraient fort bien, car je vous assure qu'il s'en trouve assez qui ont un bon jugement et répondent assez bien à propos sur ce que l'on pourrait leur demander. Ils ont une méchanceté en eux, qui est d'user de vengeance et d'être de grands

¹⁴⁷ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 295.

menteurs, des gens en qui il ne fait pas trop bon s'assurer, sinon qu'avec raison et la force à la main. Ils promettent assez et tiennent peu¹⁴⁸.

Il faut noter que Champlain n'affirme pas nécessairement que l'anthropophagie se pratique au Canada. Étant donné qu'il s'agit ici de son premier voyage en Amérique du Nord après avoir voyagé aux Antilles (où les Espagnols ont pu être témoins de ces pratiques taboues), il part sans doute du principe que les autochtones canadiens la pratiquent également. De toute façon, il reprend tout ce paragraphe dans ses *Voyages* de 1608, mais il laisse tomber toute l'allusion au cannibalisme¹⁴⁹. Puisqu'il loue par la suite leur capacité à apprendre à vivre à la française, cette omission suggère que l'anthropophagie dissuaderait peut-être l'administration royale d'investir dans l'implantation française au Canada. Dans ce cas, Champlain essaye de protéger son entreprise de la Nouvelle-France. Il se peut aussi, dans ses voyages ultérieurs, qu'il trouve que l'anthropophagie ne se fait pas vraiment partie des mœurs autochtones au Canada. De plus, en dépit de l'éloge qu'il fait du potentiel des autochtones, il souligne qu'ils ne sont pas aussi honnêtes que les Français, et qu'ils sont violents. Ce passage justifie effectivement un traitement plus sévère des autochtones à cause de leur manque de sincérité et affirme que les Français seront les enseignants qui « leur montreraient à vivre » à la française.

Champlain insiste, dans son portrait qu'il fait de l'Amérindien, sur la dimension « sauvage » des peuples autochtones qui sont perdus sans la civilisation. Sous la plume de Champlain, les Européens les regardent de haut et assument le rôle de colonisateurs qui devraient leur apprendre comment vivre correctement. Pour reprendre les axes de l'altérité de Tzvetan Todorov, les autochtones ne sont pas des égaux pour Champlain et il vise à leur imposer sa

¹⁴⁸ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 142.

¹⁴⁹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 179.

propre image¹⁵⁰. Même s'il exagère la réalité à ses propres fins, ses descriptions mettent en place les mots et les images qui propagent une telle vision. Construire des habitations fixes, consommer plus de ressources et catéchiser le Canada révèlent un rejet du mode de vie autochtone et une définition de la colonisation de la Nouvelle-France. Les jugements de Champlain sur le nomadisme et la vie en forêt montrent qu'il a confiance uniquement en la façon de vivre européenne. Il s'est habitué à demeurer en retrait des forêts et vivre dans la forêt est une chose inquiétante pour lui ; il cherche donc toujours à établir une distance entre la nature et lui. Restant alors en marge de la vie autochtone liée à la nature, il ne parvient pas à vraiment en saisir les subtilités. Ce phénomène nous renvoie à la dichotomie entre la nature et la société. Champlain nous montre que les autochtones vivaient plus proches et même au sein de la nature ; l'explorateur ne distingue d'ailleurs pas l'habitation autochtone de la forêt. Comme nous avons vu pour les hommes du XVII^e siècle, la ville était le centre de la culture humaine et la nature se trouvait en périphérie. La fondation des villes européennes et l'implantation de la religion catholique au Canada nuira à l'équilibre du rapport entre les autochtones et leur environnement, et l'arrivée des Français avec leur propre vision de l'organisation du territoire mettra à la fois en péril la nature et les tribus vivant en symbiose avec la nature. Le fondateur de Québec et le père de la Nouvelle-France a donc inauguré, en quelque sorte, ce déséquilibre entre les humains et la nature au Canada.

1.3 Le « Sauvage » : celui qui vit dans la forêt

Une partie du portrait de l'Amérindien qui ressort dans les *Voyages* est sa proximité de la forêt, autrement dit son propre rapport à la nature. Comme nous avons vu, Champlain et les

¹⁵⁰ C'est-à-dire le « jugement de valeur » et « l'action d'éloignement par rapport à l'autre ». Voir Tzvetan Todorov, *La Conquête de l'Amérique : la question de l'autre*, p. 191.

Européens se méfient de la forêt pour des raisons sécuritaires en restant près des rivières et des lacs, surtout entre la rive et la forêt, prêts à fuir ou même à retourner en France. Ils délimitent leur territoire et construisent leurs habitations à l'européenne (le connu), ce qui les éloignent encore plus de l'intérieur des terres (l'inconnu). Les autochtones, par contre, vus par Champlain, vivent dans la forêt et ont un rapport plus proche à la nature. Le sens même du mot « sauvage », comme nous avons vu, les situe au cœur des forêts.

Bien avant les Grandes découvertes européennes, les peuples amérindiens s'étaient déjà habitués à leurs différents environnements. Comme l'explique Roland Tremblay, après que les conditions environnementales postglaciaires se sont stabilisées, « Les groupes humains vont dorénavant se spécialiser en fonction des environnements variés¹⁵¹ ». Cela montre qu'avant l'arrivée des Européens, les habitants vivaient en harmonie avec la nature. Les colonisateurs de la Nouvelle-France, par contre, se sont installés soudainement, y imposant une culture française, peu adaptée à l'environnement canadien. La revendication des terres et l'expansion de la culture française en Nouvelle-France obligent peu à peu les autochtones à céder leur place aux arrivants.

Montaigne reconnaît déjà au XVI^e siècle la proximité des Amérindiens et de la nature, et fait allusion à l'espace européen comme étant distinct. Selon lui, « Ils [les Amérindiens] sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits que nature de soi et de son progrès ordinaire a produits : là où à la vérité ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice, et détourne de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages¹⁵² ». De sa perspective avant-gardiste pour son époque, le Nouveau Monde est une contrée toujours liée à la nature et un environnement qui inclut les Amérindiens. « Notre artifice qui altère » fait référence à

¹⁵¹ Roland Tremblay, « La présence autochtone dans le Québec méridional avant l'arrivée des Européens », dans Beaulieu, Alain, Stéphan Gervais et Martin Papillon (dir.), *Les Autochtones et le Québec: Des premiers contacts au Plan Nord*, p. 42.

¹⁵² Michel de Montaigne, *Des cannibales*, p. 16.

l'invention humaine qui transforme la nature et les peuples selon la volonté européenne ; la colonisation du Nouveau Monde équivaut à la superposition de l'espace européen sur l'espace amérindien. Dans le cadre des *Voyages* de Champlain, l'entreprise de la Nouvelle-France est ainsi « l'artifice » et les autochtones canadiens font partie du « progrès ordinaire » de la nature.

Champlain reconnaît les styles de vie variés au Canada, et les nations qu'il décrit peuvent se classer en deux catégories : sédentaires et nomades. Nous avons vu que lui et ses compatriotes semblent préférer les tribus qui labourent la terre, plus faciles à accepter l'évangélisation. Avant même de commencer la lecture de sa première description des autochtones, le titre complet de *Des Sauvages* laisse entendre que les autochtones et les singularités de la nature vont de pair pour Champlain. Le titre principal montre une attention particulière portée aux peuples indigènes, d'autant plus qu'il s'agit de sa première publication traitant de ses voyages au Canada. Le sous-titre affirme que Champlain va décrire « Les mœurs, façons de vivre, mariages, guerres et habitations des Sauvages du Canada », mais aussi leur pays, les « animaux qui s'y trouvent », les « rivières, lacs, îles et terres, et quels arbres et fruits elles produisent » et les mines¹⁵³. Il semble donc que les descriptions de la nature soient aussi importantes que décrire les peuples qui s'y trouvent, afin de bien dépeindre le portrait complet du pays.

Lorsqu'il décrit les peuples nomades, il souligne le fait qu'ils soient peu civilisés. Il remarque que les autochtones des pays montagneux « vivent errant à travers le pays, ne labourant et ne faisant aucune culture, du moins presque rien, et sont chasseurs, étant tantôt dans un lieu, et tantôt dans un autre, le pays y étant assez froid et incommode¹⁵⁴ ». Ce qui le frappe est l'aspect itinérant de ces peuples, ce qui est pour Champlain le contraire de la civilisation ; l'agriculture et les villages sont supérieurs au nomadisme. En plus de souligner le manque de culture, être

¹⁵³ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 129.

¹⁵⁴ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 153.

chasseur sans avoir un lieu d'habitation permanent est un indice d'absence de civilisation. Cela dit, Champlain respecte la capacité des Montagnais de vivre dans un pays si ardu, à tel point qu'il « s'inquiéta du sort des Montagnais » et leur apporte de l'aide pendant l'hiver de 1608-1609¹⁵⁵. Cela montre qu'en dépit du manque de « culture », il les admire toujours en tant qu'humains.

Même s'il juge les peuples sédentaires comme plus capables d'accepter et d'adopter la foi chrétienne, Champlain les décrit de manière semblable aux peuples nomades. Dès 1615 il a déjà rencontré plusieurs « peuples sédentaires et amateurs du labourage de la terre, n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion, comme des bêtes brutes¹⁵⁶ ». Il considère donc que tous les peuples autochtones ont besoin de connaître Dieu et de vivre à la française, et le processus de changement culturel doit commencer par les peuples sédentaires. En comparant les Amérindiens à « des bêtes brutes », il évoque aussi la vie dans la forêt comme étant indésirable et moins civilisée. Champlain souligne ainsi que leur vie s'oppose à celle des Européens et se déroule sans la civilisation.

La forêt tient un rôle déterminant lorsque Champlain décrit un combat contre les Iroquois en 1609. Il explique comment l'affrontement prend fin :

Comme je rechargeais, l'un de mes compagnons tira un coup de dedans le bois, qui les étonnais derechef de telle façon, voyant leurs chefs morts, qu'ils perdirent courage, et se mirent en fuite, et abandonnèrent le champ et leur fort, s'enfuyant dedans le profond des bois, où les poursuivant, j'en fis demeurer encore d'autres¹⁵⁷.

¹⁵⁵ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 293-295.

¹⁵⁶ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 106.

¹⁵⁷ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 201.

La profondeur des bois sert d'abri pour ses compagnons ainsi que pour les Iroquois qui s'enfuient¹⁵⁸. Même si Champlain parvient à capturer quelques ennemis, la plupart disparaissent rapidement dans la forêt. La forêt est, pour Champlain, une étendue indéfinie que les autochtones traversent aisément et connaissent beaucoup mieux que lui. Une gravure accompagne la description de ce récit, et sera analysée dans la section sur l'iconographie.

La capacité autochtone de traverser aisément les terres canadiennes se révèle également lorsque des colonisateurs s'égarerent dans la forêt. En 1604, par exemple, « un de nos prêtres, appelé messire Aubry, de la ville de Paris, s'égara si bien dans un bois en allant chercher son épée, laquelle il y avait oubliée, qu'il ne put retrouver le vaisseau et fut 17 jours ainsi sans aucune chose pour se sustenter que quelques herbes et aigrettes¹⁵⁹ ». Ce récit souligne le danger d'entrer dans la forêt, au Canada, car l'Européen ne sait retrouver son chemin et s'y orienter. Si nous reprenons l'épisode de « l'oiseau étrange », alors que Champlain se perd pendant quelques jours ne parvenant pas à revenir sur ses pas ou à retrouver ses compagnons, le chef Darontal doit s'assurer qu'au moins un autochtone l'accompagne toujours¹⁶⁰. Les Européens dépendent donc des autochtones afin de s'orienter dans la forêt canadienne qui prend les allures d'un espace indéfini.

La forêt pourrait aussi être comparée à un dédale sylvestre qui définit la géographie du Canada, dans laquelle les indigènes du pays vivent et subsistent. Pour Champlain et ses

¹⁵⁸ La gravure qui dépeint cette scène laisse entendre que les compagnons de Champlain tirent leurs arquebuses de la lisière vers les Iroquois dans la clairière. La section sur l'iconographie évoquera encore cette interprétation.

¹⁵⁹ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 62.

¹⁶⁰ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 139-140.

compatriotes, il s'agit de l'inconnu, d'un espace impossible à explorer sans l'aide autochtone. La fondation des habitations des colonisateurs aux bords des cours d'eau reflète ce contraste évident entre la civilisation européenne et l'espace habité par les autochtones. Puisque l'habitation européenne évince la nature de l'intérieur des palissades, les colonisateurs occupent un nouveau territoire « civilisé » au Canada, alors que les autochtones demeurent dans les espaces naturels, « non civilisés », représentés surtout par l'image de la forêt. De plus, l'infinité de la forêt confirme le rapport de Champlain soulignant la quantité innombrable de gibier au Canada et ajoute à l'image de la richesse du Nouveau Monde.

1.4 Le « Sauvage » : passeur d'information à propos de la nature

Les Européens ont besoin des autochtones pour mieux connaître la nature, les voies d'accès qui sont les cours d'eau et les techniques de survie développées par les différentes tribus indigènes. Le danger de se perdre dans les forêts sans les autochtones illustre bien ce besoin, mais la connaissance autochtone aide les colonisateurs à d'autres égards aussi. Comme le souligne Michel Bideaux, « L'Indien est moins pour Champlain un occupant du sol avec qui il faut compter qu'une de ces *realia* qu'il faut traiter [...] et se trouve mis au rang de ces 'utilitez du pays de la Nouvelle France' que Champlain détaillera longuement en 1630 pour exhorter le roi de France à en 'deloger' les Anglais¹⁶¹ ». Même si Champlain considère la vie des autochtones comme lamentable, ils sont ainsi vus comme une utilité importante pour la vie européenne en Nouvelle-France.

¹⁶¹ Michel Bideaux, « L'Indien de Champlain: objet ethnologique ou sujet de colonisation? », dans Gilles Thérien (dir.), *Les figures de l'Indien*, p. 253.

Une des compétences autochtones que Champlain note durant son premier voyage au Canada est leur aptitude à traverser les eaux et les terres. Il explique par exemple comment le canot canadien est supérieur à la chaloupe française et leur permet de parcourir aisément le pays :

[ils] se mirent ainsi près de deux cents canots, qui vont étrangement, car encore que notre chaloupe fût bien armée, ils allaient plus vite que nous. [Les canots] sont fort sujets à tourner si on ne sait pas bien les gouverner, car ils sont faits d'écorce d'arbre appelé bouille, renforcé par le dedans de petits cercles de bois bien et proprement faits, et ils sont si légers qu'un homme en porte un aisément, et chaque canot peut porter la pesanteur d'une pipe¹⁶².

Les premières choses que Champlain reconnaît sont l'étrangeté, l'efficacité et la vitesse du canot, supérieure à la chaloupe européenne. De plus, ce récit nous montre qu'il a pris le temps d'examiner la composition du canot, et lui ou bien un de ses compatriotes a même essayé de le gouverner. Il a sans doute interagi avec les autochtones afin de mieux connaître leur moyen de transport, indiquant le transfert d'information entre les cultures. Combinée avec son usage du mot « étrangement », cette description montre l'aspect curieux mais efficace de ce canot de bonne facture pour Champlain et ses compatriotes. Par rapport à l'eau courante, Champlain revient sur la supériorité du canot lorsqu'il s'approche des rapides de Lachine : « l'eau y va si vite qu'il est impossible de faire plus [...] Mais celui qui voudrait les passer, il lui faudrait s'accommoder des canots des Sauvages [avec lesquels] on peut aller librement et promptement en toutes les terres, tant aux petites rivières qu'aux grandes¹⁶³ ». Non seulement ce passage souligne l'efficacité du canot, mais Champlain montre aussi que sans la compétence des autochtones, lui et ses compatriotes considéraient comme impossible le passage des rapides. Il affirme ainsi, grâce au contact culturel, que le canot canadien est indispensable à l'exploration de la Nouvelle-France. Il semble cependant que les Français n'adoptent pas totalement ce moyen de

¹⁶² Champlain, *Espion en Amérique*, p. 139.

¹⁶³ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 162.

transport, mais s'en servent parfois avec des autochtones. En 1621, par exemple, Champlain explique que le sieur De Caën « me priaît d'envoyer une chaloupe avertir les Sauvages de sa venue et du nombre des marchandises qu'il leur apportait [mais] n'ayant point de chaloupe, je délibérai d'envoyer un canot » pour le faire¹⁶⁴. Les Français continuent donc à utiliser les chaloupes lorsqu'ils le peuvent, sans doute pour leur taille plus grande que celle des canots. Pour Champlain, au moins, il s'agit plutôt d'une curiosité autochtone que d'un transfert culturel immédiat.

L'information transmise à propos de la géographie canadienne est également importante afin de permettre aux colonisateurs de connaître et de traverser les terres. Tout au long de ses *Voyages*, Champlain et ses compatriotes acquièrent de l'information au sujet des voies navigables, des singularités naturelles et d'autres peuples autochtones, qui est rapportée par les différentes nations. En 1608, par exemple, des Montagnais décrivent ce qui se trouve au nord de la rivière Saguenay :

Ces peuples septentrionaux disent aux nôtres qu'ils voient la mer salée, et si cela est, comme je le tiens pour certain, ce ne doit être qu'un golfe qui entre dans les terres par les parties du Nord. Les Sauvages disent qu'il peut y avoir de la mer du Nord au port de Tadoussac 40 à 50 journées, à cause de la difficulté des chemins, rivières, et pays qui est fort montueux, où la plus grande partie de l'année il y a des neiges. [...] J'ai désiré souvent faire cette découverte, mais je ne l'ai pu faire sans les Sauvages, qui n'ont voulu que j'allasse avec eux, ni aucun de nos gens. Toutefois, ils me l'ont promis¹⁶⁵.

Cela montre que les autochtones sont capables d'indiquer le chemin aux explorateurs, employant la journée comme une unité de distance approximative, afin d'arriver à un lieu précis. Par rapport aux Européens qui tracent des cartes sur papier, les autochtones se transmettent oralement leurs connaissances du territoire. Champlain affirme dans ce passage qu'il aurait besoin d'être

¹⁶⁴ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 317-318.

¹⁶⁵ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 164.

accompagné par des autochtones pour profiter de leur connaissance des régions et, sans doute, pour éviter les trajets contenant des chemins difficiles ; ce sont les rivières et terres dangereuses qu'il faut éviter, renvoyant de nouveau à la peur de certains aspects de la nature. Les autochtones relatant cette information aux colonisateurs reconnaissent également la difficulté de tels chemins. Cette connaissance orale permet aussi aux autochtones de cacher certaines choses dont ils ne voulaient pas informer les Européens ; il s'agissait dans le cas présent pour les autochtones de garder la traite des fourrures de toute la région allant du Saguenay à la baie d'Hudson. De toute façon, les Montagnais mentionnent la proximité de la mer salée du nord, évoquant pour Champlain et ses lecteurs le passage du Nord-Ouest que les Européens cherchaient depuis le XVI^e siècle. Champlain montre ainsi que des découvertes importantes pour le royaume français, surtout pour les routes commerciales, pourraient advenir grâce aux indications des indigènes.

Champlain décrit aussi en détail la pêche que font les autochtones pendant l'hiver, appelée aujourd'hui la pêche sur glace. Puisque l'hiver au Canada est souvent ardu (et la nourriture devenant plus rare), connaître cette méthode de pêcher aiderait les colonisateurs à mieux subsister durant cette saison. Lorsqu'il hiverne chez les Hurons à cause d'une blessure en 1615, il prend le temps de décrire cette activité. Un peu à la manière de la description du canot, mais avec encore plus de détails, il expose comment les hommes indigènes préparent les filets, creusent des trous dans la glace et parviennent à attraper des poissons, soulignant la taille exacte des instruments utilisés¹⁶⁶. Même s'il n'avait qu'observé les autochtones qui pêchent, il découvre une de leurs façons de trouver de la nourriture pendant l'hiver. En la relatant dans ses *Voyages*, Champlain souligne cette technique utile qui pourrait aussi assurer la survie des Européens qui hivernent.

¹⁶⁶ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 178.

En revanche, il montre, dans le récit de l'un de ses premiers voyages, qu'il faut avoir un minimum de connaissances pour comprendre les peuples autochtones. En 1605, les explorateurs rencontrent un « capitaine sauvage appelé Aneda », et selon Champlain :

Je me persuadai par ce nom que c'était un de sa race qui avait trouvé l'herbe appelée aneda que Jacques Cartier a dit avoir tant de puissance contre la maladie appelée scorbut, dont nous avons déjà parlé, qui tourmenta ses gens aussi bien que les nôtres lorsqu'ils hivernèrent en Canada. Les Sauvages ne connaissent point cette herbe, ni ne savent ce que c'est, bien que ledit Sauvage en porte le nom¹⁶⁷.

Champlain ne comprend pas comment ce « capitaine », portant le nom autochtone de l'herbe qui guérit le scorbut, ne pas connaît pas le remède indispensable. Michel Bideaux, dans son édition critique des *Relations* de Jacques Cartier, clarifie que « [l]e secret de l'*annedda* se perdit dans la deuxième moitié du XVI^e siècle avec le reflux des Iroquoiens, chassés de la région de Québec par les Algonquins¹⁶⁸ ». Le nom vient donc, sans aucun doute, d'une autre nation, mais Champlain ne semble pas être au courant de la navigation des peuples qu'il rencontre. Ce passage montre aussi que cette herbe, indispensable aux colonisateurs qui hivernent, ne joue peut-être pas le même rôle pour les autochtones (et que les autochtones ne souffrent pas du scorbut autant que les Européens). Même s'il évoque un manque de connaissance, le passage suggère aussi que les autochtones se protègent contre les maladies autrement et qu'ils ne sont pas atteints du scorbut. Cela fait également allusion à la pluralité des nations, des langues et des mots qui définissent la géopolitique du Canada avant l'arrivée des Européens, et au début des *Voyages*, Champlain ne le comprenait pas.

Le rôle de « passeur d'information » change au fil du temps, surtout lorsque les interprètes tels qu'Étienne Brûlé commencent à combler l'écart entre les colonisateurs et les autochtones. Selon Jean Deslisle, par exemple, « En s'identifiant aux indigènes, les interprètes

¹⁶⁷ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 92.

¹⁶⁸ Jacques Cartier, *Relations*, p. 261.

qui, à l'instar de Brûlé, s'indianisaient, ont largement contribué à atténuer le choc culturel produit par la rencontre de l'homme de la Renaissance et de l'homme de l'âge néolithique. Ils établissent un pont entre deux groupes qui n'étaient pas vraiment 'contemporains'¹⁶⁹ ». Il est vrai que les interprètes facilitent la compréhension (et la traite), mais le « pont » qu'ils établissent solidifie une distance entre les deux cultures, et l'interprète adopte le rôle de « passeur d'information », et de « passeur de fourrures ». Ce rapprochement permet aux colonisateurs de vaquer à leurs occupations sans contact direct avec les indigènes ; pourtant, les missionnaires et les coureurs de bois occupent pendant quelques centaines d'années cet espace limitrophe pour évangéliser et commercer, et la Nouvelle-France se développe ainsi.

De toute façon, les autochtones et leurs compétences aident les colonisateurs à mieux comprendre les techniques de survie au Canada au début de l'entreprise, et Champlain reconnaît cette utilité. C'est pour cela que, dans l'introduction à son voyage fait en 1615, par exemple, il implore la conservation d'un rapport amical entre les Européens et les autochtones canadiens, « de continuer, tant les découvertes audit pays qu'à apprendre leur langue, et contracter des habitudes et amitiés avec les principaux des villages et des nations, pour jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français¹⁷⁰ ». Il se montre optimiste et confiant face aux autochtones, les considérant plutôt comme des alliés que des ennemis, même si les « fondements d'un édifice perpétuel » serviront à faciliter la colonisation et la francisation du Canada. Cet édifice, auquel s'ajoute l'évangélisation à partir de 1615¹⁷¹, est le nouveau territoire européen créé sur l'espace autochtone de l'environnement

¹⁶⁹ Jean Delisle, « Les pionniers de l'interprétation au Canada », *Meta : journal des traducteurs*, p. 8.

¹⁷⁰ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 105.

¹⁷¹ Dominique Deslandres, « Samuel de Champlain et la religion », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance l'Amérique française*, p. 197.

canadien. Selon David Hackett Fischer, « Il [Champlain] entrevoyait un vaste territoire de traite exploité par de petits groupes de Français et les nombreuses nations indiennes, qui œuvreraient main dans la main, sans coercition, dans une relation ouverte fondée sur l'intérêt bien compris de chacun¹⁷² ». Il s'agit ainsi d'une vision utopique de la collaboration entre les Amérindiens et les Français, et l'établissement colonial rendrait cette entreprise permanente. Champlain vise d'abord à établir un rapport réciproque entre les colonisateurs et les indigènes, car « s'il conclut des alliances, c'est dans le but de bénéficier d'un soutien logistique sur le terrain¹⁷³ ».

2.1 Iconographie

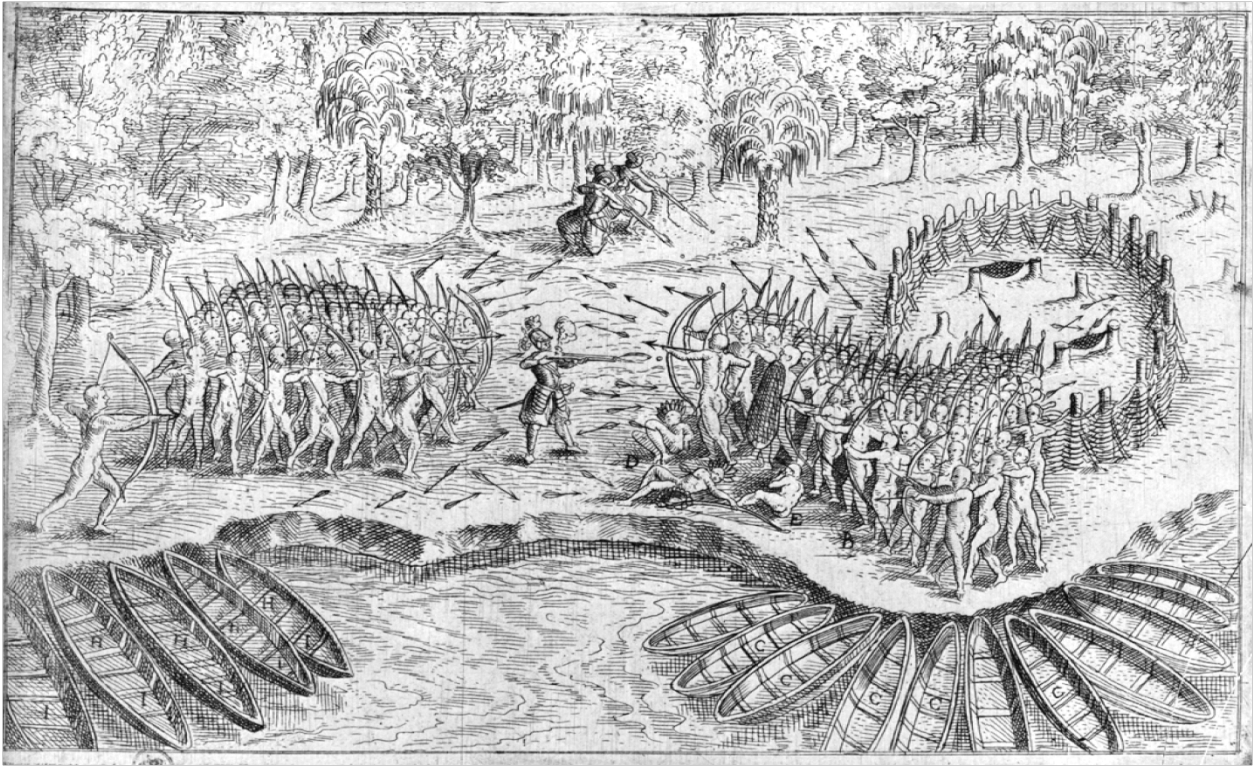
Dans le chapitre précédent, nous avons classé les sujets des illustrations de Champlain en trois catégories principales : les cartes, les habitations et les autochtones. Les deux gravures que nous analysons dans ce chapitre se rapportent aux autochtones, et représentent des scènes plus dynamiques que la gravure de l'habitation de l'île de Sainte-Croix. La première illustration appelée « Défaite des Iroquois au lac Champlain » dépeint une bataille où l'alliance des Montagnais, Algonquins et Ojégués affronte les Iroquois :

¹⁷² David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 276.

¹⁷³ Myriam Marrache-Gouraud, « L'écrivain à sa table de travail : Ouvrir l'espace, rapporter l'immensité » dans Samuel de Champlain, *Voyages au Canada*, Myriam Marrache-Gouraud (dir.), p. 152.

Figure 2

« Défaite des Iroquois au lac Champlain »



Au plan intermédiaire de cette scène se trouvent les deux groupes d'autochtones se faisant face et tirant à l'arc, et Champlain et deux de ses compagnons tirant sur les Iroquois avec des arquebuses. D'après la description de cette bataille, les compagnons de Champlain tirent des coups de fusil de l'orée de la forêt vers l'espace au centre de l'illustration où se déroule l'action principale de l'illustration. Les représentations variées entre les différents peuples attirent l'œil. Les autochtones n'ont pas de caractéristiques physiques qui les distinguent les uns des autres, sauf les deux chefs par terre portant des coiffures ; un seul Iroquois manie un bouclier. Par conséquent, les deux troupes sont réduites à des masses indiscernables d'autochtones qui se mélangent dans la foule. La description qui accompagne cette illustration confirme cette image des autochtones : « Je vis sortir les ennemis de leur barricade, qui étaient près de 200 hommes

forts et robustes à voir, qui venaient au petit pas au-devant de nous, avec une gravité et une assurance qui me contentèrent fort, à la teste desquels il y avait trois chefs¹⁷⁴ ». La foule iroquoise qu'il dessine représente la bande de deux cents guerriers qui se presse devant Champlain. Les trois Français, par contre, se démarquent et sont équipés par rapport à la nudité des autochtones, soulignant l'opposition entre les « civilisés » et les « non civilisés ». Champlain lui-même se trouve seul tout au centre de la mêlée comme un brave guerrier. Cette illustration souligne l'importance qu'il accorde aux Européens et sa perception vague des autochtones comme des groupes composés d'anonymes.

L'autre aspect important est le lieu de la bataille qui se produit à la lisière de la forêt et au bord d'une étendue d'eau, dans une clairière sans doute déboisée partiellement par les Iroquois. L'image de l'espace intermédiaire entre l'eau et la forêt ressort dans cette illustration, comme dans les habitations européennes. Elle montre aussi l'importance des cours d'eau pour les déplacements au Canada, car toutes les nations y ont leurs canots arrimés et accessibles. À l'arrière-plan se trouve le bois épais d'où Champlain et ses autochtones alliés sont venus et dans lequel les Iroquois vaincus s'enfuient. Un parallèle intéressant ressort en comparant la représentation des arbres et celle des combattants : comme les troupes d'autochtones, les arbres au premier plan sont les plus détaillés et dissimulent ceux plus à l'arrière dont on ne discerne que les troncs et les cimes mais dont on imagine la multitude. Même si l'on ne voit que l'orée de la forêt, les rangs des arbres, à l'arrière-plan, laissent présager l'immensité de la forêt. La description de la fuite des Iroquois confirme l'étendue de la forêt telle que Champlain l'a dessinée. Curieusement, trois des arbres ressemblent à des palmiers avec des écorces écaillées, qui ne sont pas originaires du Canada, qui représentent l'exotisme lié à l'Amérique et qui se

¹⁷⁴ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 200-201.

démarquent des autres arbres avec des troncs lisses. En attirant l'attention sur l'armure des Français (surtout le cuissard écaillé et la plume sortant du casque), un parallèle s'établit également entre les trois arbres décalés et les trois Français, colonisateurs explorant un pays étranger.

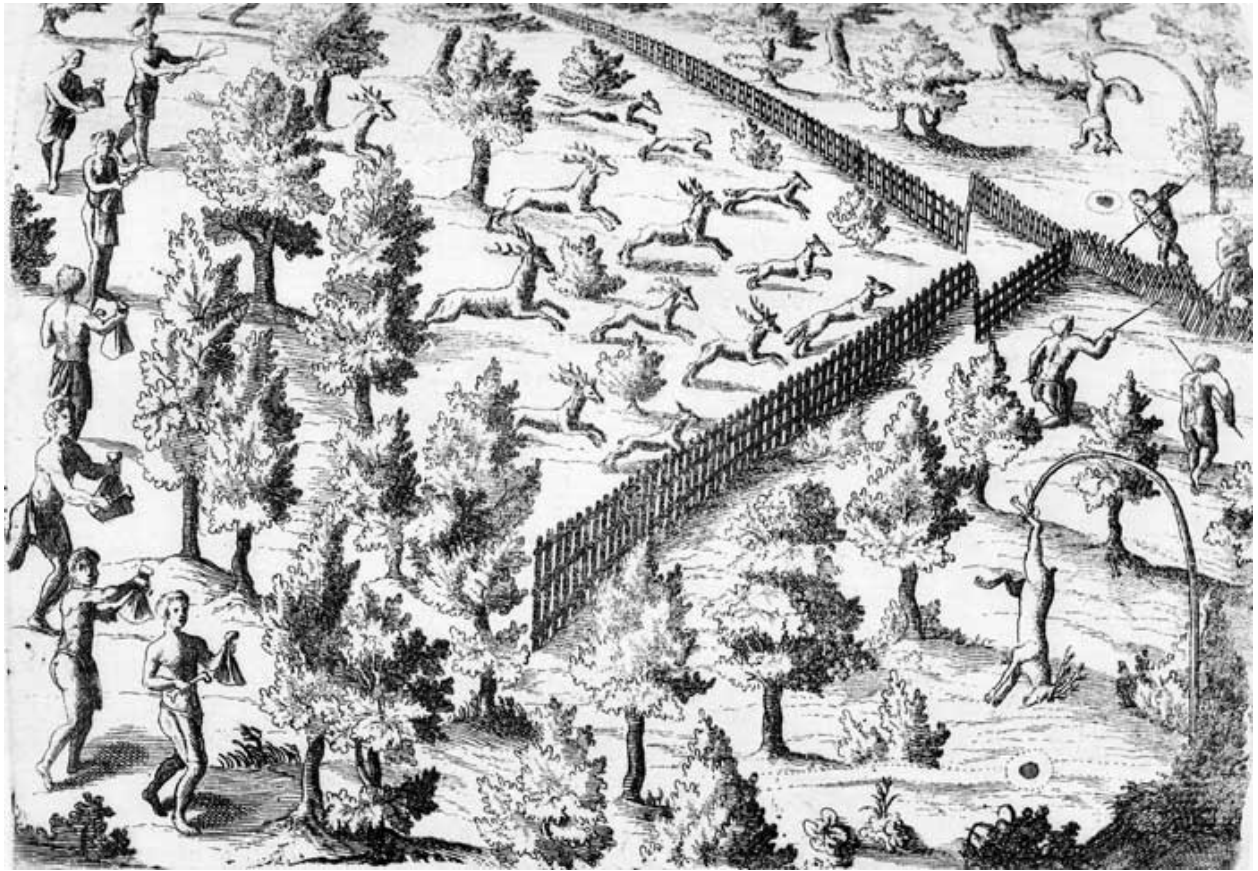
Champlain, comme dans l'iconographie de la gravure de l'île de Sainte-Croix, en choisissant la défaite des Iroquois comme sujet d'illustration, fait voir l'intérêt européen pour de telles scènes. Même si la description en mots suffisait, il décide d'en faire une esquisse afin de renforcer l'importance de la victoire qu'ils ont remportée facilement. Il semble que la caractéristique la plus marquante, au moins pour les lecteurs de l'époque, soit la différence entre le combat européen et le combat autochtone. Champlain ajoute dans sa description que « Les Iroquois furent fort étonnés que si promptement deux hommes avaient été tués, bien qu'ils fussent armés d'armes tissés de fil de coton et de bois, à l'épreuve de leurs flèches¹⁷⁵ ». En démontrant cette bataille où les autochtones n'ont pas de protection contre les balles et où les chefs iroquois meurent rapidement, Champlain et ses compatriotes se montrent supérieurs aux autres combattants. L'image de l'Européen « civilisé » et de l'autochtone « non civilisé » ressort encore, et l'illustration et la description de cette bataille confirment le pouvoir des armes européennes.

La deuxième illustration dépeint la scène de chasse que Champlain observe et décrit durant son hivernage en Huronie en 1615. Nous avons déjà décrit comment Champlain éprouve du plaisir face à cette chasse qui lui rappelle de semblables équipées en Europe. Dans le cadre de ce chapitre et de cette section, nous nous concentrons surtout sur la représentation des autochtones dans cette illustration :

¹⁷⁵ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 201.

Figure 3

« La chasse aux cerfs chez les Hurons »



L'illustration représente la chasse au cerf chez les Hurons qui se déroule en pleine forêt. À gauche se trouvent neuf autochtones qui font peur aux cerfs et aux renards en faisant du bruit avec des os. Le gibier s'enfuit dans l'autre sens, vers deux barrières en forme de « V » qui se rejoignent à une embouchure, où quatre autres autochtones attendent avec des lances. La première chose à noter est la place occupée par les humains et les animaux. Les cerfs et les renards¹⁷⁶ se trouvent au centre de la planche alors que tous les autochtones se trouvent en

¹⁷⁶ Dans la description de cette scène, Champlain ne fait pas référence aux renards qui sont présents dans la gravure. Puisqu'il ne décrit que les cerfs, il se peut que le graveur ait ajouté du remplissage. La signification n'est cependant pas ternie, car les illustrations de Champlain montrent toujours une perspective de l'époque. Voir Gagnon, « Champlain, peintre ? », dans

marge. Les animaux et les barrières sont au centre du dessin et représentent le génie de la chasse autochtone qui intéresse Champlain et les lecteurs. De plus, cette scène se déroule en pleine forêt. Bien que Champlain soit présent durant la chasse, il ne se met pas dans l'illustration comme il le fait dans la précédente. En comparant les deux gravures, cela suggère qu'il trouve sa place plutôt dans la mêlée à la lisière de la forêt que dans la chasse autochtone. Même s'il trouve « un singulier plaisir en cette chasse¹⁷⁷ », Champlain la décrit plutôt en tant qu'observateur que participant, ce qui est confirmé par son unique emploi de la troisième personne du pluriel¹⁷⁸. Peut-être ne voulait-il pas se montrer prêt à chasser de la même manière que les autochtones, abandonnant une partie de sa culture européenne (car la chasse à courre, par exemple, se faisait à cheval pour les nobles) ; comme nous avons vu dans la gravure de la bataille contre les Iroquois, il est représenté faisant la guerre comme il le ferait en France. Champlain reste de toute façon à la superficie de cette activité autochtone, montrant qu'il ne s'intègre pas à leur culture, malgré son séjour prolongé chez les Hurons.

Si l'on considère la description de l'illustration, Champlain établit un parallèle entre les autochtones et les chiens d'Europe. Un indigène, à gauche, porte une queue de loup ou de renard, et Champlain explique que lorsque les cerfs sont « au bout de leur dit triangle, [les chasseurs]

Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, p. 302-311.

¹⁷⁷ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 138.

¹⁷⁸ Cela s'oppose au verbe « participer » qu'Éric Thierry emploie dans sa propre description de la gravure de la chasse, suggérant que Champlain a chassé à la manière autochtone (Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 52). À travers toute la description de Champlain, par contre, il souligne que ce sont *eux* qui chassent. Il ne dit « nous » qu'une fois, et cela pour dire « ils firent si bien qu'en trente-huit jours que nous y fûmes ils prirent cent vingt cerfs [...] (Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 138) », comme si les Européens n'étaient que des observateurs. Champlain mentionne qu'il chasse lui-même uniquement au moment où il s'égaré dans la forêt poursuivant l'oiseau étrange (Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 139).

commencent à crier et à contrefaire des loups, dont il y a quantité qui mangent les cerfs¹⁷⁹ ». Ils se servent ainsi de ce dont le gibier a peur, soulignant une connaissance des habitudes animales et naturelles. Cela ajoute aussi à l'image de l'autochtone comme intermédiaire entre humain civilisé et l'animal sauvage en faisant semblant d'être des prédateurs chassant leur proie. Ce parallèle entre autochtone et animal est renforcé en comparant de nouveau la chasse canadienne et la chasse à courre en France. Dans cette dernière, ce sont les chiens qui aboient pour mettre en fuite le gibier. L'illustration laisse cependant entendre qu'au Canada, ce sont les autochtones qui jouent le même rôle que les chiens de chasse européens en utilisant leur propre voix.

Champlain mentionne, dans son édition de 1632, un autre type de chasse, « la chasse au chien couchant », qui peut se faire au Canada¹⁸⁰. Selon le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, cette chasse « est beaucoup plus commune que celle aux *chiens courans* ; elle n'exige point d'appareil, ni de dépense, elle est, par conséquent, à la portée du plus grand nombre. [...] L'article 6 de l'ordonnance de 1607 l'interdit pareillement à toutes personnes, parce que, y est-il dit, *la chasse du chien couchant fait qu'il ne se trouve presque plus de perdrix et de cailles*¹⁸¹ ». Cela montre non seulement que la chasse européenne se fait souvent avec l'aide de chiens, mais aussi qu'elle entraîne la diminution considérable du gibier en France. Il s'agit donc d'un effet négatif sur l'environnement européen à cause d'une activité humaine, et comme nous avons vu dans le chapitre précédent, Champlain essaye de montrer aux lecteurs qu'il se trouve au Canada une grande quantité d'animaux et que la chasse s'y fait librement. En soulignant la possibilité d'y chasser à la française, il fait de la Nouvelle-France un prolongement du territoire européen.

¹⁷⁹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 137.

¹⁸⁰ Champlain, *Au secours de l'Amérique française*, p. 44.

¹⁸¹ *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, vol. 23, p. 133.

Ces deux illustrations accentuent le portrait que Champlain fait des autochtones et de leur présence, au commencement de l'établissement de la Nouvelle-France et au cœur même de la nature. La représentation artistique va de pair avec les descriptions textuelles, permettant aux lecteurs de se distinguer aisément des autochtones et rendant les *Voyages* plus crédibles, surtout grâce à cette dimension visuelle. Elles montrent aussi ce que Champlain considère comme digne de documenter et de dessiner. Les cartes constituent la majorité des illustrations de Champlain, soulignant la nécessité de bien connaître la communication des cours d'eau canadiens. Les autres catégories de sujets (qui comprennent les batailles et la chasse autochtones comme dans la présente section) révèlent ce qui est important aux Européens quant à la vie en Nouvelle-France : il faut pouvoir se déplacer sans se perdre (et ce grâce aux cartes illustratives montrant surtout les voies navigables au Canada), établir des demeures européennes même si l'environnement canadien ne s'y prête pas, intégrer la chasse autochtone aux paramètres de la chasse à courre. Les gravures servent à compléter les images décrites pour une meilleure compréhension et visualisation, mais également de façon à « traduire » pour un public européen des mœurs et coutumes inconnus.

3.1 Perspective écocritique

Les descriptions de Champlain nous montrent que les peuples indigènes sont intéressants et importants, pour l'explorateur, en dépit de leur manque de civilisation qu'il évoque tout au long de ses récits. Puisque l'écocritique étudie le rapport entre l'humain et la nature, il est utile de considérer la nature de la perspective autochtone. Pour ce faire, cependant, nous comptons sur les descriptions de Champlain, un Européen, qui a son propre point de vue en ce qui concerne les peuples autochtones et la nature. Cela entraîne un rapport triparti entre les Européens qui

créent des espaces humains en contrôlant les espaces naturels, la nature qui est étendue et se trouve ailleurs, et les autochtones qui occupent un espace quelque part entre les deux.

Le concept qui joue le rôle le plus important dans les descriptions des peuples indigènes du Canada est la dichotomie entre la culture humaine et les espaces naturels. Nous avons vu dans le chapitre précédent que les colonisateurs établissent un nouvel espace européen au Canada qui nuit à l'équilibre et à l'environnement, superposé à l'espace autochtone. Comme Champlain croit que la civilisation équivaut à la vie européenne et qu'il dit que certains autochtones ne font « aucune culture »¹⁸², cette dichotomie implique plutôt le rapport européen à la nature. D'un point de vue objectif, il semble que les autochtones ne distinguent pas, par contre, entre leur demeure et la nature. Les *Voyages* de Champlain nous montrent qu'il existe d'autres manières de concevoir le monde, plus convenables à une pensée environnementale. À son époque, le Canada est un univers utopique, pour un temps mi-européen et mi-autochtone, auquel l'entreprise de la Nouvelle-France donne accès aux Français.

L'Amérindien en tant que « passeur d'information à propos de la nature » soulève la question de son rôle aujourd'hui. À l'époque de Champlain, comme nous avons vu, les peuples autochtones sont indispensables aux explorateurs. Ils savent comment traverser le pays, négocier les rapides dangereuses, chasser, pêcher, cultiver, préserver la nourriture, hiverner, et vivre sans ou avec des habitations fixes, et interagir avec les autres nations ; les indigènes du Canada ont maîtrisé la vie canadienne (hormis les cas où certaines nations au nord souffrent en hiver), et les colonisateurs profitent du savoir-faire autochtone qui leur est indispensable pour survivre. De nombreux aspects de cette connaissance persistent et font partie de la culture canadienne aujourd'hui, tels que les canoës, les raquettes, la pêche sous la glace, etc. La connaissance

¹⁸² Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 153.

autochtone est donc très utile pendant la fondation de la Nouvelle-France parce que c'est un monde inconnu pour les Européens, et personne ne connaît le Canada mieux que les indigènes. Au fil du temps, cependant, les autochtones perdent graduellement leur étiquette de « passeur d'information » alors que la culture européenne s'enracine et s'étend au Canada.

Le statut de l'Amérindien change également lorsque les Anglais arrivent dans la vallée du Saint-Laurent en 1629. Après le retour des Français en 1632, Champlain se met à relater son voyage au Canada en 1633, où il note l'influence des Anglais sur les autochtones : « Nos Sauvages sont tellement amateurs de l'eau de vie, tant les hommes et les femmes que les filles, qu'ils s'enivrent comme des pourceaux, depuis que les Anglais ont introduit cette boisson chez eux, ce qui cause mille querelles entre eux [...] »¹⁸³. Champlain essaye de montrer ici que les Anglais nuisent aux peuples autochtones et qu'ils les réduisent à des « pourceaux », sans aucun doute pour dénigrer les Anglais et pour la protection de la Nouvelle-France ; ce qui ressort aussi est la conséquence de la présence européenne au Canada. Nonobstant le conflit européen qui déborde sur la Nouvelle-France¹⁸⁴, les peuples autochtones commencent à sentir les effets négatifs du contact européen alors qu'ils occupent un espace de plus en plus secondaire en Nouvelle-France. Alors que la colonisation européenne du Canada s'intensifie, « les Indiens deviennent un obstacle dans la réalisation de leurs projets. Les conflits surgissent et les guerres à armes inégales conduisent les Indiens à se déplacer vers l'ouest¹⁸⁵ ».

Le regard 'colonisateur' de Champlain joue aussi un rôle dans l'image de l'Amérindien à l'époque. Bien que lui et ses compatriotes bénéficient de la culture autochtone, les *Voyages* exigent une francisation des indigènes. Non seulement Champlain veut y implanter la culture

¹⁸³ Champlain, *Espion en Amérique*, p. 621.

¹⁸⁴ C'est-à-dire la Guerre franco-anglaise de 1627-1629 et, par la suite, la prise de Québec.

¹⁸⁵ Annie Jacob, « L'Indien des Anglais, l'Indien des Français : images comparées », dans *Les figures de l'Indien*, p. 196.

européenne, il cherche aussi à convertir les autochtones à la religion catholique. Un parallèle s'établit entre le contrôle de la nature et les efforts d'évangélisation et de francisation des autochtones ; les premiers colonisateurs transforment ainsi les endroits naturels pour bien accueillir la ville européenne, imposer la culture et la religion européennes aux autochtones est une forme de domination de l'environnement canadien (car les indigènes en font partie). D'une part, Champlain voit les autochtones de façon eurocentrique, en partie comme une ressource qu'il exploite à la manière des ressources naturelles, en partie comme des âmes devant être sauvées. D'autre part, vivre et apprendre avec les indigènes canadiens, en tant que « participant-observateur¹⁸⁶ », le conduisent à les respecter pour leurs singularités et compétences, surtout par rapport aux Amérindiens antillais qu'il avait rencontrés lors de ses voyages dans les Antilles¹⁸⁷. Champlain loue, par exemple, les « bonnes fourrures » et les « raquettes, qui sont grandes deux ou trois fois plus que celles de France¹⁸⁸ » qui leur permettent de survivre dans les pays froids. Cela renforce également l'image d'un espace intermédiaire entre nature et civilisation que les autochtones occupent dès l'arrivée des Européens au Canada

La pensée environnementale, aujourd'hui, devrait tenir compte des peuples autochtones et de leur vie. Si l'on veut protéger l'environnement canadien, il ne faut pas oublier que nous, comme les autochtones de l'époque, en faisons partie. Le portrait de l'Amérindien au XVII^e siècle nous aide ainsi à concevoir un autre monde avant la séparation évidente de la ville

¹⁸⁶ David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 389.

¹⁸⁷ Comme Michel Bideaux le montre, l'attitude de Champlain envers les Amérindiens se développe considérablement au fil du temps à travers les *Voyages*. Voir Michel Bideaux, « L'Indien de Champlain: objet ethnologique ou sujet de colonisation? », dans Gilles Thérien (dir.), *Les figures de l'Indien*, p. 247-249.

¹⁸⁸ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 180. Il semble que l'aspect curieux des Montagnais amène Champlain à leur apporter de l'aide, volontiers, pendant l'hiver difficile de 1608-1609. Voir David Hackett Fischer, *Le rêve de Champlain*, p. 293-296.

française et la propagation de la perspective européenne. Une telle perspective est nécessaire pour un développement durable.

Conclusion

L'objectif de l'écocritique est d'augmenter la sensibilité générale à l'environnement afin de faire agir les gens et d'effectuer des changements réels pour un développement durable. Selon Simon C. Estok, cette approche devrait suivre cinq étapes qui incorporent d'autres théories activistes. Elle s'occupe du décalage entre l'érudition et l'activisme afin de rejeter la perpétuation de mauvaises habitudes et de suggérer une meilleure conduite humaine et sociale¹⁸⁹. Si une telle étude fait réfléchir le lecteur et l'amène à remettre en question ses habitudes, le spécialiste de l'écocritique a réussi sa démarche. Dans cette thèse, nous avons montré qu'un corpus de textes anciens peut atteindre cet objectif et qu'une lecture de Samuel de Champlain aujourd'hui sert à éclairer certains problèmes liés à la protection de l'environnement.

Un des thèmes récurrents des *Voyages* qui est encore pertinent est l'espace occupé par la ville européenne par rapport à la demeure indigène. Nous avons montré qu'il s'agit d'un espace créé, dans lequel les colonisateurs vaquent à leurs occupations. La présence européenne dépasse les limites des habitations, bien entendu, mais l'on trouve à l'intérieur des palissades l'exemple d'un extrême contrôle de la nature. Les colonisateurs français érigent leur espace pour vivre à l'européenne, pour se protéger contre l'environnement canadien et pour assurer une présence permanente en la Nouvelle-France. Ils perpétuent ainsi, au Canada, la notion européenne de la séparation entre la ville et la nature. En comparant la vie et la demeure des autochtones à celle des Européens, nous voyons que ces premiers peuples ne vivent pas de la même manière. Aujourd'hui, comme les spécialistes de l'écocritique le soulignent, nous avons tendance à considérer la nature (dite la nature sauvage) comme étant extérieure aux villes. Cela pose des problèmes de la perspective écologique, car les citoyens peuvent oublier le rôle majeur que joue la nature même à l'intérieur des villes. L'exemple de l'habitation européenne à l'époque de

¹⁸⁹ Estok, « Doing Ecocriticism with Shakespeare », dans *Early Modern Ecocriticism*, p. 88.

Champlain nous montre qu'il s'agit d'une perspective européenne qui existe depuis longtemps, mais qui ne se trouve pas en Amérique du Nord avant les Grandes découvertes. L'écocritique montre que l'on a besoin de concevoir le monde autrement pour comprendre totalement l'importance et l'étendue de l'environnement, et l'exemple de Champlain et de ses compatriotes sert à nous faire voir comment nous percevons l'environnement aujourd'hui.

Nous avons également constaté que l'anthropocentrisme, alimenté par l'écophobie des colonisateurs, va de pair avec la dichotomie entre l'habitation européenne et la nature sauvage. La peur de certains aspects de la nature (tels que les rapides épouvantables, les terres dangereuses et les insectes nuisibles) justifie le contrôle de l'environnement pour mieux protéger les habitants. Cette domination se manifeste à l'époque de Champlain à l'intérieur des villes européennes, comme dans la description de Gênes et de Marseille, et comme dans la gravure de l'île de Sainte-Croix. Au fil du temps jusqu'au présent, la domination de la nature va s'amplifier et, avec la révolution industrielle, affecter l'environnement de façon permanente. L'écocritique dénonce l'anthropocentrisme et souhaite protéger l'environnement pour la survie de tous les êtres vivants de la terre, et non seulement pour le bien-être des humains.

La question du rôle des autochtones se pose aussi dans une lecture écocritique des *Voyages* de Champlain ; nous avons donc exploré leur espace par rapport à la nature et aux colonisateurs français. Avant les Grandes découvertes, les Amérindiens du Canada faisaient partie de l'environnement ; comme nous avons vu, l'arrivée des Européens ébranle l'équilibre canadien. Afin de bien comprendre le rapport entre Champlain et la nature canadienne, il faut donc inclure les indigènes dans l'environnement qui existait avant son arrivée. Lorsque les habitations furent construites et les voies de commerce furent établies, les autochtones commencent à occuper un espace intermédiaire entre le nouvel espace européen et la nature.

L'objectif français d'imposer la culture européenne et la religion catholique force les autochtones à s'éloigner de leur ancien rapport à l'environnement. La domination européenne s'affirmant, les autochtones jouent dès lors un rôle secondaire dans l'entreprise de la Nouvelle-France. Les illustrations de Champlain contribuent également à ce rapport en nous offrant une dimension visuelle de la Nouvelle-France.

Un discours environnemental ou 'vert' n'existait pas à l'époque de Champlain, mais nous pourrions nous demander si sa perspective change au cours de sa vie. Il est certain que son écriture change au fil du temps. Au début, surtout lors de son voyage aux Antilles et de son premier passage au Canada, ses descriptions reflètent sa perspective en tant qu'observateur viatique. Lorsqu'il retourne en 1604 et qu'il procède à la construction de l'habitation de l'île de Sainte-Croix, il évoque plus souvent l'établissement français permanent au Canada, soulignant « la conservation desdites découvertes¹⁹⁰ ». Ce n'est qu'après la fondation de plusieurs habitations européennes que Champlain, lorsqu'il hiverne chez les Hurons en 1615, reconnaît un aspect du rapport symbiotique des êtres vivants et de la nature : un « pays abondant en prairies, palus et marécages qui servent pour la nourriture desdits animaux¹⁹¹ ». Étant donné qu'il parle des animaux sauvages (et non pas des animaux d'élevage) qui dépendent d'un endroit naturel incommode aux humains, Champlain indique que la nature « non humaine » a une valeur pour les animaux. Même s'il ne le mentionne que pour souligner la présence des animaux pour de futures chasses, cela montre que, de sa perspective, les terres du Canada comprennent une variété de biomes¹⁹² qui soutiennent des êtres vivants autres que les humains. Certes, il n'évoque pas

¹⁹⁰ Champlain, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, p. 45.

¹⁹¹ Champlain, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, p. 152.

¹⁹² Un biome est une région précise qui contient un ensemble d'écosystèmes similaires et particuliers. Comme Champlain note le rôle que joue le marais pour les animaux, il reconnaît un aspect d'écosystèmes.

forcément la protection des endroits marécageux, mais ses descriptions des lieux propices à la vie animale suggère une reconnaissance des écosystèmes. Son emploi de mots comme « beau » et « plaisant » pour décrire la géographie canadienne renforce également une certaine valeur intrinsèque de la nature. Cela soulève certainement la question de l'évolution de la notion de nature chez les explorateurs et les premiers colons, d'une pensée environnementale, avant la lettre. Il se peut, par exemple, que les récits de voyage au Nouveau Monde recèle cette dimension ignorée jusqu'à présent.

Nous connaissons maintenant comment Champlain perçoit la nature et l'environnement canadiens au XVII^e siècle, mais l'établissement de la culture citadine est sa fin principale, et c'est cet objectif qui amène une perspective et une façon de vivre qui nuisent aujourd'hui à l'environnement. Comme « le modèle occidental est à l'origine de la crise écologique¹⁹³ », il nous faut une nouvelle (ou une ancienne) perspective. L'approche écocritique sert donc à faire comprendre le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui et à dévoiler une autre perspective, celle des indigènes, qui aidera à introduire des changements réels et radicaux quant à l'actuelle philosophie du monde. L'exemple du rapport entre les Canadiens et leur environnement avant l'arrivée des Européens et durant le début de la colonisation nous offre un exemple de l'anthropocentrisme, de la domination de la nature et de la dichotomie entre humain et nature qui définit la perspective environnementale occidentale aujourd'hui.

¹⁹³ Jérôme Blanchet-Gravel, *Le Retour du bon sauvage*, p. 12.

Bibliographie

Corpus

Textes

Champlain, Samuel de, *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*, Éric Thierry (dir.), Québec, Septentrion, 2008.

Champlain, Samuel de, *À la rencontre des Algonquins et des Hurons*, Éric Thierry (dir.), Québec, Septentrion, 2009.

Champlain, Samuel de, *Au secours de l'Amérique française*, Éric Thierry (dir.), Québec, Septentrion, 2011.

Champlain, Samuel de, *Espion en Amérique*, Éric Thierry (dir.), Québec, Septentrion, 2013.

Textes secondaires

Champlain, Samuel de, *Des Sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois : contenant les mœurs, façons de vivre, mariages, guerres, et habitations des Sauvages de Canadas. Quels peuples y habitent, des animaux qui s'y trouvent, des rivières, lacs, isles et terres, et quels arbres et fruicts elles produisent. De la coste d'Arcadie, des terres que l'on y a decouvertes, et de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport des Sauvages*, Paris, Claude de Monstr'œil, 1603.

Champlain, Samuel de, *Des Sauvages*, Alain Beaulieu et Réal Ouellet (dir.), Montréal, Typo, 1993.

Champlain, Samuel de, *Œuvres de Champlain*, Charles-Honoré Laverdière (dir.), Québec, Géo-E. Desbarats, 1870, 6 vol.

Champlain, Samuel de, *Voyages au Canada*, Myriam Marrache-Gouraud (dir.), Paris, Gallimard, 2010.

Champlain, Samuel de, *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619*, Mathieu d'Avignon (dir.), Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

Champlain, Samuel de, *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1620-1632*, Mathieu d'Avignon (dir.), Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

L'œuvre de Champlain

Livres

- Augeron, Mickaël, et Dominique Guillemet (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, XVI^e-XX^e, siècles*, La Crèche, Geste, 2004.
- Avignon, Mathieu d', *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation*, Paris, Les Presses de l'Université Laval, 2008.
- Beaulieu, Alain, Stéphan Gervais et Martin Papillon (dir.), *Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013.
- Blackbourn, David, *The Conquest of Nature: water, landscape, and the making of modern Germany*, London, J. Cape, 2006.
- Deslandres, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII^e siècle, 1600-1650*, Paris, Fayard, 2003.
- Dickason, Olive Patricia, *The Myth of the Savage and the Beginnings of French Colonization in the Americas*, Edmonton, University of Alberta Press, 1984 ; traduction française de Jude Des Chênes : *Le mythe du sauvage*, Sillery, Septentrion, 1993.
- Fischer, David Hackett, *Champlain's Dream*, Toronto, Alfred A. Knopf Canada, 2008.
- Fischer, David Hackett, *Le rêve de Champlain*, trad. Daniel Poliquin, Montréal, Boréal, 2011.
- Joukovsky, Françoise, *Paysages de la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.
- Litalien, Raymonde, et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Sillery et Paris, Septentrion et Nouveau Monde éditions, 2004.
- Martinière, Guy, *Le Nouveau Monde et Champlain*, Paris, Indes savantes, c2008.
- Morissonneau, Christian, *Le rêve américain de Champlain*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2009.
- Séguin, Maurice K., *Samuel de Champlain. L'entrepreneur et le rêveur*, Québec, Septentrion, 2008.

Articles

- Arsenault, Pauline, « L'Acadie de Champlain : de l'Arcadie à la Chine », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Sillery, Septentrion, 2004.
- Bideaux, Michel, « L'Indien de Champlain : objet ethnologique ou sujet de colonisation », dans Gilles Thérien (dir.), *Les figures de l'Indien*, Montréal, Typo, 1988 et 1995.

- Chaffray, Stéphanie, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 1-2, 2005, p. 7-52.
- Delisle, Jean, « Les pionniers de l'interprétation au Canada », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 22, n° 1, 1977, p. 5-14. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/002529ar>.
- Dickinson, John A., « Champlain administrateur », dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Sillery. Septentrion, 2004, p. 211-217.
- Girard, Camil, et Mathieu D'Avignon, « Champlain et les Montagnais (Innus) : alliances, diplomatie et injustice. Ingérence et déférence, 1600-1635 », actes du colloque d'Amérique et d'Atlantique, Tadoussac, Cégep de Baie-Comeau et Presses du Nord, 2000.
- Gonthier, Ursula Haskins, « Postcolonial perspectives on early modern Canada. Champlain's *Voyages de la Nouvelle France* (1632) », *French Studies*, vol. 66, n° 2, 2012.
- Lestringant, Frank, « Les représentations du Sauvage dans l'iconographie relative aux ouvrages du cosmographe André Thevet », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 1978, tome 40, p. 583-595. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/20675942>.
- Pilleul, Gilbert, « Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France », *Québecensia*, Société historique de Québec, vol. 256, n° 2, 2008, p. 3
- Pioffet, Marie-Christine, « La Nouvelle-France dans les écrits de Cartier et de Champlain : de la dénégation au 'découvrement' » *Travaux de littérature*, Paris, vol. 24, 2011, p. 25-38.
- Rehill, Annie, « Les coureurs de bois, motif écocritique dans la littérature canadienne-française » dans Cynthia Sugars et Herb Wylie, *Études en littérature canadienne*, Fredericton, University of New Brunswick, vol. 38, n° 2, 2013. En ligne : <https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/22063>.
- Thierry, Éric, « l'Établissement de l'île de Sainte-Croix », De la Seine au Saint-Laurent avec Champlain, actes d'un colloque du Laboratoire du Groupe de recherche identités et cultures, sous l'égide de l'Ambassade du Canada et de l'Université du Havre, en avril 2004, édition d'Annie Blondel-Loisel et de Raymonde Litalien, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 119-135.
- Thierry, Éric, « Témoignages spontanés ou instruments promotionnels ? les récits des pionniers Champlain et Lescarbot », Sur les écrits de la Nouvelle-France, actes des journées d'étude de Paris, 22 mai - 2 juin 2006, Groupe de recherche sur les écrits canadiens anciens, édition de Bernard Émont, Paris, Le Bretteur (coll. « Passage Nord-Ouest »), 2007, p.

27-41.

Vaugeois, Denis, « Champlain et Dupont-Gravé : un formidable tandem », *Cap-aux-Diamants*, n° 92 (2008), p. 10-15.

L'écocritique

Livres

Armbruster, Karla et Kathleen R. Wallace (dir.), *Beyond nature writing : expanding the boundaries of ecocriticism*, Charlottesville ; London, University Press of Virginia, 2001.

Blanchet-Gravel, Jérôme, *Le Retour du bon sauvage : La matrice religieuse de l'écologie*, Montréal, Boréal, 2015.

Bruckner, Lynne et Brayton, Dan (dir.), *Ecocritical Shakespeare*, Surrey (England) ; Burlington (Vermont), Ashgate, 2011.

Buell, Lawrence, *The future of environmental criticism : environmental crisis and literary imagination*, Malden (Massachusetts), Blackwell Pub., 2005.

Egan, Gabriel, *Green Shakespeare : From ecopolitics to ecocriticism*, London ; New York, Routledge, 2006.

Garrard, Greg, *Ecocriticism*, London ; New York, Routledge, 2004.

Grady, Hugh et Terence Hawkes (dir.), *Presentist Shakespeares*, London ; New York, Routledge, 2007.

Hallock, Thomas, Ivo Kamps et Karen L. Raber (dir.), *Early Modern Ecocriticism: From the Florentine Codex to Shakespeare*, New York, Palgrave Macmillan, 2008.

Hartog, François, *Le miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, 2001.

Hiltner, Ken (dir.), *Ecocriticism: the essential reader*, London ; New York, Routledge, 2015.

Ingram, Annie Merrill, Ian Marshall, Daniel J. Philippon et Adam W. Sweeting, *Coming into contact : explorations in ecocritical theory and practice*, Athens, University of Georgia Press, 2007.

LeMenager, Stephanie, Teresa Shewry et Ken Hiltner (dir.), *Environmental Criticism for the Twenty-First Century*, New York, Routledge, 2011.

Lindholt, Paul, *Explorations in ecocriticism: advocacy, bioregionalism, and visual design*, Lanham ; Boulder ; New York ; London, Lexington Books, 2015.

Merchant, Carolyn (dir.), *Ecology, Second Edition*, Amherst (New York), Humanity Books, 2008.

Morton, Timothy, *Ecology without Nature: Rethinking Environmental Aesthetics*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2007.

Morton, Timothy, *The Ecological Thought*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2010.

Sessions, George (dir.), *Deep ecology for the twenty-first century*, Boston, Shambhala Publications, 1995.

Suberchicot, Alain, *Littérature et environnement : pour une écocritique comparée*, Paris, Honoré Champion, 2012.

Watson, Robert N., *Back to Nature : The Green and the Real in the Late Renaissance*

Articles

Branch, Michael P. et Sean O'Grady (dir.), « Defining Ecocritical Theory and Practice », *Western Literature Association Meeting*, Salt Lake City, Utah, le 6 octobre 1994. En ligne : http://www.asle.org/wp-content/uploads/ASLE_Primer_DefiningEcocrit.pdf.

Histoire et culture de la Renaissance et du XVII^e siècle

Livres

Cartier, Jacques, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986.

Chaffray, Stéphanie, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 1-2, 2005, p. 7-52.

Delâge, Denys, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal express, 1985.

Gravier, Gabriel, *Vie de Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France*, Paris, J. Maisonneuve, 1900.

Gomez-Géraud, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Krech, Shepard III, *The Ecological Indian : Myth and History*, New York, W.W. Norton, 1999.

Montaigne, Michel de, *Des cannibales*, édition critique par Christine Bénévent, Paris, Gallimard, 2008.

Ouellet, Réal, *La relation de voyage en Amérique (XVIe-XVIIe siècles)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

Pérouse, Gabriel-André et Hugues Neveux, *Essais sur la campagne à la Renaissance. Mythes et réalités. Actes du colloque de la Société Française des Seiziémistes publiés avec la collaboration du Centre d'Histoire sociale et culturelle de l'Occident de l'Université Paris X-Nanterres (11-12 décembre 1987)*, Paris, Société Française des Seiziémistes, 1991.

Pioffet, Marie-Christine et Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage (XVe – XVIIIe siècles): Esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

Thierry, Éric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Todorov, Tzvetan, *La Conquête de l'Amérique : la question de l'autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1982.

Vaugeois, Denis, Raymonde Litalien et Jean-François Palomino (dir.), *La mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*, Sillery, Septentrion, 2007.

Autres ouvrages de référence

Desan, Philippe (dir.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Gay, Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1887, 2 vol.

Godefroy, Frédéric-Eugène, *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e siècle au XV^e siècle*, Genève, Slatkine, 1880-1902, 10 tomes. En ligne : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>.

Jury, Elsie McLeod, « ATIRONTA (circa 1615) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 15 déc. 2015. En ligne : http://www.biographi.ca/fr/bio/atironta_1615_1F.html.

Michaud, Joseph François, *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, Paris, Madame C. Desplaces, 1854-65, 45 tomes.

Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle : appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique, Paris, Deterville, 1803-1804. 24 vol. En ligne : https://books.google.ca/books?id=4xwAAAAQAAJ&source=gbs_navlinks_s.

Pliny, the Elder, *Histoire naturelle*, trad. Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard, 2013.

« Place », *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*, uOttawa. En ligne : <http://www.atilf.fr/dect>.

Illustrations

Champlain, « Habitation de l'île Ste-Croix », [*Illustrations de Les Voyages de Champlain*], Paris, J. Berjon, 1613. En ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38495058j>.

Champlain, « Défaite des Iroquois au lac Champlain », [*Illustrations de Les Voyages de Champlain*], Paris, J. Berjon, 1613. En ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38495058j>.

Champlain, « La chasse aux cerfs chez les Hurons », Bibliothèque et Archives Canada. En ligne : <http://primaire.recitus.qc.ca/content/la-chasse-aux-cerfs-chez-les-hurons-illustr%C3%A9e-par-samuel-de-champlain>.